

FEMMES MIGRANTES ET INFORMATIONS

GUIDE DES ADRESSES
ET INFORMATIONS
UTILES

2026



SENSIBILISATION DES FEMMES MIGRANTES À LEURS DROITS



Collectif des
FEMMES

FEMMES MIGRANTES ET INFORMATIONS

GUIDE DES
ADRESSES UTILES



SENSIBILISATION DES FEMMES MIGRANTES À LEURS DROITS



Collectif des
FEMMES





Connaître ses
droits

**est un outil
fondamental pour
rompre le cycle
des violences**

TABLE DES MATIÈRES

Le violentomètre.....	11
Violences entre partenaires et violences basées sur le genre.....	13
Discriminations et autres difficultés.....	17
Types de séjours: définitions.....	19
Cadre législatif international.....	23
Statut de réfugié·e.....	25
Regroupement familial.....	27
La nationalité belge.....	30
Titres de séjour et droits en Belgique.....	33
Types de cohabitations, mariages et regroupements familiaux en Belgique.....	35
Les types de visas et de séjours en Belgique.....	37
L'inscription des enfants dans les écoles en Belgique.....	39
Associations & initiatives - Protections menstruelles.....	40
Centres / Cliniques VIH - IST (Brabant-Wallon, Bruxelles & Flandre).....	43
Dépistages.....	46
LGBTQIA+.....	48
Violences de genre et migration.....	58
Cadre législatif belge.....	60
Mutuelle et assurance maladie.....	62
Le système bancaire et les modes de paiement en Belgique.....	65
La déclaration fiscale	66
Les syndicats en Belgique.....	70
Collectif des Femmes.....	73

CONTACT UTILES EN BELGIQUE

79

Numéros d'urgence.....	79
Hébergement d'urgence.....	80
Services d'écoute.....	81
Traduction.....	82
Sites utiles infos générales.....	86

CONTACTS UTILES À BRUXELLES

87

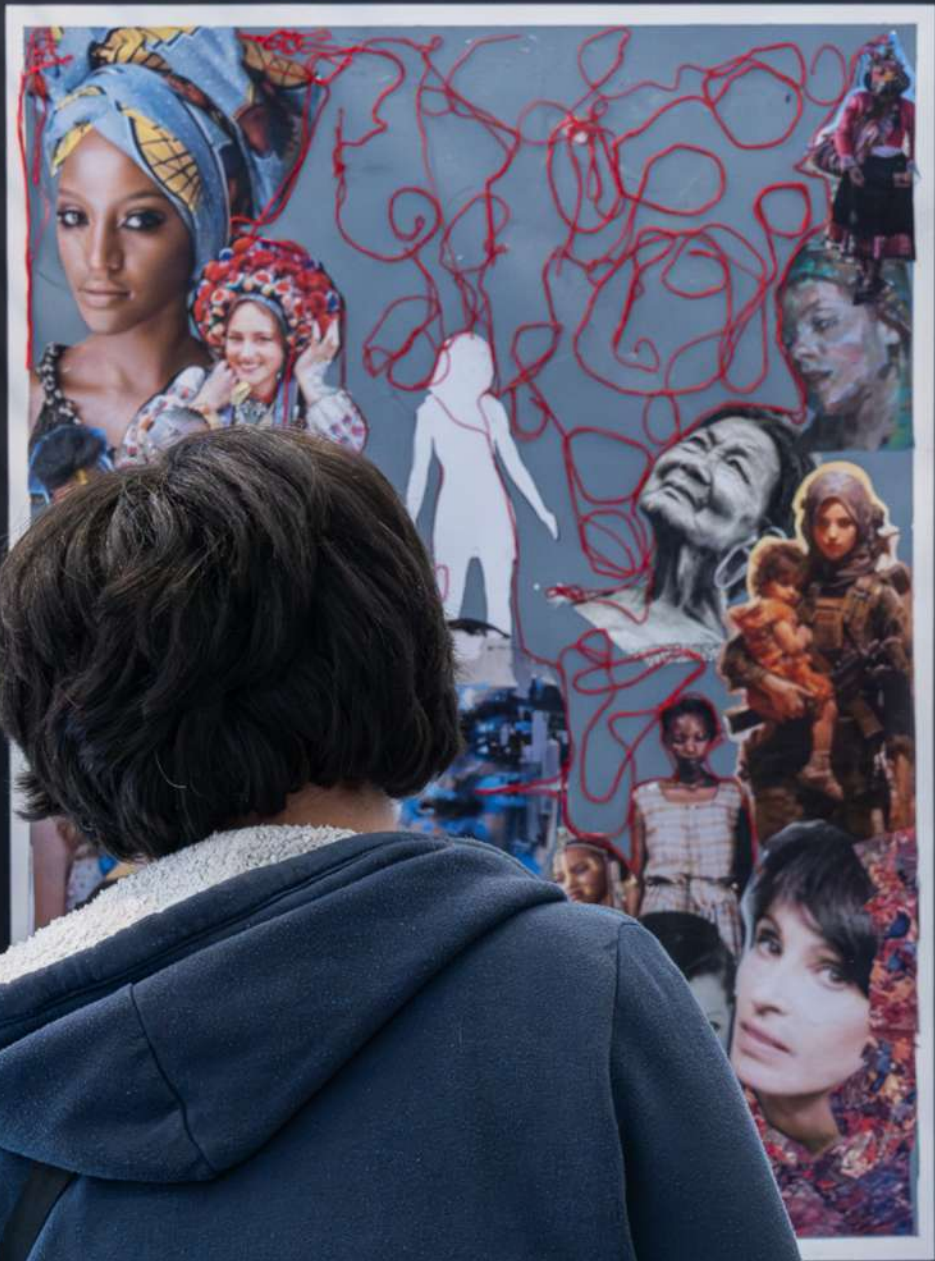
Les incontournables.....	88
Aide à la recherche / acquisition de logement.....	96
Emploi/formation/ insertion professionnelle.....	103
Cours de français (FLE) / alphabétisation.....	105
Permanences au bureau d'aide juridique BAJ/ bureau central de Bruxelles.....	106
Permanences juridiques / démarches administratives.....	111
Violences basées sur le genre.....	123
Que se passe-t-il pour les auteurs des violences ?.....	126
Quitter le domicile / maison d'accueil.....	127
Où porter plainte ?.....	129
Services divers.....	133
Frigos solidaires.....	143
Répertoire de l'aide alimentaire en région de Bruxelles-Capitale.....	146
Restos du cœur.....	146
Croix-rouge, aide alimentaire / épicerie sociale/ colis alimentaires.....	147
Aide médicale.....	150

CONTACTS UTILES EN WALLONIE

152

Aide à la recherche de logement.....	153
Emploi/formation, insertion professionnelle / accompagnement.....	154
Aide psychologique.....	159
Aide médicale.....	159
Cours de français (FLE) / alphabétisation.....	160
Violences basées sur le genre.....	165
Quitter le domicile/ Maisons d'accueil.....	166
Où porter plainte ?.....	169
Et pour les auteurs des violences ?.....	172
Colis alimentaires / épiceries sociales / services divers.....	173
Saint Vincent de Paul / colis alimentaires / services divers.....	173
Frigos solidaires.....	218
Pour les sans-papiers.....	219
Divers.....	222

Les incontournables.....	224
Anvers.....	224
Gand.....	225
Louvain.....	226
Bruges.....	227



Il existe plusieurs types de **violences** basées sur le genre :

elles sont à la fois **publiques**
et/ou **privées, physiques**
et/ou **psychiques**.

Vigilance contre l'escroquerie

Il faut rester très vigilant face aux personnes qui proposent, contre de l'argent, de vous accompagner dans vos démarches administratives, juridiques ou médicales. Ne payez jamais quelqu'un qui n'est pas officiellement habilité à vous représenter. Seuls les professionnels officiellement reconnus— avocat, assistant social, médecin ou tout autre intervenant officiellement désigné — peuvent vous accompagner en toute sécurité. Payer une personne non autorisée vous expose à des arnaques financières entre autres, à la perte de vos documents et à des conséquences graves pour vos droits.

LE VIOLENTOMÈTRE

Le violentomètre est un outil de prévention qui aide chacun à repérer les signes de violence dans une relation amoureuse, entre autres. Il permet d'identifier, de manière simple et visuelle, si une relation est basée sur le respect, si elle nécessite de la vigilance ou si elle présente un danger. Le diffuser largement permet de sensibiliser le public, de briser le silence autour des violences et d'encourager les personnes concernées à demander de l'aide. C'est un outil essentiel pour protéger, informer et prévenir les situations de violence avant qu'elles ne s'aggravent.

Le violentomètre suivant est celui proposé par l'ULB, l'Université Libre de Bruxelles.

VIOLENTOMÈTRE!

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES

CONFIANCE

Tout va bien !

- Si tes limites sont respectées
- Si ton consentement est libre
- Si tes besoins et avis comptent
- Si ta valeur et tes compétences sont reconnues

DANGER

Ça ne va pas !

- Si des regards sont intrusifs
- Si il y a des moqueries ou du dénigrement
- Si tu es isolé·e de tes proches

URGENCE

STOP !

- Si on ne respecte pas ton identité
- Si on t'empêche de t'exprimer
- Si on t'insulte, te fait du chantage (économique, pédagogique, affectif, sexuel,...)
- Si on te tient des propos dévalorisants, infantilisants, culpabilisants, humiliants, discriminants
- Si quelqu'un abuse de sa position de pouvoir (sur le plan privé, professionnel ou scolaire)
- Si on menace ou divulgue des images de toi
- Si on te force à avoir des relations sexuelles

éd. resp. : L. Despy - ares - rue royale 180 - 1000 Bruxelles - ne pas jeter sur la voie publique.

N'hésite pas à te tourner vers les services d'aide aux victimes et témoins

Télécharge ce violentomètre en format numérique pour en savoir +



VIOLENCES ENTRE PARTENAIRES ET VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Violences physiques

Un ou plusieurs actes qui comportent une ou des blessures physiques (des gifles, des coups de pieds, des coups donnés avec des poings, etc.).

Violences sexuelles

Tout acte sexuel non consenti, même au sein du couple conjugal. La tentative de viol est aussi une forme de violence. Dans la violence sexuelle, figurent aussi toutes les formes de harcèlement sexuel dans l'espace public (au travail notamment).

Violences psychologiques et psychiques

Mise à l'écart, manipulation, isolement, hospitalisation sous contrainte, rétention d'informations, la désinformation ou tout type de menace violente.

Violences économiques et sociales

Priver la personne de revenus, lui interdire d'avoir un revenu propre (imposition du statut de "femme au foyer" ou l'empêcher de travailler. Celle-ci se retrouve dans une position de faiblesse et de dépendance.

Pratiques traditionnelles délétères

Une des pratiques les plus délétères est la mutilation génitale féminine (MGF), mais aussi le mariage forcé, les crimes d'"honneur", le repassage des seins, le recours à la sorcellerie pour "guérir de l'homosexualité".

Traite des êtres humains et exploitations

Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace ou le recours à la force ou d'autres formes de contrainte.

Violences conjugales domestiques

La violence domestique regroupe le viol, les coups et blessures, la maltraitance psychologique et physique avec comme conséquences de graves souffrances physiques et psychiques. Cette violence met la femme dans une condition d'impuissance et de sidération.

Pour une femme migrante, quitter son époux violent peut être d'autant plus dangereux puisqu'elle risque de perdre son statut (dans le cas où son titre de séjour dépend de l'agresseur). Il s'agit de la violence la plus répandue, les femmes sont les plus touchées par la violence conjugale.

Violences familiales

Toute violence exercée par un membre de la famille dans le but de contrôler et/ou de nuire à la personne : maltraitance physique, sexuelle, psychique, exploitation financière ou négligence (du partenaire, des enfants, etc.).

Violences communautaires

Toute violence interpersonnelle intentionnelle commise dans un lieu public par une personne sans lien étroit avec la personne : les émeutes, les attaques de tireurs isolés, les guerres de gangs, les fusillades au volant, les brimades, les agressions sur le lieu de travail, les attaques terroristes, les actes de torture, les attentas à la bombe, la guerre, le nettoyage ethnique et les abus sexuels, physiques, psychiques et psychologiques généralisés.

Violences institutionnelles, systémiques et structurelles

Toute violence exercée par des institutions et leurs représentant.e.s : les policier.e.s, les magistrat.e.s, les employé.e.s des services administratifs, le système judiciaire, les violences et maltraitements hospitalières, etc.





**Les droits des personnes
migrantes** sont des droits
humains universels.

DISCRIMINATIONS ET AUTRES DIFFICULTÉS

Racisme

Le racisme est une forme de discrimination basée sur l'origine, l'appartenance ethnique ou raciale de la personne, qu'elle soit réelle ou supposée.

Regroupement familial

En cas de violence de la part du conjoint, les femmes migrantes arrivées en Belgique grâce au regroupement familial éprouvent des difficultés pour quitter leur domicile parce qu'elles craignent de perdre leur droit de séjour (obtenu grâce au regroupement familial).

Accès au logement

Les femmes migrantes ont beaucoup de difficultés dans la recherche de logement sain et adapté à leurs besoins (ex. famille nombreuse, couleur de la peau, port du voile, difficulté pour comprendre et parler la langue, etc.).

Emploi

Chercher un emploi est très stressant, surtout pour toutes ces femmes dont les compétences ne sont pas toujours reconnues (ex. équivalences de diplôme, expériences non reconnues, etc.).

Procédures administratives

La longueur et la difficulté des procédures administratives sont un obstacle pour plusieurs femmes. Certaines démarches sont très discriminantes (ex. la collecte de documents dans le pays d'origine : des documents sont exigés pour des femmes originaires de certains pays, etc.).

Contexte juridique

Souvent, l'accompagnement juridique n'est pas adéquat et/ou coûte très cher (accès difficile aux avocat.e.s pro deo, manque d'accompagnement global et de médiation culturelle, manque de sensibilisation de la part des avocat.e.s sur les thématiques migratoires sensibles, prise en charge inadéquate, etc.).

Dans le domaine de la santé

Plusieurs femmes migrantes ont subi des violences (verbales, physiques, psychiques...) de la part des institutions médicales et/ou des mauvais traitements (ex. refus de prise en charge à cause des documents, traitements inadéquats, etc.).

Isolement et solitude

La crise du Covid 19 a empiré le sentiment de solitude et d'isolement, en provoquant du stress chez les femmes migrantes (ex. manque de réseau, etc.).

TYPES DE SÉJOURS :

DÉFINITIONS

Migrant.e

Une personne qui a quitté son pays, de manière forcée ou pas, et qui se trouve dans un autre pays. Le séjour dans le pays étranger peut être temporaire ou durable. "Migrant.e" est le terme générique qui sert à désigner toutes les personnes qui migrent, regroupant ainsi tous les statuts : migrant.e.s en transit, demandeur.euse.s d'asile, réfugié.e.s, personne sans papiers, étudiant.e.s, expatrié.e.s, travailleur.euse.s étranger.e.s, etc.

Primo arrivant.e

Toute personne étrangère qui est récemment arrivée dans un autre pays, et cela pour la première fois. Critères : être étranger.e, de moins de 65 ans, avoir séjourné en Belgique légalement depuis moins de 3 ans, disposer d'un titre de séjour de plus de trois mois et être inscrit.e au registre des étranger.e.s d'une Commune pour la première fois (cette appellation n'est pas utilisée pour les personnes ressortissantes des pays européens).

Migrant.e en transit

Ces personnes sont rentrées dans un pays de l'Union Européenne, avec l'objectif de se rendre dans un autre pays.

Réfugié.e politique

Le statut de “réfugié.e politique” est régi par la Convention de Genève de 1951. Celle-ci précise qu’un.e réfugié.e est une personne qui a quitté son pays d’origine “craignant avec raison d’être persécuté du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays”. La Convention de Genève énonce cinq raisons de persécution qui permettent de recevoir le statut de réfugié.e : race, nationalité, religion, appartenance à un certain groupe social ou les opinions publiques.

Au terme de la procédure de protection internationale, la personne qui reçoit la protection avec le statut de réfugié.e politique est protégée contre un possible renvoi vers son pays d’origine. En Belgique, ce statut donne droit à un séjour limité de 5 ans, qui peut par la suite devenir illimité.

Demandeur.euse d’asile

Selon Amnesty International, “un.e demandeur.euse d’asile est une personne qui sollicite une protection internationale hors des frontières de son pays, mais qui n’a pas encore été reconnue comme réfugié.e”. Demander le statut de demandeur.euse d’asile est donc un droit humain, donc à priori tout le monde doit être autorisé.e à entrer dans un autre pays pour y demander l’asile.

Le droit international dispose des droits pour protéger les personnes migrant.e.s – et tous les autres humains en général, demandeur.euse.s d’asile inclu.e.s. Par exemple, ces droits sont prévus par 14 articles de la Déclaration universelle des droits de l’Homme, par la Convention des Nations unies relative au statut des réfugié.e.s (1951) et aussi par la Convention internationale sur la Protection des droits de tous les travailleur.euse.s migrant.e.s et des membres de leur famille.

Migrant.e économique

Le ou la migrant.e économique est souvent représenté.e comme une personne qui est entrée de manière irrégulière dans un pays en vue d'y travailler sans y être autorisé.e. Cependant, cette représentation est trompeuse car la réalité est plus complexe.

Le ou la migrant.e économique peut aussi avoir été admis.e de manière légale dans un pays (c'est-à-dire avec un titre de séjour) en vue d'y exercer une activité professionnelle.

MENA

L'acronyme MENA, c'est à dire "mineur étranger non accompagné", définit toute personne qui : est âgée de moins de dix-huit ans, n'est pas accompagnée d'une personne exerçant l'autorité parentale ou la tutelle en vertu de la loi nationale du mineur, est ressortissante d'un pays non membre de l'Espace économique européen et se trouve dans l'une des deux situations suivantes : a demandé la reconnaissance du statut de réfugié ou ne satisfait pas aux conditions d'accès au territoire et de séjour fixées par les lois sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers.

Sans-papiers

Le mot "sans-papiers" n'a aucune valeur juridique, mais il est utilisé pour désigner les personnes n'ayant pas reçu ou ne possédant plus de titre de séjour valable en Belgique. Les sans-papiers ne rentrent pas dans les statistiques officielles, elles sont administrativement invisibles, mais nous estimons qu'elles sont entre 100.000 et 150.000 en Belgique, soit plus d'1% de la population belge et qu'elles se trouvent principalement dans la ville de Bruxelles.

Malgré leur statut irrégulier, les personnes sans-papiers ont des droits fondamentaux, notamment le droit à l'aide médicale urgente, le droit de se marier et le droit à l'éducation pour les enfants de moins de 18 ans.



LES SEULS COUPS QUE
L'AMOUR FAIT ONNE
SONT LES COUPS DE FOURE

si l'atmosphère
de nos jours
est

FEU
Collect

CADRE LÉGISLATIF INTERNATIONAL

Plusieurs textes garantissent les droits humains fondamentaux et les droits d'égalité de genre au niveau international :

- La Charte des Nations Unies,
- La Déclaration universelle des droits de l'Homme,
- Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques,
- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels,
- La Convention contre la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradant,
- La Convention sur l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes (Convention d'Istanbul),
- La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Nous allons nous pencher sur les textes juridiques spécifiques d'application en Belgique sur les questions liées au genre et à la migration : statut de réfugié.e, procédure d'asile, regroupement familial et violences intrafamiliales.



STATUT DE RÉFUGIÉ.E

CONVENTION DE GENÈVE 1951

La convention de Genève de 1951 définit le statut de réfugié.e.:

Art 1. *Toute personne qui craint avec raison d'être persécuté.e en raison de sa race, sa nationalité, sa religion, son opinion politique ou son appartenance à un groupe social et qui ne veut ou ne peut se prévaloir de la protection de son pays d'origine.*

Les violences de genre (qui touchent les femmes/filles et les minorités de genre) sont reprises dans cette Convention.

Parmi celles-ci, on retrouve : actes ou causes de persécutions liées au genre, mariages forcés et précoces, violences domestiques, violences sexuelles, crimes dits d'"honneur", violences en raison de l'orientation sexuelle, traite des êtres humains, stérilisation forcée, lévirat, sororat, mutilations génitales féminines, etc.

La Convention prend également en compte :

- les violences exercées par l'État (violences institutionnelles)
- les violences exercées par des groupes ou des personnes privées, si l'État ne veut pas ou ne peut pas protéger la personne contre ces violences (ex. membre de la famille, questions liées à une vengeance de sang, violences familiales, etc.)

Cette Convention met par exemple en avant :

Art 3. Non-discrimination. Les États contractants appliqueront les dispositions de cette Convention aux réfugiés sans discrimination quant à la race, la religion ou le pays d'origine.

Art 4. Religion. Les États contractant accorderont aux réfugiés sur leur territoire un traitement au moins aussi favorable que celui accordé aux nationaux en ce qui concerne la liberté de pratiquer leur religion et en ce qui concerne la liberté d'instruction religieuse de leurs enfants.

Art 16. Droit d'ester en justice. Tout réfugié aura, sur le territoire des États contractants, libre et facile accès devant les tribunaux (...).

Art 23. Assistance publique. Les États contractants accorderont aux réfugiés résidant régulièrement sur leur territoire le même traitement en matière d'assistance et de secours public qu'à leurs nationaux.

Art 26. Liberté de circulation. Tout État contractant accordera aux réfugiés se trouvant régulièrement sur son territoire le droit d'y choisir leur lieu de résidence et d'y circuler librement sous les réserves instituées par la réglementation applicable aux étrangers en général dans les mêmes circonstances.

Art 32. Expulsion. Les États contractants n'expulseront un réfugié se trouvant régulièrement sur leur territoire que pour des raisons de sécurité nationale ou d'ordre public.

REGROUPEMENT FAMILIAL

LOI DU 15 DÉCEMBRE 1980

C'est la Loi sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers du 15 décembre 1980 (dite "loi des étrangers") qui s'occupe du regroupement familial. Dernière modification de cette loi : août 2025.

Le droit au regroupement familial est, comme son nom l'indique, le droit pour une famille qui a été séparée par l'émigration d'un.e de ses membres de se réunir à nouveau par la migration d'un.e ou plusieurs autres membres.

Qui peut rejoindre le/la citoyen.ne belge (le/la regroupant.e) ?

- Couple : Les partenaires (ex. époux, épouse, cohabitant.e légal.e, etc.) âgés de plus de 21 ans. Cet âge minimum est ramené à 18 ans lorsque les demandeur.euse.s apportent la preuve d'une cohabitation d'au moins un an avant l'introduction de la demande de regroupement familial. Condition : prouver une relation stable et durable.
- Les enfants mineurs de 21 ans, qu'il s'agisse des enfants du regroupé ou du regroupant ou des deux. Pour autant que le parent regroupé en ait le droit de garde et, en cas de garde partagée, à la condition que l'autre titulaire (regroupant) ait donné son accord pour le droit de garde.
- Un enfant majeur en situation de handicap.
- MENA reconnu.e réfugié.e : âgé.e de moins de 18 ans et être entré.e dans le Royaume sans être accompagné.e d'un.e étranger.e majeur.e.

Conditions et principes

- Le regroupement familial est possible lorsque le résident en Belgique remplit certaines conditions de séjour, de moyens de subsistance, de logement, etc.
- Pour les personnes qui souhaitent rejoindre un membre de la famille déjà présent en Belgique, elles doivent en général demander un visa type D (« long séjour ») pour le motif « regroupement familial ».
- Il faut prouver :
 - Le lien de parenté ou de partenariat (mariage, vie de couple, enfant, etc.).
 - Des moyens de subsistance suffisants pour accueillir les membres de la famille.
 - Un logement “adéquat” pour loger le ou les membres de la famille.
- Après l’arrivée en Belgique, le membre de la famille devra s’enregistrer à la commune et obtenir un permis de séjour (titre de séjour) selon le cas.
- Il existe des règles spéciales pour les membres de la famille : enfants majeurs dépendants, conjoints ou partenaires légaux, etc. par exemple
- Note : En août 2025, de nouvelles règles sont entrées en vigueur pour le regroupement familial en Belgique.

Procédure étape par étape

- Le résident en Belgique vérifie qu’il remplit les conditions (titre de séjour, moyens, logement, etc.).
- Le membre de la famille à l’étranger dépose une demande de visa type D « regroupement familial » auprès de l’ambassade ou du consulat belge compétent dans le pays de résidence.
- Le dossier doit comporter divers documents : passeport, acte(s) de naissance, livret de famille ou acte de mariage/partenariat, preuve de moyens, preuve de logement, assurance santé, etc.

- Une fois le visa accordé, la personne s'inscrit à la commune à son arrivée en Belgique afin d'enregistrer son séjour et d'ouvrir son droit à l'obtention d'un titre de séjour.
- Le permis de séjour (titre) peut d'abord être temporaire (carte A) puis après 5 ans un permis de séjour durable (carte B-carte) peut être délivré.
- En cas de décision de refus, possibilité de recours devant le Conseil du contentieux des étrangers (CALL).

Coûts

- Le coût de la demande de visa type D pour regroupement familial est notamment ≈ 180 €.
- Il y a aussi une contribution administrative exigée pour le traitement de la demande de titre de séjour ou de visa.
- Attention : cette contribution n'est pas remboursable si la demande est rejetée.

Remarques importantes & nouveautés

- Le traitement de la demande peut prendre jusqu'à 9 mois ou plus selon la complexité.
- Les autorités veillent particulièrement au respect des conditions de logement, de revenus et d'assurances.
- Les nouvelles règles entrées en vigueur en août 2025 modifient certains seuils de revenus et l'âge minimum du demandeur ou du sponsor pour le regroupement familial.
- Même si la demande est acceptée, cela ne garantit pas automatiquement l'octroi si les conditions ne sont plus remplies ou si l'autorité estime qu'il y a un risque (ex : mariage de complaisance).
- Le test ADN entre un parent et son enfant peut être demandé dans certains cas notamment si la filiation n'est pas clairement prouvée ou que les documents étrangers sont jugés douteux, falsifiés ou non reconnus.

Violences familiales

La personne victime de violence familiale de la part du partenaire regroupant peut quitter le domicile. Le terme "violence intrafamiliale" (VIF) comprend tout acte violent de la part du conjoint (agressions, menaces ou contraintes verbales, violences physiques ou sexuelles, violences économiques ou portant atteinte à l'intégration socio-professionnelle de l'autre : ex. empêcher de sortir, de travailler, garder les documents d'identité, insultes, ne pas donner accès à des moyens financiers, empêcher des rencontres avec des ami.e.s ou le fait d'assister aux cours de langues). Le terme violence intrafamiliale est le terme de référence utilisé par la police et selon la circulaire COL4/2006.

/ LA NATIONALITÉ BELGE

Conditions générales

Pour un adulte (18 ans ou plus) souhaitant acquérir la nationalité belge par déclaration (la voie la plus courante) :

- Résidence légale en Belgique pendant au moins 5 ans (avec permis de séjour illimité au moment de la demande).
- Droit de séjour illimité (ou permis équivalent) et résidence principale en Belgique au moment de la demande.
- Preuve d'intégration sociale et/ou économique, selon la situation :
- Connaissance suffisante d'une des langues nationales (français, néerlandais ou allemand) – niveau B1 selon les amendements de la législation.
- Participation économique : avoir travaillé pendant un certain nombre de jours sur les 5 dernières années ou être indépendant par exemple, sauf cas particuliers (invalidité, âge de la pension, etc.).
- Il existe d'autres cas particuliers : mariage avec un·e Belge (après cohabitation de 3 ans), parent d'enfant belge, la situation d'invalidité, résident depuis 10 ans mais participation à la vie de la communauté hôte, etc.
- La demande se fait à la commune (de résidence principale de la personne).

Étapes de la procédure

- Se renseigner auprès de la commune sur les modalités (prendre rendez-vous, remplir formulaire et questionnaire initial).
- Rassembler tous les documents requis : titre de séjour, certificats linguistiques ou d'intégration, preuve de travail ou de cotisations, actes d'état civil, etc.
- Soumettre le dossier à la commune et payer les frais d'enregistrement (voir coût ci-dessous).
- La commune envoie le dossier au Ministère public / Procureur du Roi pour examen – la durée maximale est de 4 mois après réception du dossier complet.
- Si une décision positive est émise (ou absence de décision dans le délai légal), la nationalité est accordée. Ensuite, la personne doit demander une carte d'identité belge.

Coûts

- Depuis le 29 juillet 2025, les frais d'enregistrement pour une demande de nationalité belge sont de 1 000 € pour les adultes.
- Note : Pour les enfants ou dans le cas d'un « recouvrement » de nationalité (récupération de la nationalité belge) les frais peuvent être gratuits.
- Attention : les frais de 1 000 € doivent être payés avant le dépôt de la déclaration de nationalité. Sans preuve de paiement, la demande est considérée comme incomplète.
- Autres coûts possibles : les traductions, les certificats, les apostilles, les photocopies, les frais communaux, les extraits d'actes de l'Etat civils, etc. Ces frais ne sont pas toujours inclus dans les droits de base.

Durée estimée

- Après dépôt complet et admissible, l'examen par le Procureur du Roi peut durer jusqu'à 4 mois.
- Mais à partir du dépôt initial à la commune jusqu'à la délivrance effective de la nationalité et l'obtention de la carte d'identité, la procédure peut prendre plus de temps selon la commune.

Particularités et remarques importantes

- Le fait de remplir les conditions ne garantit pas l'octroi à 100 % : si le dossier présente des « faits personnels graves » (ex. condamnations, menaces à la sécurité, etc.), la nationalité peut être refusée.
- Le coût élevé (1 000 €) est assez récent et a suscité des réactions, car il s'agissait avant d'un montant beaucoup plus bas (150 €).
- Le niveau de langue et d'intégration est renforcé : niveau B1 en langue (français ou néerlandais) est désormais requis par exemple.
- Pour les mineurs, ou ceux qui acquièrent par attribution (exemple : enfant d'un parent belge), il y a des règles spécifiques, souvent plus souples.
- Si la résidence légale est interrompue (par absence prolongée par exemple), cela peut remettre en cause le « calcul des 5 ans ». Il est important de bien consulter les conditions détaillées.

TITRES DE SÉJOUR ET DROITS EN BELGIQUE

Titres de séjour principaux

- Carte A : séjour temporaire (1 an renouvelable). Le travail est possible sous conditions.
- Carte B : résidence illimitée (5 ans). Le travail est libre.
- Carte C : résidence permanente UE. Les droits sociaux sont complets.
- Carte D : longue durée UE. La mobilité est facilitée.
- Carte H : carte bleue européenne (il s'agit de travailleurs et travailleuses qualifié·e·s).
- Carte E / E+ : citoyens UE (séjour de 5 ans ou permanent).
- Carte F / F+ : regroupement familial (séjour temporaire puis permanent).
- Mineurs étrangers : leur statut est lié à celui des parents.

Syndicats en Belgique

- Rôle : protéger les travailleurs, défendre leurs droits et les accompagner en cas de problème ou de litiges.
- Syndicats : CSC (vert), FGTB (rouge), CGSLB (bleu).
- Coût : 15-22 €/mois, réductions possibles pour les demandeurs d'asile.
- Importance : soutien en cas de non-paiement, contrat incorrect ou illégal, harcèlement...

Mutuelles en Belgique

- Rôle : remboursement des soins médicaux (médecin, hôpital, pharmacie et autres structures de soins).
- Mutuelles principales : Solidaris, Mutualité Chrétienne, Mutualité Libre, Mutualité Socialiste, CAAMI.
- CAAMI = quasi gratuite, idéale pour les nouveaux arrivants.
- Statut BIM : soins moins chers pour les revenus faibles ou les bénéficiaires du CPAS.
- Demandeurs d'asile en centre : AMU gratuite au début.

Relations familiales et administration

- Mariage : droits fiscaux, héritage automatique et regroupement familial. Le CPAS compte l'ensemble des revenus du couple.
- Cohabitation légale : officielle et certains droits communs. CPAS = ménage commun.
- Cohabitation de fait : non officielle, mais le CPAS peut considérer une telle cohabitation comme ménage selon la réalité.

Avocat pro deo

- Gratuit ou quasi gratuit pour les revenus faibles, les demandeurs d'asile et les bénéficiaires du CPAS.
- Documents : attestation CPAS, preuves d'asile, fiches de paie, etc.
- Procédure : contacter le Bureau d'Aide Juridique (BAJ).
- Contacts : Bruxelles (Palais de Justice), Liège, Namur, Mons, Charleroi, etc.

TYPES DE COHABITATIONS, MARIAGES ET REGROUPEMENTS FAMILIAUX EN BELGIQUE

A. Les formes de vie commune en Belgique

La Belgique reconnaît trois formes principales de vie en couple ou en famille :

1. La cohabitation de fait

- C'est la situation la plus simple : deux personnes vivent ensemble sans formalité.
- Elles peuvent être en couple, amies, membres d'une même famille.
- Aucun document n'est nécessaire.
- Les droits sont limités : pas de protection juridique particulière, sauf pour certains aspects (bail, allocations familiales, etc.).

2. La cohabitation légale

- C'est un statut officiel, enregistré à la commune.
- Accessible à toutes les personnes, qu'elles soient en couple ou non.
- Donne certains droits :
 - o protection du logement familial
 - o partage limité des biens
 - o possibilité d'être fiscalement considéré comme ménage
- Plus simple à rompre qu'un mariage : une déclaration à la commune suffit.

3. Le mariage

- Le mariage civil est ouvert à tous les couples, y compris les couples LGBTQIA+.
- Il donne les droits les plus complets :
 - o héritage
 - o pension de survie
 - o protection du logement
 - o filiation et adoption
- La dissolution se fait par divorce.

B. Le mariage en Belgique

Conditions principales :

- Avoir 18 ans (exceptions possibles dès 16 ans avec autorisation).
- Être libre de tout autre mariage.
- Ne pas être trop proches parents.
- Avoir un lien avec la Belgique (résidence, nationalité...).

Procédure :

1. Dépôt du dossier de mariage à la commune.
2. Délai légal de 14 jours minimum.
3. Célébration du mariage civil à la maison communale.

Mariage et séjour

Pour les personnes étrangères, le mariage ne donne pas automatiquement un droit de séjour, mais il peut permettre une demande de regroupement familial.

C. Le regroupement familial

Le regroupement familial permet à un membre de la famille de rejoindre une personne qui réside légalement en Belgique.

Peuvent demander un regroupement familial :

- Le conjoint ou partenaire enregistré (cohabitation légale).
- Le partenaire avec qui la relation est durable et stable.
- Les enfants mineurs.
- Dans certains cas : les parents d'un mineur belge.

Conditions générales :

- Logement suffisant.
- Assurance maladie.
- Ressources financières stables (sauf exceptions, ex. réfugiés reconnus).

Durée du séjour :

- Un premier titre de séjour de 1 an, renouvelable.
- Après 5 ans : possibilité d'obtenir un séjour de longue durée.

LES TYPES DE VISAS ET DE SÉJOURS EN BELGIQUE

La Belgique distingue plusieurs types de visas et de titres de séjour selon la durée et le motif.

A. Les visas de courte durée (moins de 90 jours)

1. Visa Schengen (type C)

Pour :

- tourisme
- visite familiale
- événements
- courts séjours professionnels

Valable dans tout l'espace Schengen.

2. Visa pour raisons médicales

Pour recevoir un traitement en Belgique.

B. Les visas de longue durée (plus de 90 jours) – Visa D

Le visa D permet d'entrer en Belgique pour y résider plus longtemps.

1. Visa étudiant

Pour suivre des études supérieures. Conditions : inscription, moyens financiers, assurance.

2. Visa travail

Plusieurs catégories :

- permis de travail
- carte bleue européenne
- travailleurs hautement qualifiés
- chercheurs
- artistes

3. Visa regroupement familial

Pour rejoindre un membre de la famille vivant légalement en Belgique.

4. Visa humanitaire

Attribué dans des situations exceptionnelles.

5. Visa pour raisons médicales graves

Dans des cas très spécifiques.

C. Les titres de séjour en Belgique

Après l'arrivée, la personne doit s'inscrire à la commune et reçoit un document de séjour :

1. A – Séjour temporaire

- Étudiants
- Travailleurs
- Regroupement familial (première année)

2. B – Séjour illimité

Après plusieurs années de séjour légal.

3. C – Résident de longue durée UE

Après 5 ans de séjour stable.

4. F et F+ – Regroupement familial

Pour les membres de famille de citoyens européens.

L'INSCRIPTION DES ENFANTS DANS LES ÉCOLES EN BELGIQUE

La Belgique a un système scolaire organisé par trois communautés : française, flamande et germanophone. Ottignies-LLN dépend de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

A. L'obligation scolaire

- De 6 à 18 ans.
- L'enseignement maternel (2,5 à 6 ans) n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

B. Types d'écoles

1. Écoles maternelles

Dès 2 ans et demi.

2. Écoles primaires

De 6 à 12 ans.

3. Écoles secondaires

De 12 à 18 ans.

4. Réseaux d'enseignement

- Officiel (communal, provincial, communautaire)
- Libre (souvent catholique)
- Enseignement spécialisé

C. Comment inscrire un enfant ?

1. Pour l'école maternelle et primaire

- Inscription directement auprès de l'école.
- Documents nécessaires :
 - o preuve d'adresse
 - o documents d'identité
 - o carnet de vaccination
 - o si possible : documents scolaires précédents

2. Pour l'école secondaire

Le système d'inscription est régulé (décret inscriptions). Étapes :

1. Choisir les écoles.
2. Remplir le formulaire unique d'inscription.
3. Dépôt dans l'école de premier choix.
4. Attribution selon critères (fratrie, proximité, etc.).

D. Aide pour les familles

Centres PMS (Psycho-Médico-Sociaux)

- Aide psychologique
- Orientation scolaire
- Soutien aux familles

CPAS

Peut aider pour :

- matériel scolaire
- frais de cantine
- transport

Écoles de devoirs

Soutien scolaire gratuit ou à faible coût.

ASSOCIATIONS ET INITIATIVES - PROTECTIONS MENSTRUELLES

Bruxelles & Wallonie

BruZelle - Bruxelles

Rue Marcq 17, 1000 Bruxelles

☎ 0478 81 54 24

Services offerts : Collecte et distribution gratuite de protections menstruelles et sensibilisation à la précarité menstruelle.

Maison de Santé Clémentine - Ottignies
Av. des Combattants, 72 - 1340 Ottignies

☎ **010/750 725**

Services offerts : Distribution gratuite grâce à un réseau d'associations partenaires.

Sang Souci - Réseau Solidaris

Zone : Principalement Wallonie (réseau large d'associations partenaires)

Services offerts : Distribution de tampons, de serviettes, de culottes menstruelles ; d'informations sur la santé menstruelle.

Goods to Give (G2G) - Bruxelles / Etterbeek

Rue des Pères Blancs, 4 - 1040 Etterbeek

Services offerts : Redistribution d'articles d'hygiène (dont les protections menstruelles) aux organisations sociales à travers la Belgique.

Planning Familial de Louvain-la-Neuve

Cours des Trois Fontaines, 31 - 1348 LLN

☎ **010 45 12 02**

Services offerts : Mise à disposition de trousse de protections pour les personnes en situation de précarité, en partenariat avec BruZelle.

Flandre - Associations et Initiatives

Caritas Vlaanderen

Zone : Flandre

Services offerts : Lutte contre la précarité menstruelle ; mise en place ou soutien à des distributeurs gratuits (écoles, lieux publics et centres sociaux).

Réseau : Partenaires sociaux, « sociale kruidenier », CPAS et banques alimentaires.

Collaborations BruZelle en Flandre

Services offerts : Collecte et distribution grâce à des partenaires flamands.

Réseau d'associations sociales et épiceries sociales

Services offerts : Distribution de protections grâce à des circuits d'aide sociale (banques alimentaires, centres sociaux et CPAS...).

Basé sur les recommandations de Caritas Vlaanderen.

Points-clés pour l'orientation des femmes

Protections disponibles gratuitement dans la majorité de ces structures.

Différentes formes de distribution :

- trousse individuelle,
- dons ponctuels,
- distributeurs gratuits,
- colis distribués grâce aux associations sociales.

Groupes ciblés : femmes en précarité, étudiantes, bénéficiaires des services sociaux et résident·es de centres d'accueil.

Ressources utiles pour le terrain

Pour recevoir des stocks réguliers : BruZelle, Goods to Give et Solidaris (Sang Souci).

Pour un relais local : plannings familiaux et maisons médicales.

Pour développer un partenariat en Flandre : Caritas Vlaanderen et réseaux sociaux locaux.

CENTRES ET CLINIQUES VIH - IST (BRABANT-WALLON, BRUXELLES & FLANDRE)

Le Collectif des Femmes (projet Nyampinga)

Vous vivez avec le VIH ? Vous n'êtes pas seule.

Avenue du grand Cortil, 15A - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ 010 47 47 69

accueil@collectifdesfemmes.be

www.collectifdesfemmes.be

Services offerts :

- Favoriser le lien social
- Aide administrative
- Accompagnement à la recherche de logement
- Formation
- Contribuer à votre bien-être

Institute of Tropical Medicine (ITM / IMT) - Anvers

Kronenburgstraat, 43/3 - 2000 Antwerpen

itg.be / depistage.be

Services offerts :

- Clinique spécialisée VIH/IST
- Dépistage gratuit ou très accessible
- Soins + accompagnement
- Accueil "low threshold" (publics vulnérables, migrants, etc.)

Free Clinic vzw (MSOC) – Anvers
Schijnpoortweg 14, 2060 Antwerpen
free-clinic.be

Services offerts :

- Aide médicale
- Dépistage IST
- Suivi pour publics à risque (usage de drogue, vulnérabilité...)

HIVSAM Project – Flandre
Lieux : Anvers + autres villes

Services offerts :

- Sensibilisation VIH/IST
- Dépistages réguliers
- Travail communautaire, notamment auprès des communautés subsahariennes

Centre MiA – Bruxelles
Rue Haute, 322 (Bâtiment 900) – 1000 Bruxelles
depistage.be

Services offerts:

- Dépistage VIH/IST
- Possible anonymat
- Gratuité pour personnes sans mutuelle

EX AEQUO – Bruxelles
Rue des Grands Carmes, 20 – 1000 Bruxelles

Services offerts:

- Tests rapides VIH / IST et hépatites
- Public prioritaire : hommes gais, bi, transgenre, non-binaires...

Aide Info Sida – Bruxelles
Rue Duquesnoy 45, 1000 Bruxelles
preventionsida.org

Services offerts:

- Séances mensuelles de dépistage gratuit et anonyme (VIH + syphilis)
- Sans RDV ou sur RDV selon campagne de sensibilisation en cours.

Ce que les plannings familiaux peuvent faire pour toi

Dépistages VIH / IST

Tests : VIH, chlamydia, syphilis, gonorrhée, hépatites et herpès (selon centres)

Coût : gratuit ou tarifs très bas (0-15 €)

Souvent anonymes

Consultations médicales

Examen des symptômes

Confirmation d'un diagnostic d'IST

Prescription de traitement

Certificat médical

Réponses à toutes les questions (sans jugement)

Soutien autour de la sexualité

Questions sur la sexualité, la protection et les risques

Conseils en cas d'anxiété, de douleurs et de troubles de la sexualité

Orientation en matière de contraception

Préservatifs gratuits selon les centres

Ordonnances et traitements

Antibiotiques IST

Tests (urinaires et prise de sang)

Contraception

Vaccins (HPV, hépatite B - selon les centres)

Soutien psychologique

Psychologue spécialisé·e

Thérapie de couple

Gestion du stress qui affecte la sexualité

Aide en cas de peur et/ou d'angoisse liée à la sexualité

Aide sociale

Accompagnement pour les personnes en situation de précarité

Orientation vers les médecins et soins médicaux gratuits

Explications sur le système de santé

DÉPISTAGES

Pour te faire dépister d'une IST (infection sexuellement transmissibles), voici les lieux utiles :

LE COLLECTIF DES FEMMES

Le Collectif des Femmes de LLN organise une après-midi de dépistages - VIH, hépatite B, hépatite C et syphilis - gratuits, anonymes et confidentiels, d'entretiens individuels et d'écoute avec la Plateforme Prévention Sida 1x/mois

Tous les 3^e mercredis du mois, de 13h30 à 17h30.

Rue de la Citronnelle, 71 - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ 010 47 47 69

accueil@collectifdesfemmes.be

www.collectifdesfemmes.be

Sur place, tu trouveras :

- du café, du thé, des biscuits
- une écoute bienveillante
- des réponses à tes questions
- des ressources utiles (en ligne et matérielles)
- des préservatifs internes et externes, du lubrifiant
- des brochures claires et accessibles
- des quiz, des jeux, et plein d'occasions d'apprendre ensemble

UNIVERS SANTÉ ET L'ÉQUIPE SANTÉ DE L'UCL

Ils organisent de grandes journées de dépistage 2x/an

AIMER À LLN

Ils organisent des dépistages 1x/mois

TOUS LES CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

(comme AIMER à LLN ou celui de Wavre) proposent des tests de dépistage

LA MAISON ARC-EN-CIEL DU BRABANT WALLON (MAC DU BW)

Rue des Deux-Ponts, 15 - 1340 Ottignies

organise des permanences de dépistage :

1. Permanence de la Plateforme Prévention Sida/Cool and Safe à la MAC :

Sans rendez-vous.

Chaque 1er mercredi du mois de 16h00 à 20h00.

☎ **0467 80 78 79**

☎ **02 733 72 99**

l.bohy@preventionsida.or

<https://www.cool-and-safe.org/fr/>

2. Permanence d'ExAequo à la MAC :

Dépistages gratuits, confidentiels et immédiats du VIH et de la syphilis.

Chaque 3ème mercredi du mois de 16h00 à 20h00

Avec ou sans rendez-vous

☎ **0470 58 23 58**

wallonie@exaequo.be

<https://www.exaequo.be/fr/>

PARTOUT EN BELGIQUE :

- Toutes les maisons médicales proposent un test TROD ou une prise de sang
- Tous les hôpitaux réalisent des dépistages TROD et des prises de sang
- Tout médecin traitant peut réaliser un test de dépistage ou une prise de sang
- La Plateforme Prévention Sida organise des dépistages régionaux avec de nombreux partenaires (reste informé·e sur les réseaux sociaux)

LGBTQIA+

L'acronyme « LGBTQIA+ » signifie :

- L : Lesbienne
- G : Gay
- B : Bisexuel·le
- T : Transgenre / Trans
- Q : Queer ou en Questionnement
- I : Intersexe
- A : Asexuel·le / Aromantique / Agenre (selon contexte)
- + : toutes les autres identités et orientations non listées

Qui sont les personnes LGBTQIA+ ?

Le sigle LGBTQIA+ regroupe différentes orientations sexuelles et identités de genre. Il représente toutes les personnes dont l'orientation ou l'identité participent à la diversité de nos sociétés. Chaque lettre a une signification :

- L - lesbiennes : femmes attirées par les femmes.
- G - Gays : hommes attirés par les hommes.
- B - Bisexuel·les : personnes attirées par plusieurs genres.
- T - Transgenres / Trans : personnes dont l'identité de genre ne correspond pas au sexe assigné à la naissance.
- Q - Queer / en Questionnement : personnes qui ne se reconnaissent pas dans les catégories traditionnelles ou qui explorent leur identité.
- I - Intersexes : personnes nées avec des caractéristiques sexuelles (chromosomes, hormones, anatomie) qui ne correspondent pas aux définitions typiques du masculin ou du féminin.
- A - Asexuel·les / Aromantiques / Agenres : personnes qui ressentent peu ou pas d'attraction sexuelle, romantique ou qui ne se reconnaissent pas dans un genre.
- + : inclut toutes les autres identités et orientations existantes.

Pourquoi ce sigle est important ?

Il permet :

- de reconnaître la diversité des expériences humaines ;
- de donner de la visibilité aux personnes souvent marginalisées ;
- de favoriser le respect, l'intégration et la compréhension dans la société.

Les personnes LGBTQIA+ ont les mêmes droits que tout le monde : vivre en sécurité, aimer librement, être respectées et protégées contre les discriminations.

La loi en Belgique et partout dans le monde interdit strictement de discriminer les personnes LGBTQIA+. La loi punit sévèrement tout type de discrimination, de violence et de harcèlement concernant LGBTQIA+, ces peines peuvent aller jusque de lourdes poursuites judiciaires, des amendes et même des peines de prisons.

À Louvain-la-Neuve, l'association la plus proche qui défend et accompagne les LGBTQIA+ est la Maison Arc-en-Ciel du Brabant wallon, la MAC du Bw

Rue des Deux-Ponts, 15 - 1340 Ottignies

Informations utiles pour les personnes LGBTQIA+ en Belgique

Associations - Services - Contacts essentiels

La Belgique dispose d'un réseau solide d'associations, de services publics et d'organisations internationales qui soutiennent les personnes LGBTQIA+ dans leurs droits, leur santé, leur sécurité et leur bien-être. Cette section rassemble les contacts les plus utiles, classés par type d'organisme, afin de faciliter l'accès à l'information, à l'aide et à l'accompagnement.

LES MAISONS ARC-EN-CIEL (MAC)

Les Maisons Arc-en-Ciel sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'information et d'activités pour les personnes LGBTQIA+. Elles sont présentes dans toutes les provinces de Wallonie et à Bruxelles.

Services proposés :

- Accueil, écoute, orientation
- Permanences sociales
- Dépistage VIH/IST (selon les antennes)
- Groupes de parole
- Activités culturelles et communautaires
- Soutien aux victimes de discriminations

Contacts principaux :

Maison Arc-en-Ciel du Brabant wallon, la MAC du Bw

☎ **0486 60 75 17** et ☎ **0478 15 45 79**

Rue des Deux-Ponts, 15 - 1340 Ottignies

info@macbw.be

www.macbw.be

Maison Arc-en-Ciel du Brabant wallon (Wavre)

☎ **010 22 53 12**

Rue des Fontaines, 51 - 1300 Wavre

info@macbw.be

www.macbw.be

RainbowHouse Bruxelles

☎ **02 503 59 90**

Rue du Marché au Charbon, 42 - 1000 Bruxelles

info@rainbowhouse.be

- www.rainbowhouse.be

Maisons Arc-en-Ciel de Wallonie (Charleroi, Liège, Namur, Mons, Verviers, Luxembourg...)

www.maisonsarcenciel.be

Chaque province possède sa propre antenne et ses propres horaires.

LES GRANDES FÉDÉRATIONS LGBTQIA+ EN BELGIQUE

Çavaria (Flandre et Bruxelles)

Fédération flamande LGBTQIA+

- Soutien juridique
- Lutte contre les discriminations
- Formations et sensibilisation

info@cavaria.be

www.cavaria.be

RainbowHouse Bruxelles

Fédération bruxelloise LGBTQIA+

- Coordination des associations LGBTQIA+
- Permanences sociales
- Actions politiques et culturelles

www.rainbowhouse.be

Arc-en-Ciel Wallonie

Fédération wallonne des Maisons Arc-en-Ciel

- Coordination des MAC
- Actions de prévention et de sensibilisation

www.arcenciel-wallonie.be

SERVICES PUBLICS BELGES UTILES AUX PERSONNES LGBTQIA+

UNIA – Centre interfédéral pour l'égalité des chances

Pour signaler une discrimination liée à l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre.

☎ **0800 12 800** (numéro gratuit)

www.unia.be

contact@unia.be

Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (IEFH)

Compétent pour les discriminations liées au genre, y compris les personnes trans.

☎ **02 233 41 75**

www.iefh.belgium.be

egalite.hommesfemmes@iefh.belgium.be

Service Public Fédéral Santé – Prévention VIH/IST

Informations officielles sur la santé sexuelle, le dépistage et la PrEP.

www.sante.belgique.be

Police – Ligne d'écoute pour les victimes

Pour signaler des violences, agressions ou menaces.

☎ **101** (urgence)

☎ **0800 30 300** (violences intrafamiliales et sexuelles)

CENTRES DE SANTÉ SEXUELLE ET DÉPISTAGE VIH/IST AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES LGBTQIA+

Ex Æquo (Bruxelles et Wallonie)

Association spécialisée dans la santé sexuelle des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et des personnes LGBTQIA+.

- Dépistage gratuit et anonyme
- Prévention VIH/IST
- Accompagnement PrEP

 **02 736 28 61**

www.exaequo.be

Plateforme Prévention Sida

- Campagnes de prévention
- Informations sur VIH/IST

www.preventionsida.org

Sida Sol (Solidaris)

Dépistage et accompagnement

www.sidasol.be

DROITS, DISCRIMINATIONS ET SOUTIEN JURIDIQUE

UNIA

Déjà cité ci-dessus, compétent pour toutes les discriminations LGBTQIA+.

Ligue des Droits Humains

Accompagnement juridique, documentation, soutien aux victimes.

www.liguedh.be

Centre de Médiation des Gens du Voyage et des Roms

Pour les personnes LGBTQIA+ issues de communautés spécifiques.

www.mediateurdesroms.be

ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE RÉFÉRENCE

ILGA-Europe

Organisation européenne de défense des droits LGBTQIA+.

www.ilga-europe.org

ONU – Droits humains LGBTQIA+

Informations et rapports internationaux.
www.unfe.org (United Nations Free & Equal)

OMS – Santé sexuelle

Recommandations internationales en matière de santé sexuelle.
www.who.int

NUMÉROS D'URGENCE ET LIGNES D'ÉCOUTE

- Police : 📞 **101**
- Urgences médicales : 📞 **112**
- Écoute violences sexuelles : 📞 **0800 98 100**
- Écoute violences conjugales : 📞 **0800 30 030**
- Télé-Accueil : 📞 **107** (écoute 24h/24)

Conclusion

La Belgique dispose d'un réseau riche et diversifié de services destinés aux personnes LGBTQIA+. Que ce soit pour un dépistage, une écoute ou une aide juridique

LE CADRE LÉGISLATIF BELGE QUI PROTÈGE LES PERSONNES

LGBTQIA+

Lois – Droits – Protection contre les discriminations

La Belgique fait partie des pays les plus avancés en matière de droits LGBTQIA+. Plusieurs lois protègent les personnes contre les discriminations, les violences et les inégalités fondées sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou les caractéristiques sexuelles.

1. Les lois anti-discrimination en Belgique

La Loi Anti-Discrimination (10 mai 2007)

Cette loi protège toute personne contre les discriminations fondées sur :

- l'orientation sexuelle
- l'identité de genre
- l'expression de genre
- les caractéristiques sexuelles

Elle interdit toute discrimination :

- dans l'emploi
- dans l'accès aux biens et services
- dans le logement
- dans l'enseignement
- dans les soins de santé
- dans l'administration publique

La loi couvre également :

- le harcèlement
- l'incitation à la haine
- les violences motivées par la haine

La Loi Genre (10 mai 2007)

Elle protège contre les discriminations liées au sexe, à la grossesse, à la maternité, mais aussi à :

- l'identité de genre
- l'expression de genre
- les caractéristiques sexuelles

Elle est particulièrement importante pour les personnes trans et intersexes.

La Loi Racisme (30 juillet 1981)

Bien qu'elle vise principalement les discriminations raciales, elle complète le cadre général de protection des LGBTQIA+.

2. Droits spécifiques pour les personnes trans

Loi du 25 juin 2017 sur la transidentité

Cette loi permet :

- de changer la mention du sexe à l'état civil
- de modifier le prénom
- sans obligation de chirurgie
- sans obligation de stérilisation
- sans obligation de traitement médical

La procédure est administrative, via la commune.

3. Droits familiaux et mariage

Mariage pour tous (2003)

La Belgique a été l'un des premiers pays au monde à ouvrir le mariage aux couples de même sexe.

Adoption (2006)

Les couples de même sexe peuvent adopter un enfant dans les mêmes conditions que les couples hétérosexuels.

Coparentalité et filiation

Des réformes successives ont renforcé la reconnaissance des familles LGBTQIA+.

4. Protection contre les crimes de haine

Les violences motivées par :

- l'orientation sexuelle
- l'identité de genre
- l'expression de genre

sont considérées comme circonstances aggravantes dans le Code pénal.

La police et les parquets en Belgique disposent de procédures spécifiques pour traiter ces plaintes.

5. Organisations internationales de référence

ILGA-Europe

Organisation européenne de défense des droits LGBTQIA+.

www.ilga-europe.org

United Nations Free & Equal (ONU)

Campagnes et ressources sur les droits LGBTQIA+.

www.unfe.org

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Références internationales en matière de santé sexuelle.

www.who.int

7. En résumé : vos droits en Belgique si vous êtes une personnes LGBTQIA+

- Vous avez le droit d'être protégé·e contre toute discrimination liée à votre orientation sexuelle ou identité de genre.
- Vous avez le droit de vous marier, d'adopter et de fonder une famille.
- Vous avez le droit de changer votre prénom et votre mention de sexe sans obligation médicale.
- Vous avez le droit d'être protégé·e contre les violences et les discours de haine.
- Vous pouvez porter plainte et être accompagné·e par des services spécialisés.

VIOLENCES DE GENRE ET MIGRATION

CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE (DITE LA CONVENTION D'ISTANBUL)

Il s'agit d'un traité international du Conseil de l'Europe qui souhaite éradiquer toutes formes de violence envers les femmes, y compris la violence conjugale et intrafamiliale, dont la Belgique est signataire.

La Convention d'Istanbul est un des premiers textes législatifs qui mentionne explicitement le lien entre les violences de genre et la migration.

Le caractère novateur de cette convention réside dans le fait que c'est la première convention qui définit le terme "genre" (art. 3 C), la violence à l'égard des femmes (art. 4 d) et qui prend en compte la condition spécifique des femmes migrantes (article 4.3 et chapitre VII).

Le chapitre VII (art. 59-61) est dédié à la Migration et à l'Asile et s'intéressent à la situation spécifique des femmes migrantes. La convention exige :

- *garantir aux victimes le statut de résident, même en cas de regroupement familial ;*
- *suspendre les procédures d'expulsion dans le cas où le séjour de la victime dépend du conjoint ou partenaire ;*
- *donner aux victimes un permis de résidence renouvelable dans le cadre d'une épreuve nécessaire pour une enquête ;*

- protéger les femmes victimes de mariage forcé ;
- protéger les femmes migrantes en leur garantissant le non refoulement dans le pays où elles seraient en péril “ou dans lequel elles pourraient être victimes de tortures ou de peines ou traitements inhumains ou dégradants (art. 61)”.

D'autres articles importants de la Convention d'Istanbul :

Art 4. Droits fondamentaux, égalité et non discrimination - exige que les droits fondamentaux de toutes les femmes soient respectés sans discrimination fondée sur la migration ou le statut de réfugié.

Art 33-39. Exigent la **criminalisation des formes de violences fondées sur le genre** susceptibles d'affecter de manière disproportionnée les femmes migrantes telles que les MGF et les mariages forcés.

Art 42. Justification inacceptable des infractions pénales, y compris les crimes commis au nom du prétendu “honneur” - demande que la culture, la coutume, la tradition ou le prétendu “honneur” ne soient pas considérés comme justifiant des actes de violence, un contrôle social négatif ou une quelconque violation de leurs droits humains.

Art 59. Statut de résidence - Concerne l'octroi d'un titre de séjour autonome en cas de dissolution d'un mariage ou d'une relation lorsque le statut de la femme dépend du conjoint ou du partenaire, assurant ainsi son indépendance.

Art 60. Demandes d'asile fondées sur le genre - vise à assurer que la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre soit reconnue comme une forme de persécution et comme une forme de préjudice grave donnant lieu à une protection complémentaire ou subsidiaire.

Art 60. *requiert l'élaboration de procédures d'accueil et d'asile sensibles au genre (y compris pour l'octroi du statut de réfugié.e et la protection internationale) et de services de soutien ainsi que des lignes directrices fondées sur le genre.*

Art 61. *vise à garantir que le principe de non refoulement s'applique également aux victimes de violence envers les femmes ayant besoin de protection : quel que soit leur statut ou leur lieu de résidence, ces personnes ne doivent pas être renvoyées dans un pays où leur vie serait en danger ou dans lequel elles risqueraient d'être torturées ou de subir des traitements inhumains ou dégradants.*

CADRE LÉGISLATIF BELGE

En Belgique, il existe des lois contre les discriminations, classées en trois catégories :

- **La loi Genre.** Elle s'occupe de toutes les discriminations concernant la sexualité, la grossesse, l'accouchement, l'allaitement, la maternité, l'adoption, la procréation médicalement assistée, l'identité de genre, l'expression de genre, la transition de genre, les caractéristiques sexuelles, les paternités et co-maternités.
- **La Loi antiracisme.** Les champs d'action sont la nationalité, l'origine ethnique ou nationale, la couleur de peau et l'ascendance.

- **Lois anti discriminations.** Ces lois concernent les discriminations à propos de: situation de handicap, la conviction religieuse ou philosophique, l'orientation sexuelle, l'âge, la fortune, l'état civil, la conviction politique, la conviction syndicale, l'état de santé, les caractéristiques physiques ou génétiques, la naissance, l'origine sociale et la langue.

Le Code pénal belge incrimine des formes de violences telles que :

- **le viol** (articles 375, 376 et 377) ;
- **le harcèlement** (article 422bis) ;
- **l'avortement forcé** (articles 348 et sv.) ;
- **les mariages et cohabitations forcés** (articles 391 sexies et sv.) ;
- **les violences physiques** (article 398) ;
- **les mutilations génitales féminines** (article 409) ;
- **la traite des êtres humains** (article 433 quinquies) ;
- **le sexisme** (article 444).

L'enjeu avec les violences faites aux femmes est qu'il reste parfois difficile de prouver les violences subies, d'autant plus pour une femme migrante dont le statut est précaire. C'est pour cette raison que ces plaintes pour violences n'aboutissent souvent pas.

MUTUELLE ET ASSURANCE

MALADIE

L'assurance obligatoire rembourse les soins et verse des indemnités (incapacité, maternité, paternité). Les mutuelles proposent aussi des assurances complémentaires, avec cotisation trimestrielle ou annuelle. Après l'inscription, vous recevez des vignettes personnelles. L'affiliation à une mutuelle ou à la CAAMI est obligatoire.

RÉDUIRE LES COÛTS DE SANTÉ

- Consulter un médecin conventionné (tarifs INAMI).
- Le statut BIM réduit fortement les frais médicaux, médicaments, hospitalisation et STIB.
- Le DMG coûte 4 € (1€ pour BIM) et donne des réductions, notamment pour les +75 ans.
- Les médicaments génériques sont moins chers.
- Les maisons médicales offrent des soins pluridisciplinaires.

REMBOURSEMENTS

Chaque soin donne lieu à un formulaire ou une facture. Vous disposez de 3 à 6 mois pour les transmettre. La mutuelle transfère automatiquement les données vers l'assurance complémentaire.

ASSURANCE MALADIE PRIVÉE

Certain·es résidents ajoutent une assurance privée pour un remboursement plus complet. Beaucoup d'employeurs offrent déjà une couverture supplémentaire. Exemples : Allianz, Avril MTC/MHI, Cigna Global.)

1. Alliance nationale des Mutualités chrétiennes (MC / CM)

Orientation : chrétienne, très implantée, réseau large. Forces :

- Très grand nombre de services complémentaires
- Réseau de maisons médicales, centres de soins, prévention
- Plateforme digitale très développée (MC/CM)

Mutuelles membres :

- Christelijke Mutualiteit Vlaanderen (CM)
- Mutualité chrétienne (MC)

2. Union nationale des Mutualités neutres

Orientation : neutre, non confessionnelle, non politique. Forces :

- Cotisations souvent plus basses
- Services complémentaires plus limités mais efficaces
- Positionnement « neutre » apprécié par certains publics

Mutuelles membres :

- Vlaams & Neutraal Ziekenfonds
- La Mutualité Neutre
- Mutualia - Mutualité neutre
- Neutraal Ziekenfonds Vlaanderen

3. Union nationale des Mutualités socialistes – Solidaris

Orientation : sociale, engagée, réseau associatif fort. Forces :

- Avantages importants en prévention, santé mentale, sport, bien-être
- Forte présence en Wallonie et Bruxelles
- Services sociaux étendus

Mutuelles membres :

- Solidaris Anvers
- Solidaris Brabant
- Solidaris Flandre-Occidentale
- Solidaris Flandre-Orientale
- Solidaris Wallonie
- Solidaris Limbourg
- Mutualité socialiste du Luxembourg

4. Union nationale des Mutualités libérales

Orientation : libérale, individualiste, axée sur l'autonomie. Forces :

- Services complémentaires variés
- Bonne couverture dentaire et hospitalisation selon régions
- Approche plus personnalisée

Mutuelles membres :

- ML MUTPLUS.be
- Liberale Mutualiteit Oost-Vlaanderen
- Mutualité Libérale HainautNamur
- Autres sections régionales

5. Union nationale des Mutualités libres (MLOZ)

Orientation : indépendante, non confessionnelle. Forces :

- Très large offre d'assurances complémentaires (via Partenamut, Helan...)
- Plateformes digitales performantes
- Souvent choisies par les travailleurs indépendants

Mutuelles membres :

- Partenamut
- Helan
- Freie Krankenkasse (communauté germanophone)
- Autres sections régionales

6. CAAMI – Caisse Auxiliaire d'Assurance MaladieInvalidité

Statut : organisme public. Forces :

- Aucune cotisation complémentaire obligatoire
- Couverture strictement limitée à l'assurance obligatoire
- Idéal pour les personnes souhaitant une solution minimaliste et gratuite

Limites :

- Pas d'assurances complémentaires
- Pas d'avantages supplémentaires

7. Caisse des soins de santé de HR Rail

Public : personnel des chemins de fer (SNCB, Infrabel, HR Rail). Forces :

- Couverture adaptée aux travailleurs du rail
- Services internes spécialisés

LE SYSTÈME BANCAIRE ET LES MODES DE PAIEMENT EN BELGIQUE

Le système bancaire belge repose sur des banques publiques et privées qui offrent des services essentiels : comptes courants, comptes d'épargne, cartes bancaires, crédits et services en ligne. Avoir un compte bancaire est indispensable, notamment pour percevoir un salaire : en Belgique, tout employeur verse la rémunération uniquement par virement bancaire, jamais en espèces. Sans compte, il est impossible d'être payé légalement dans le cadre d'un contrat de travail.

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Pour ouvrir un compte, il faut présenter :

- une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou/et titre de séjour)
- une adresse en Belgique (domicile ou résidence)
- parfois un numéro de registre national ou un document prouvant votre situation administrative

L'ouverture d'un compte est gratuite dans la plupart des banques. Une fois le compte activé, la banque fournit une carte de débit (Bancontact/Maestro) et un accès au ebanking qui vous permet de gérer votre compte sur une application GSM et sur internet sur ordinateur.

MODES DE PAIEMENT

La Belgique utilise principalement :

- Bancontact : le moyen de paiement le plus courant
- Virements bancaires : pour les salaires, factures, loyers
- Domiciliations : paiements automatiques (énergie, télécoms...)
- Cartes de crédit (Visa, Mastercard) : pour les achats importants ou en ligne
- Paiements mobiles : Payconiq, Apple Pay, Google Pay

Les paiements en espèces sont possibles mais de moins en moins utilisés.

EBANKING ET SÉCURITÉ

Le ebanking permet de consulter ses comptes, payer des factures, effectuer des virements et gérer ses cartes. L'accès se fait via un lecteur de carte, une application mobile ou un code sécurisé. Il est interdit de partager ses codes bancaires ou de payer quelqu'un pour une aide administrative non officielle.

RETRAITS, DÉPÔTS ET LOIS À RESPECTER

- Les retraits en cash sont libres mais surveillés en cas de montants élevés.
- Les dépôts en espèces sont autorisés, mais la banque peut demander une justification si la somme est importante (loi antiblanchiment).
- Les paiements en cash sont limités à 3 000 € maximum pour les achats entre particuliers et professionnels.
- Toute opération suspecte peut être signalée à la CTIF (Cellule antiblanchiment).

COMPTES D'ÉPARGNE

Les banques proposent des comptes d'épargne réglementés, avec un taux d'intérêt fixé par la banque et une fiscalité avantageuse. Ils servent à mettre de l'argent de côté, mais ne permettent pas les paiements quotidiens.

LA DÉCLARATION FISCALE

Une déclaration fiscale, c'est le document dans lequel tu indiques chaque année à l'État combien tu as gagné et quelles dépenses ou situations peuvent influencer tes impôts. C'est une sorte de photo de ta situation financière de l'année écoulée.

Elle est importante parce qu'elle permet :

- de calculer si tu dois payer des impôts ou si tu dois être remboursé
- de garantir que tes droits sont respectés (réductions, avantages, remboursements)
- d'éviter des amendes ou une taxation d'office

En bref, en Belgique, c'est une obligation légale et un outil essentiel pour que l'administration fiscale puisse faire correctement son travail et pour que toi, tu reçoives ce à quoi tu as droit.

Le site officiel belge Taxonweb et MyMinfin : rôle, utilité et obligations

1. Qu'est-ce que Taxonweb ?

Taxonweb est le service en ligne du SPF Finances permettant d'introduire sa déclaration d'impôt des personnes physiques. Il est accessible via la plateforme sécurisée MyMinfin. Grâce à ce service, chaque citoyen peut consulter, compléter, modifier et envoyer sa déclaration fiscale de manière simple et centralisée. Les données sont en grande partie préremplies, ce qui facilite la démarche et limite les erreurs. La plateforme permet aussi de calculer une estimation de l'impôt avant l'envoi.

2. Qu'est-ce que MyMinfin ?

MyMinfin est le portail numérique du SPF Finances. Il donne accès à l'ensemble des documents fiscaux personnels :

- déclarations d'impôt (Taxonweb)
- avertissements extraits de rôle
- fiches fiscales
- documents liés à la TVA, aux successions, aux donations
- mandats, paiements, dettes fiscales
- enregistrements officiels (baux, actes, etc.)

C'est également via MyMinfin que l'on peut prendre rendez-vous, consulter ses dossiers, envoyer des documents ou suivre l'état de ses démarches administratives.

3. L'importance de rendre sa déclaration fiscale

En Belgique, toute personne résidant fiscalement dans le pays doit rentrer une déclaration d'impôt chaque année. Même si une « proposition de déclaration simplifiée » est envoyée, il faut vérifier attentivement les données et les corriger si nécessaire.

Dates limites officielles

- Déclaration papier : 30 juin
- Taxonweb (MyMinfin) : 15 juillet
- Revenus spécifiques (ex. indépendants) : 16 octobre

Ne pas rentrer sa déclaration peut entraîner :

- des amendes
- une taxation d'office
- des retards dans les remboursements éventuels

4. Fonctionnalités utiles de MyMinfin

MyMinfin offre de nombreux services pratiques :

a) Déclaration d'impôt (Taxonweb)

- consultation des données préremplies
- aide intégrée pour les codes
- calcul estimatif de l'impôt
- envoi sécurisé
- accès aux déclarations des années précédentes

b) Enregistrement de documents

- enregistrement d'un bail
- enregistrement d'actes notariés
- dépôt de documents fiscaux
- consultation des documents officiels

c) Véhicules

Même si l'immatriculation se fait via la DIV, MyMinfin permet :

- la consultation de documents fiscaux liés au véhicule (taxe de circulation, taxe de mise en circulation)
- le paiement en ligne de ces taxes
- l'accès aux attestations fiscales utiles

d) Paiements et dettes

- consultation des montants dus
- paiement en ligne
- plans de paiement
- suivi des remboursements

e) Mandats

Vous pouvez autoriser une autre personne (famille, ami, comptable) à remplir votre déclaration via un mandat sécurisé.

5. Avantages de Taxonweb et MyMinfin

- Gratuit et accessible 24h/24
- Données préremplies → moins d'erreurs
- Calcul estimatif immédiat
- Historique complet de vos documents
- Envoi sécurisé et confirmation instantanée
- Accès centralisé à toutes vos démarches fiscales
- Possibilité de corriger facilement avant l'envoi
- Aide en ligne et FAQ détaillées

6. Pourquoi communiquer ces outils au public ?

Parce que Taxonweb et MyMinfin :

- facilitent l'accès aux droits fiscaux
- réduisent les risques d'erreurs ou d'arnaques
- permettent une gestion autonome et sécurisée de ses documents
- évitent les déplacements et les délais postaux
- renforcent la transparence entre citoyens et administration

Ce sont des outils essentiels pour toute personne vivant en Belgique, y compris les nouveaux arrivants.

LES SYNDICATS EN BELGIQUE

1. Qu'est ce qu'un syndicat ?

Un syndicat est une organisation qui protège les travailleurs. Il aide les personnes qui ont un emploi ou qui cherchent un emploi.

2. Les trois grands syndicats

- FGTB / ABVV - syndicat socialiste → couleur : rouge
- CSC / ACV - syndicat chrétien → couleur : vert
- CGSLB / ACLVB - syndicat libéral → couleur : bleu

Tous les syndicats sont ouverts à tout le monde.

3. À quoi sert un syndicat ?

Les syndicats peuvent vous aider pour :

- ✓ Vos droits au travail
 - comprendre votre contrat
 - connaître votre salaire
 - connaître vos congés
 - savoir ce que l'employeur peut ou ne peut pas faire
- ✓ Les problèmes avec l'employeur
 - salaire non payé
 - licenciement injuste
 - harcèlement ou discrimination
 - accident de travail
- ✓ Le chômage
 - aide pour les démarches
 - paiement des allocations de chômage (si vous êtes affilié)
- ✓ Les conseils et l'accompagnement
 - explications simples
 - rendezvous individuels
 - aide administrative
 - traduction ou médiation selon les bureaux

4. Pourquoi s'affilier ?

S'affilier signifie devenir membre du syndicat. Cela donne accès à :

- une protection en cas de problème
- une aide juridique
- un accompagnement administratif
- des informations fiables
- un soutien pour les démarches de chômage

L'affiliation coûte une cotisation (petit montant chaque mois).

5. Pourquoi c'est important ?

Parce que le droit du travail belge peut être difficile à comprendre. Le syndicat peut :

- vous expliquer vos droits
- vous aider si votre employeur ne respecte pas la loi
- vous accompagner dans vos démarches
- vous défendre si vous êtes en difficulté

C'est un soutien précieux quand on arrive dans un nouveau pays.

6. Combien coûte une affiliation ?

L'affiliation coûte :

- entre 10 € et 20 € par mois, selon le syndicat
- soit environ 120 € à 240 € par an

Cette cotisation donne accès à tous les services, y compris l'aide juridique et l'accompagnement en cas de conflit.



COLLECTIF DES FEMMES

Le Collectif des Femmes, créé en 1979, est une ASBL reconnue comme centre d'**Insertion Socioprofessionnelle** en Belgique et dans les pays du Sud, comme centre d'**Éducation Permanente**, centre d'**Expression et de Créativité** par la Communauté française et dans le cadre de l'Action Sociale et de l'Égalité des chances de la Région Wallonne, ainsi que d'**Initiative Locale d'Intégration**. C'est un lieu de rencontre, de partage et de réflexion favorisant les liens interculturels. Un accompagnement psychosocial est également disponible.

LOUVAIN-LA-NEUVE

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sans rendez-vous.

Rue des sports, 19 - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ **010 47 47 69**

accueil@collectifdesfemmes.be

www.collectifdesfemmes.be

Facebook : Collectif Des Femmes

Instagram : collectifdesfemmesasbl

TikTok : collectifdesfemmes

BRUXELLES

Ouvert les mercredi, jeudi et vendredi, sur rendez-vous.

Langues parlées, sur RDV : espagnol, français, anglais, arabe, russe et linguala,...

Maison Amazone - Rue du Méridien, 10 -1210 Bruxelles

☎ **0492 90 93 90** (Whatsapp + appel)

tremplinbruxelles@collectifdesfemmes.be

Services : Aide au logement, administrative, à l'emploi et à la formation, conseils juridiques, suivi médicosocial, accompagnement psycho-social, médicosocial et formations, sensibilisations, journées d'étude, colloques, manifestations, ateliers et animations et autres évènements.

LES INCONTOURNABLES



VIOLENCES PLURI'ELLES

Accompagnement psychosocial pour **TOUTES** les victimes de violences entre partenaires et de violences basées sur le genre



TREMLIN POUR LA VIE

Ce projet a été créé afin de pallier au manque d'accompagnement des réfugiés dans leur parcours d'intégration en Belgique.



FORMATIONS CISP

Orientation Professionnelle
Création de petites et moyennes entreprises
Informatique - Langues
Aide soignant.es



INITIATIVE LOCALE D'INTÉGRATION

Encadrement du parcours d'intégration pour les primo arrivants
Cours de français



EXPRESSION & CRÉATIVITÉ

Formations artistiques d'émancipation des femmes
Ateliers d'arts et de stylisme



ÉDUCATION PERMANENTE

Outiller notre public cible pour plus d'autonomie de pensée, d'action et de liberté.



NYAMPINGA, VIH/SIDA

Projet d'accueil des femmes et des familles vivant avec le VIH et est une réponse communautaire à l'isolement et prévention des IST.



COOPÉRATION INTERNATIONALE

Appui à la société civile pour contribuer au développement durable des pays du Sud

VIOLENCES PLURI'ELLES

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sur rendez-vous.
Langues parlées, sur RDV : espagnol, anglais et français

Rue des sports, 19 - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ **010 39 50 85** (de 9h à 16h)

☎ **0477 20 75 15** (pour les urgences)

accueil@collectifdesfemmes.be

Instagram : violencesplurielles

Services : Accompagnement psycho-médico-social de femmes victimes de violences conjugales, intrafamiliales, basée sur le genre, physiques, psychologiques et/ou sexuelles.

TREMLIN POUR LA VIE

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sur rendez-vous.

Accueil et accompagnement de proximité pour femmes et hommes réfugié.e.s et demandeur.euse.s d'asile.

Langues parlées, sur RDV : français, anglais, espagnol, arabe, russe, linguala.

Avenue du Grand Cortil, 15A - 1348 Louvain-la-Neuve

Contact secrétariat : ☎ **010 46 06 11**

Responsable Cathy : ☎ **0468 38 22 00** (Cathy)

tremplinpourlavie@collectifdesfemmes.be

Facebook : Un tremplin pour la vie

Services : Aide au logement, à l'emploi et à la formation, conseils juridiques, formations en français et citoyenneté, suivi médicosocial et aide administrative.

FORMATIONS CISP

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sans rendez-vous (pour des informations).

Rue des sports, 19 - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ **010 47 47 69**

accueil@collectifdesfemmes.be

Services : Orientation professionnelle, formations de base (alphabétisation, français langue étrangère et remise à niveau) et formations à un métier.

INITIATIVE LOCALE D'INTÉGRATION

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sans rendez-vous.
Parcours d'intégration pour les primo-arrivant.e.s.

Rue des sports, 19 - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ **010 47 47 69**

accueil@collectifdesfemmes.be

Services : Cours de français langue étrangère, permanences juridiques spécialisées en droit des étranger.e.s, orientation socioprofessionnelle, permanences sociales, formation à la citoyenneté.

CENTRE D'EXPRESSION & CRÉATIVITÉ (CEC)

Inscriptions toute l'année.

Avenue du Grand Cortil, 15B - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ **0473 63 62 96**

roxanartiste@hotmail.com

Services : Émancipation des femmes, écoute et accompagnement à travers l'art, cours, stages, formations et ateliers artistiques.

ÉDUCATION PERMANENTE (EP)

Avenue du Grand Cortil, 15A - 1348 Louvain-la-Neuve + Bruxelles

☎ **010 46 06 11** ou ☎ **0489 80 26 71**

educationpermanente@collectifdesfemmes.be

Services : Formations, sensibilisations, journées d'étude, colloques, manifestations, ateliers et animations, ...

NYAMPINGA VIH/SIDA

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sur rendez-vous.

Projet d'accueil des femmes et des familles vivant avec le VIH/sida et prévention des IST.

Avenue du Grand Cortil, 15A - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ **010 46 06 11**

ikazenyampinga@yahoo.fr

Services : Accueil et accompagnement psycho médicosocial, sensibilisation, formations de prévention, ateliers et animations.

PERMANENCES JURIDIQUES

Aide juridique de 1ère ligne.

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Rue des sports, 19 - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ 010 47 47 69

accueil@collectifdesfemmes.be

Service : Une séance gratuite de conseils juridiques (demande d'asile, statut de réfugié, violences,...) avec un.e avocat.e, par téléphone ou sur place.



CONTACTS UTILES EN BELGIQUE

COMMUNE HOSPITALIÈRE :

En Belgique, certaines communes s'engagent activement à mieux accueillir les personnes migrantes. On les appelle les communes hospitalières.

Une commune hospitalière est une commune qui décide de promouvoir un accueil digne, humain et respectueux des droits fondamentaux pour toutes les personnes, indépendamment de leur origine ou de leur situation administrative.

Ce mouvement est né d'initiatives citoyennes et associatives. Il encourage les autorités locales à adopter des pratiques plus solidaires et inclusives envers les personnes migrantes, qu'elles soient demandeuses d'asile, réfugiées ou en situation administrative précaire.

Pour découvrir le mouvement et les communes engagées :

<https://www.cncd.be/Communes-hospitalieres-mouvement-ampleur>

NUMÉROS D'URGENCES

(24H/24)

- **Croix rouge** : ☎105
- **Police** : ☎101
- **Secours** : ☎112 (aide médicale urgente européenne)
- **Pompiers/ambulance** : ☎100
- **Centre antipoison** : ☎070 24 52 45

HÉBERGEMENT D'URGENCE

- **Samu social** : ☎ **0800 99 340** (gratuit, 24h/24h)
 - pour les personnes sans- abris (seulement à Bruxelles) - Si tu es une personne seule, il faut appeler à 14h
 - Si tu es avec ta famille, il faut appeler à 16h
 - Si tu n'as pas eu de réponse ou pas de place, tu peux rappeler à 22h.
- **Centre d'accueil Ariane** : ☎ **02 346 66 60** - **Avenue du Pont de Luttre, 132 - 1190 Forest** - *ariane@misc.irisnet.be* - Accueil 24h/24
 - Si tu es en demande de protection internationale, tu peux loger à cet endroit
 - Ce lieu n'héberge pas les personnes sans-papiers.
- **DoucheFlux**, est une organisation qui aide les personnes en situation de précarité avec ou sans logement, avec ou sans papiers, d'ici ou d'ailleurs. Centre de jour pleinement opérationnel offrant des services de première nécessité, un hébergement de transit pour femmes et couples
<https://doucheflux.be>
- **La Croix-Rouge**
 1. **Hébergement pour demandeurs de protection internationale (asile)**

La Croix-Rouge gère de nombreux **centres d'accueil pour demandeurs d'asile**, dans le cadre du mandat confié par l'État belge.
 - La Croix-Rouge est **mandatée par l'État belge pour accueillir les demandeurs de protection internationale.**
 - Ces centres font partie du réseau officiel d'accueil (avec Fedasil et d'autres partenaires).
 - Ils offrent **hébergement, repas, accompagnement social, médical et juridique.**

Selon Fedasil, la Belgique compte près de 100 centres d'accueil, dont plusieurs sont **gérés par la Croix-Rouge.**

2. Hébergement d'urgence pour personnes sans abri

La Croix-Rouge gère ou co-gère des **centres d'hébergement d'urgence**, accessibles à un public plus large.

- Le **centre d'hébergement de la Rue de Trèves** à Bruxelles accueille **hommes seuls, femmes et familles**, ouvert 24h/24. **Les réservations se font via le dispatching du New Samusocial** : ☎ **0800 99 340**. C'est le numéro à appeler pour obtenir une place, car l'accès est centralisé.
- Le **Train Hostel** à Schaerbeek, réouvert dans le cadre du plan hivernal, offre un **abri temporaire aux familles sans abri**, il faut appeler le numéro suivant : ☎ **02 808 61 76**. Ce numéro correspond au Train Hostel situé **Avenue Georges Rodenbach 6, 1030 Schaerbeek**.

Ces hébergements fonctionnent souvent en partenariat avec le Samusocial ou d'autres acteurs.

SERVICES D'ÉCOUTE

- **Télé-accueil** : ☎ **107** (24h/24)
- **Centre de prévention du suicide** : ☎ **0800 32 123** (24h/24)
- **Service d'écoute pour enfants** : ☎ **103** (24h/24)
- **Écoute en cas de violences conjugales** : ☎ **0800 30 030** (24/7 - gratuit - anonyme)
- **SOS Viol** : ☎ **0800 98 100** (du lundi au vendredi de 8h à 18h - gratuit - anonyme)
- **Collectif des Femmes Louvain-la-Neuve** : Service Violences pluri'elles : ☎ **010 39 50 85**
- **Aide Info SIDA** : ☎ **0800 20 120** (lundi à vendredi)
- **Écoute et accompagnement des femmes vivant avec la VIH/SIDA** : Collectif des femmes : ☎ **010 46 06 11**
- **Infor Drogues** : ☎ **02 227 52 52** (du lundi au mercredi de 9h à 21h - jeudi de 13h à 21h - vendredi de 9h à 17h - samedi de 10h à 14h).
- **Réseau Mariage et Migration** : ☎ **080 09 09 01** (du lundi au vendredi de 10h à 16h30).

TRADUCTION

Service d'interprétariat social de Bruxelles asbl

- ☎ **02 511 27 15**, *info@brusselonthaal.be*
- **Interprétariat par déplacement** : ☎ **02 511 27 15** – *info@brusselonthaal.be*
- **Interprétariat par visioconférence** : *webcam@bruxellesaccueil.be*
☎ **02 512 08 80**
- **Traductions écrites** : ☎ **02 511 27 15** – *traduction@bruxellesaccueil.be*
- **Interprétariat par téléphone** : ☎ **02 503 27 40**
- **Interprétariat par déplacement ou par visioconférence** :
Abdellah : ☎ **0473 83 07 25** / Lusya : ☎ **0473 50 29 55**
Abdirashid : ☎ **0479 59 19 64** / Zahia : ☎ **0492 48 23 19**

Groupe facebook de traducteur.ice.s solidaires :

- <https://www.facebook.com/groups/153715531897663/>
- Via l'application : <https://www.tarjim.ly/it>

Wecanhelp

Plateforme en ligne qui centralise des offres de citoyens qui souhaitent participer à l'élan de solidarité envers les personnes exilées. Les personnes qui souhaitent aider peuvent poster leur petite annonce en quelques mots. Dons de matériel, cours de langue, aide juridique, aide à la traduction, assistance pour un service administratif, hébergement,...

<http://wecanhelp.be/fr>

Interprétation et traduction juridiques et d'autres type

Pour rechercher un traducteur ou une traductrice ou interprète juré.e selon les langues et le lieu géographique, utilisez les sites suivants :

- **Registre national belge des traducteurs et interprètes jurés du service public fédéral de la Belgique** : <https://justsearch.just.fgov.be/national-registry-search/translator>
- **Registre des traducteurs, traductrices et interprètes juré.e.s de l'UPTIJ-BBVT, l'union professionnelle agréée exclusivement de, pour et par les traducteurs et interprètes jurés en Belgique** : <https://uptij.be/fr/membres>
- **Chambres des traducteurs et interprètes de Belgique, dont la Commission sectorielle Linguajuris (CBTI-BKVT)** : <https://www.cbti-bkvt.org/annuaire/>

Certaines procédures administratives et juridiques prévoient l'assistance d'un traducteur ou d'une traductrice ou interprète juré, car cela est un droit fondamental. Il existe plusieurs régimes selon la procédure.

1. Procédure d'asile : prise en charge automatique

Dans le cadre de la **demande de protection internationale**, les frais d'interprétation et de traduction sont **entièrement pris en charge par l'État**.

Cela concerne :

- L'Office des Étrangers (OE)
- Le Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA)
- Le Conseil du contentieux des étrangers (CCE)

Le demandeur d'asile ne paie jamais ces frais.

2. Aide juridique (pro deo) : prise en charge sous conditions

Une personne migrante peut bénéficier d'un **avocat gratuit** et de traductions/**interprétations prises en charge** si elle remplit les conditions de l'**aide juridique de deuxième ligne**.

Conditions principales :

- Revenus très faibles ou inexistantes
- Séjour précaire ou irrégulier (certaines catégories sont automatiquement présumées indigentes)
- Procédure judiciaire ou administrative nécessitant un avocat

Dans ce cadre, **les frais d'interprétation nécessaires à la procédure sont couverts.**

3. Procédures pénales : prise en charge obligatoire par l'État

Dans une procédure pénale, toute personne qui ne comprend pas la langue de la procédure a droit à :

- Un **interprète gratuit**
- La **traduction gratuite** des documents essentiels

C'est un droit garanti par :

- La Constitution
- La Convention européenne des droits de l'homme
- La directive européenne 2010/64/UE

☞ **Aucun frais n'est facturé à la personne.**

4. Procédures administratives hors asile (regroupement familial par exemple)

Ici, la règle est différente :

- **Les traductions de documents étrangers (actes d'état civil, certificats, etc.) sont à la charge du demandeur.**
- L'État **ne rembourse pas** ces frais.
- Les communes et l'Office des Étrangers peuvent exiger des traductions jurées.

☞ **Pas de prise en charge**, sauf si la personne bénéficie de l'aide juridique (voir point 2).

5. CPAS : prise en charge des frais possible dans certains cas

Le CPAS peut intervenir **au cas par cas**, notamment pour :

- Des traductions nécessaires à l'accès aux droits
- Des interprétations lors d'entretiens sociaux

Conditions :

- Être dans le public cible du CPAS
- Démontrer la nécessité de la traduction pour l'accès à un droit fondamental

☞ La prise en charge des frais par l'État n'est pas automatique, mais elle est **possible**.

Tableau récapitulatif

Cas	Prise en charge des frais par l'État?	Conditions
Asile (OE, CGRA et CCE)	✓ Oui	Automatique
Procédure pénale	✓ Oui	Automatique
Aide juridique (pro deo)	✓ Oui	Revenus faibles / séjour précaire
CPAS	✓ Possible	Décision individuelle en fonction de la situation
Regroupement familial, séjour et nationalité	✗ Non	Traductions à charge du demandeur

Conseil :

En cas d'audition à la police ou devant les autorités belges, il est conseillé de demander l'assistance et la présence d'un ou d'une avocate et d'un ou d'une interprète. L'assistance juridique et linguistique est un droit fondamental des personnes, peu importe leur statut et leur titre de séjour. Vous pouvez demander une assistance pour la recherche d'un ou d'une avocat.e et d'un ou d'une interprète à la police avant l'audition. Cette dernière est dans l'obligation de vous fournir cette assistance pour en trouver un ou une, que les frais soient pris en charge ou pas par l'État.

SITES UTILES

INFOS GÉNÉRALES

VIVRE EN BELGIQUE

Ciré accueil : Coordination et Initiatives pour les réfugiés et les étrangers :

<https://www.cire.be/a-propos>

DORIFOR

Site de recherche de formation professionnelles en Belgique

<https://www.dorifor.be>

Collectif des Femmes

<https://www.collectifdesfemmes.be>

CPAS (centre public d'action sociale)

Veille au bien-être de chaque citoyen.ne (ex. aide financière, logement, aide médicale, aide et soins à domicile, mise au travail, médiation de dettes, aide psychosociale, assistance judiciaire, admissions dans des institutions, accueil dans des centres d'aide sociale, accueil en cas de crise, accompagnement et assistance financière concernant l'approvisionnement en énergie, chèques culturels pour favoriser la participation sociale et culturelle, dit "Ticket article 27", etc.). Chaque commune ou ville a son propre CPAS. Retrouvez la liste ici :

https://www.belgium.be/fr/famille/aide_sociale/cpas

FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES

Institution au service des francophones de Bruxelles et de Wallonie. Ses compétences s'exercent en matière d'enseignement, de culture, de sport, de l'aide à la jeunesse, de recherche scientifique et de maisons de justice.

CONTACTS UTILES
À BRUXELLES

LES INCONTOURNABLES

COLLECTIF DES FEMMES BRUXELLES

Maison Amazone - Rue du Méridien, 10 -1210 Bruxelles

Ouvert les mercredi, jeudi et vendredi, sur rendez-vous.

☎ **0492 90 93 90** (Whatsapp + appel)
tremplinbruxelles@collectifdesfemmes.be

Services : Assistance pour les démarches administratives d'aide au logement, à l'emploi et à la formation, conseils juridiques, accompagnement psycho-social, émancipation des femmes, écoute et accompagnement grâce à l'art, cours, stages, formations et ateliers artistiques, théâtre et cours de chant. Formations, sensibilisations, journées d'étude, colloques, manifestations, ateliers et animations, ...

HUB HUMANITAIRE

Le Hub est un lieu où différentes organisations sont présentes pour fournir des services gratuits aux personnes migrantes et réfugiées.

Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 17h30.

! FERMÉ LE MERCREDI !

Avenue du Port, 98, Havenlaan - 1000 Bruxelles

Le Hub est lieu où différentes organisations sont présentes pour fournir des services gratuits aux personnes dans le besoin.

Services proposés :

- **Service d'enregistrement sur liste d'attente pour les hommes en besoin d'hébergement**
Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h30 à 10h30
- **Distribution de repas**
Tous les jours de 12h30 à 13h30
Tous les jours, sauf le mercredi, de 16h45 à 17h30
- **Espace d'accueil, d'information, de détente, de sociabilisation, accès au WiFi et sanitaires**
Tous les jours, sauf mercredi, de 9h30 à 17h30

- **Accès aux douches et produits d'hygiène**
Femmes : Tous les jours, sauf mercredi, de 9h30 à 10h
Hommes : Tous les jours, sauf mercredi, de 10h à 11h50 et de 14h30 à 16h00*
*Distribution des tickets à 10h
- **Distribution de vêtements et produits d'hygiène**
Pour les hommes : les lundis, mardis, vendredis de 13h à 16h30*
Pour les femmes : les mardis et vendredis de 13h à 16h30*
*Distribution des tickets à 10h
- **Appels téléphoniques et aide pour retrouver un·e proche**
Les lundis et jeudis de 13h à 16h30*
*Distribution des tickets à 10h
- **Consultation socio-juridiques**
Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 13h à 16h30*
*Distribution des tickets à 10h
- **Consultations médicales**
Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 13h à 16h30*
*Distribution des tickets à 10h
- **Consultations sage-femme pour les femmes**
Les mardis et vendredis de 13h à 16h30
- **Consultations avec un·e psychologue, quelqu'un·e à qui parler**
Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 13h à 14h
- **Accueil, orientation et accompagnement pour les mineur·es non-accompagné·es**
Les lundis, mardis, vendredis de 13h à 16h30
- **Accueil, orientation et accompagnement des femmes en hébergement**
Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 13h à 16h30

Remarque: le Hub n'organise pas d'hébergement d'urgence

DOUCHEFLUX

Accompagnements sur mesure pour les personnes avec ou sans papiers, avec ou sans domicile, d'ici ou d'ailleurs afin de faciliter l'accès à leurs droits fondamentaux.

Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 16h et le samedi de 8h30 à 14h

! LE MERCREDI: RÉSERVÉ AUX FEMMES !

Rue des Vétérinaires, 84 - 1070 Anderlecht

☎ 02 319 58 27

<https://doucheflux.be/>

Services proposés :

- Douche : du mardi au samedi de 8h30 à 12h - 1€ (produits et accessoires de douche inclus dans le service)
- Lessive : du mardi au samedi de 8h30 à 11h - 1€/3kg (max. 30 lessives par jour) - (prêt d'une tenue en attendant la récupération des vêtements)
- Consignes (casiers pour garder ses affaires à l'abris) : se présenter à l'accueil le mardi ou le vendredi entre 14h et 15h - pour prolonger ou accéder à une consigne louée, se présenter à l'accueil pendant les heures d'ouverture générales - 1€/1,50€/2€ par semaine, selon la taille de la consigne - 4€ pour une clef de consigne perdue ou cassé (il est possible de confier la garde de sa clef à DOUCHEFLUX)
- Permanence sociale : sur place, le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 15h30 (ouvert à tou.te.s) / le mercredi de 9h à 15h30 (accessible aux femmes uniquement) / le lundi sur rendez-vous - GRATUIT - Contact par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 15h30 : Valentine Reyniers ☎ **0470 87 42 60** OU Elyes Nasri ☎ **0472 47 25 06**
- Permanence juridique : le mardi de 11h à 13h, sans rendez-vous (juridique@doucheflux.be) - GRATUIT
- Coiffeur/Coiffeuse : le mardi et le vendredi de 12h à 15h30 pour les hommes / un mercredi sur deux de 11h à 14h30 pour les femmes - 1€ - Inscription le jour même à l'accueil à partir de 8h30
- Repair couture : réparation des vêtements tous les jeudis de 9h à 12h - GRATUIT - Sans inscription, accès libre au 1er étage

Autres :

- Accès au téléphone, accès WiFi, chargement téléphone et services médicaux
- Hébergement et Logement (Housing First et aide au logement)
- Activités : sensibilisation, ateliers et animations, hippothérapie, yoga, natation, activités sportives, jam sessions, séance cinéma,...

CONSIGNE ARTICLE 23

- Accueil collectif du lundi au vendredi de 8h à 13h.
- Accompagnement psycho-médicosocial et/ou administratif individuel (uniquement sur rendez-vous) les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 15h30.
- Horaires de la centrale téléphonique : Lundi à mercredi : 9h-13h et 14h-17h et jeudi et vendredi : 9h-13h

Boulevard de l'Abattoir, 27-28 - 1000 Bruxelles

☎ **02 548 98 00** - *espacesocial@tele-service.be*

Services proposés :

- Accueil, écoute, aide et soutien de première ligne dans les démarches administratives
- Accompagnement psychosocial
- Activités et actions collectives et communautaires
- Activités culturelles et sociales
- Services d'aide à la vie quotidienne
 - Buanderie (machines à laver et sèche-linges) à 1 euro.
 - Consignes (pour permettre aux personnes de conserver leurs affaires en sécurité. Période limitée à 6 mois et sous conditions)
 - Vestiaire social (en partenariat avec le Shop)
 - Douches à 1 euro et bains de pieds.
 - Adresse courrier (pas de possibilité de domiciliation ou adresse de référence)
 - Outils numériques (copies, impression et scan de documents administratifs)

RESTOJET

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Place Cardinal Mercier, 36 - 1090 Jette

Téléphone: ☎ **0496 26 78 68**

Alimentaire: ☎ **0496 26 78 68**

Sociale: ☎ **0484 49 14 10** ou *social@restojet.be*

Administrative: ☎ **0496 26 78 68** ou *admin@restojet.be*

Animation: ☎ **0484 16 79 00** ou *culture@restojet.be*

Centre d'accueil de jour pour personnes sans-abris et/ou en besoin de guidance 'Restojet'

- Magasin de vêtements de seconde-main 'VestiJet'
- Récolte et la redistribution de vivres
- Aide au transport dans le cadre des déménagements des hébergées de l'asbl 'Accueil Montfort' (maison d'accueil et d'hébergement subsidiée par la COCOF) dans les appartements qu'elles ont loués

Accueil et accompagnement :
Inconditionnel
Du lundi au vendredi
Entre 9h et 17h

Versant Action Alimentaire - Nos Repas
Accès à tout public - possibilité d'emporter
Entre 11h30 et 14h30

Repas => 2.5 €
Boissons/Café => 0.5 €

Versant aide à l'hygiène - nos douches et consignes
Accès à tout public
Entre 9h30 - 11h30 et 14h00 - 15h00

Douche => gratuite
Consigne => 0.5 € /semaine

Versant Socio-culturel - Nos Animations
Accès à tout public
Entre 14h30 et 17h (voir planning mensuel)

Gratuit :

- Atelier Peinture
- Atelier Mosaïque
- Atelier Graphique
- Animations et Spectacles
- Sortie Cinéma
- Sortie Théâtre
- Sortie Musée
- Jeux de Société et tournois

Versant Vestimentaire - VestiJet
Accès à tout public
Adresse : Rue de l'Eglise Saint Pierre, n°18, Jette

Lundi 9h15-12h 12h30-16h30
Mardi 9h15-12h 12h30-15h
Mercredi 9h15-12h 12h30-15h
Jeudi 9h15-12h 12h30-16h30
Vendredi 9h15-12h 12h30-14h30

L'ENTRAIDE DE SAINT-GILLES (DIACONIA ASBL)

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
Accueil Café du lundi au vendredi de 8h à 12h
Accueil soupe : en hiver à partir de 10h00

Rue de l'Église Saint-Gilles, 59 - 1060 Saint-Gilles
☎ 02 541 81 14 ou entraidestg@gmail.com

Permanences sociales :

- Sans rendez-vous :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 (inscription jusque 11h00)
- Sur rendez-vous : ☎ **02 541 81 14**
Du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00
Fermé les week-ends et jours fériés.

Services proposés :

- Accueil-café et soupe hivernale, 8h30 à 12h00 : petit déjeuner (tartine, café, thé, etc.), discuter avec d'autres usagers, bénévoles ou travailleurs sociaux, jouer à des jeux de société ou tout simplement se (re)poser.
- En hiver : soupe à partir de 10h.
- La permanence sociale, 8h30 à 12h00 : aide et suivi socio-administratifs (médiations de dettes, accompagnements, visites à domicile, etc.), étude de dossiers, épicerie sociale (Epi Saint-Gilles), informations et orientations.
- La laverie, 10h00 à 12h00
- Tous les jours, machine à laver et séchoir : 1 euro et réservée uniquement aux personnes sans-abri.
- Le vestiaire social, mardi et jeudi, 13h00 à 15h00 : propose gratuitement des vêtements et des couvertures, entre autres, aux personnes démunies
- Consigne sociale, 11h00 à 12h00
- Casiers uniquement réservés aux personnes sans-abri : Accès : 0,50€ /mois
- Emploi et logement, uniquement sur RDV
- Coachings individuels pour CV, lettres de motivation, répondre aux offres d'emploi et à s'exprimer au téléphone pour les recherches de logement.
- Guidance budgétaire
- Aide à la gestion des revenus : loyers, factures, dettes, élaboration d'un budget, etc. vers l'autonomie
- Accompagnements socioéducatif et psychosocial : vivre-ensemble, hygiène et autonomie
- Accès internet, uniquement sur RDV : gratuit pour contacts avec famille et amis et recherches importante
- Activités collectives : Saint-Nicolas, repas de Noël, petit-déjeuner de Pâques et excursion printanière annuelle.
- Epi St-Gilles asbl (épicerie sociale)
- Épicerie sociale : accès aux familles avec réduction de 50% sur leurs achats en produits alimentaires et de première nécessité.

JAMAIS SANS TOIT

Du lundi au vendredi de 09h à 17h sauf le mardi de 10h à 15h.
Le Dimanche de 10h à 13h.

Rue de Villers, 43 - Au coin de la rue Dinant, 29 - 1000 Bruxelles

☎02 551 17 77

Email : info@jamaissanstoit.org

Internet : <http://www.jamaissanstoit.org/>

Facebook : <https://www.facebook.com/jamaissanstoit9>

Accueil de jour pour les personnes sans-abri

Services offerts :

- Consignes: 2,40€/mois (85cm de hauteur, 36cm de large, 50cm de profondeur)
- Accompagnement psychosocial (éducat.eur.ice)
- Distribution de ticket restaurant
- Service complet de lunetterie - prendre rendez-vous sur place
- Activités diverses
- Chargement GSM
- Diffusion du journal télévisé de la RTBF à 13h00
- Distribution de soupe du lundi au vendredi à partir de 12h00
- Animaux admis - possibilité de recevoir à boire
- L'ASBL jamais sans toit est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sauf le mardi de 10h à 15h. Le centre est également ouvert les dimanches de 10h30 à 13h30 (uniquement pour ceux qui possèdent une consigne).

PIERRE D'ANGLE

Pour les sans-abris : hébergement et un accueil de jour avec des douches, siestes et accompagnement social tout au long de l'année.

7j/7, 24h/24 - hébergement entre 20h et 8h.

Rue Terre Neuve, 153 - 1000 Bruxelles

☎02 51 33 801

Emails : secretariat@pierredangle.be ou info@pierredangle.be

Services proposés :

Hébergement de nuit - Repas - Soins médicaux Croix-Rouge -
Accueil en journée - Siestes et douches - Service social - Service relais habitat -
Ateliers créatifs

Pour obtenir un lit pour toute une semaine, appeler le lundi à 10h : au ☎ **02 513 38 01**
OU en appelant whatsapp ☎ **0474 10 98 30** (uniquement par appel, pas par
message, numéro désactivé quand tous les lits sont attribués)

Services offerts :

- Hébergement d'urgence et accueil de jour avec des douches, siestes et accompagnement social tout au long de l'année.
- Aide pour retrouver votre autonomie.
- Inconditionnalité, Anonymat, Gratuité.
- Lit et repas.
- Prendre une douche, se raser et se coiffer.
- Après-midi : un espace sieste pour faire une pause, recharger ses batteries, prendre une collation et se doucher.
- Accompagnement de l'urgence vers l'insertion.

LA SIESTE

Fatigué.e ?

Envie de vous reposer à Pierre d'Angle pendant la journée ?

- le matin : allez dans une association amie de Pierre d'Angle
- un travailleur social appelle Pierre d'Angle
- obtention d'un lit pour la sieste si possible

ASSOCIATIONS AMIES DE PIERRE D'ANGLE

Jamais sans toi

rue de Villers, 43 - 1000 Bruxelles

☎ **02 551 17 77** info@jamaissanstoit.org

www.jamaissanstoit.org

L'Ilôt - Le Clos

rue de l'Eglise de Saint Gilles, 73 -

1000 Bruxelles

☎ **02 537 33 33**

www.ilot.be

Hobo

rue du boulet, 24 - 1000 Bruxelles

☎ **02 486 45 10** contact@hobo.brussels

www.hobo.brussels

Nativitas

Rue Haute, 118 - 1000 Brussel

☎ **02 512 02 35**

nativitas.asbl@gmail.com

www.nativitas.be

La Fontaine

346, rue Haute 346, 1000 Bruxelles

☎02 510 09 10

lafontainebruxelles@ordredemaltebelgique.org

La Rencontre / La Source

78-63 rue de la Senne, 1000 Bruxelles

☎02 512 72 04

info@sourceasbl.be
www.sourceasbl.be

Consigne 23

**27-28 boulevard de l'Abattoir,
1000 Bruxelles**

☎02 548 98 00

espacesocial@tele-service.be
www.espacesocial.be

Resto du cœur de St-Gilles

22, rue de Bosnie, 1060 Bruxelles

☎02 538 92 76

info@restoducoeur1060.be
<https://restosducoeur.be>

Entraide de St-Gilles

**59, rue de l'Église de St-Gilles,
1060 Bruxelles**

☎02 538 46 09

entraidestg@gmail.com
<https://www.brabantia.brussels/fr/>

Chez Nous / Bij Ons

60, rue des Chartreux à 1000 Bruxelles

☎02 513 35 96

info@cheznousbijons.be
<https://cheznousbijons.be>

AIDE À LA RECHERCHE / ACQUISITION DE LOGEMENT

COLLECTIF DES FEMMES BRUXELLES

Maison Amazone - Rue du Méridien, 10 -1210 Bruxelles

Ouvert les mercredi, jeudi et vendredi, sur rendez-vous.

☎0492 90 93 90 (Whatsapp + appel) (espagnol, français, anglais, italien et arabe)
tremplinbruxelles@collectifdesfemmes.be

CARITAS SECOURS INTERNATIONAL

Permanences sans rendez-vous (sauf pour regroupement familial) : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30 ainsi que le mardi et vendredi de 13h30 à 15h30

Numéro vert de la région bruxelloise : appelez gratuitement au ☎ **0800 35 243** du lundi au vendredi entre 8h et 20h et le weekend de 10h à 18h

☎ **02 229 36 11**

servicesocial@caritasint.be

<http://www.caritas-int.be>

INFO KIOSK BXL

Caritas International Belgique, rue de la Charité 43, 1210 Bruxelles

Le lundi et le jeudi de 13h à 16h30.

Sans rendez-vous.

Permanence téléphonique et WhatsApp

Numéro : ☎ **0474 94 54 62**

Les jours ouvrables de 9h à 17h.

Qui :

Toute personne d'origine étrangère ayant un titre de séjour en Belgique et vivant dans la Région de Bruxelles-Capitale

Services offerts :

- Information de base et réorientation vers les ressources adéquates
- Sur sujets variés : le déménagement, le permis de conduire, le séjour, l'école, les cours de langue, la mutuelle, la santé mentale et physique, etc.
- Possibilité d'obtenir certains documents utiles élaborés par Caritas ou par d'autres organisations, comme par exemple un plan de la ville adapté.

CIRÉ ASBL

Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers

80-82, rue du Vivier, 1050 Bruxelles

☎ 02 629 77 10 cire@cire.be

accueil ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h15

Service logement

Coordinatrice : Caroline Nsenda

☎ 02 629 77 01 ou ☎ 02 629 77 21 logement@cire.be

Accueil général

Du lundi au vendredi: de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h15

☎ 02 629 77 10 cire@cire.be

Permanence sociojuridique

Par téléphone

• Lundi : de 13h30 à 16h00 au ☎ 02 629 77 23

• Jeudi : de 9h00 à 12h00 au ☎ 02 629 77 23

Sans rendez-vous (sur place)

• Lundi et mardi: de 9h00 à 12h00

• Jeudi : de 13h30 à 16h00 Accueil par ordre d'arrivée. Selon le nombre de personnes, nous ne pourrons pas toujours recevoir tout le monde !

Sur rendez-vous

- Prise de rendez-vous lors de permanence téléphonique
- Par email : cire@cire.be (laissez-nous votre numéro de téléphone)

Si besoin d'interprète, d'accès facilité, de confidentialité, de besoin d'être rappelé·e par téléphone : signalez-le en prenant rendez-vous.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Services offerts :

- Accueil et orientation : accueil du public et orientation vers les services adéquats du CIRÉ et de partenaires externes
- Permanences sociojuridiques en droit des étrangers

Qui ?

Toute personne étrangère, avec ou sans titre de séjour, qui se pose des questions sur ses droits ou sa situation administrative et professionnel·les d'autres secteurs d'accompagnement.

SINGA Belgium

Espaces de rencontre entre nouveaux arrivants et bruxellois: Binômes solidaires (Buddy et admin buddy). Rencontres entre personnes sans-papiers et des personnes proposant un hébergement.

Pour une chambre à Bruxelles:

☎ **0478 91 81 12**

louisel@singa-belgium.org

Nouveaux à Bruxelles:

☎ **0470 57 65 07**

ahmed@singa-belgium.org

<https://www.singa-belgium.org>

BelRefugees

Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés Bruxelles. Organise des hébergements chez des particuliers.

☎ **0473 32 32 89**

hebergement@bxlrefugees.be

Page Facebook : <https://www.facebook.com/bxlrefugees>

info@bxlrefugees.be

www.bxlrefugees.be

Services offerts :

Hébergement pour personnes exilé.e.s chez des citoyens bénévoles, dans des hébergements collectifs :

Porte d'Ulysse

Chaussée de Louvain, 658 – 1030 SCHAERBEEK

☎ **0473 32 32 89**

Prendre contact sur place, par téléphone ou par e-mail

Pas d'horaire précis

Permanence sociale du PROJET ARTHA : jeudi de 13h à 17h

Sister House (réservé aux femmes)

Hébergement temporaire pour familles en situation de migration, en attente d'une place dans le réseau d'accueil officiel. Actuellement à Boitsfort et prochainement à Laeken. Depuis 2018, 86 hébergements ont été créés. Accompagnement des familles avec enfants dans leur quotidien et construction du lien social.

SISTER'S HOUSE

Adresse non communicable

☎ **0473 32 32 89**

Prendre contact : Par téléphone, par e-mail et sur place

Pas d'horaire précis Infos et inscriptions : <https://forms.gle/6LCywPztjBpYAyBE8>

Autres lieux d'hébergement

CUISTOTS SOLIDAIRES

Avenue Princesse Elisabeth 33, 1030 SCHAERBEEK

Pas de téléphone

Prendre contact en ligne, par e-mail

Pas d'horaire précis, contact par e-mail ou Facebook

DARYACU

Rue de Liedekerke 134, 1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

☎ **0477 46 46 83**

Prendre contact : Par e-mail, par téléphone et sur place

Pas d'horaire fixe

ESPACE DIWAN

Rue du Zéphyr 46, 1200 WOLUWE-SAINT-LAMBERT

☎ **0496 46 39 65**

Prendre contact : Par téléphone ou par e-mail

Pas d'horaire précis

UNDERGROUND

Rue François-Joseph Navez 178, 1000 BRUXELLES

Pas de téléphone

Prendre contact : Par e-mail

Pas d'horaire spécifique ni d'accueil quotidien (structure d'hébergement), pour toute info/visite contact via mail ou Facebook/Messenger

Centre de service social de Bruxelles Sud-Est asbl (5 antennes) :

Accompagnement dans la recherche de logement, prêts pour la constitution d'une garantie locative sous certaines conditions.

<https://www.cssbse.be>

- Quartier « Les étangs » : ☎ **02 648 50 01 - Chaussée de Boondael, 26B - 1050 Ixelles** --> Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et le lundi et mardi de 13h30 à 17h30 --> <http://www.caritas-int.be>
- Quartier « Boondael » : ☎ **02 672 20 70 - Avenue des Grenadiers, 48 - 1050 Ixelles** --> Mercredi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30
- Quartier « Brugmann » : ☎ **02 344 27 68 - Rue de la Mutualité, 77 - 1050 Ixelles** --> Lundi de 8h30 à 12h30 et le mercredi de 13h30 à 12h30
- Quartier « La Chasse » : ☎ **02 647 12 98 - Rue Nothomb, 50A - 1040 Etterbeek** --> Mardi de 8h30 à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 17h30
- Quartier « Porte de Namur » : ☎ **02 511 77 38 - Rue de l'Athénée, 26 - 1050 Ixelles** --> Mardi et jeudi de 8h30 à 12h30

CONVIVIAL ASBL

Logement : Fatoumata Drame (projet toit)

☎ **02 503 43 46**

Rue du Charroi, 33 - 1190 Bruxelles

logement@convivial.be

<http://www.convivial.be/>

Siège de Convivial : 9h -17h

info@convivial.be

Rue du Charroi, 33/35 - 1190 Bruxelles

☎ **02 503 43 46**

BAPA Convivial Forest : 9h -17h

info.bapa@convivial.be

Rue du charroi, 33/35 - 1190 Bruxelles

☎ **02 315 39 00**

BAPA Convivial Anderlecht : 9h -17h
info.bapa1070@convivial.be
Place de la Vaillance 15D, 1070 Bruxelles
☎02 315 40 50

Convivial Logement
logement@convivial.be
☎02 503 43 46

Préformation menuiserie
☎02 503 43 46 (demandez le service AFT) ou **☎0487 33 05 68** (ligne directe)
aft@convivial.be

Aide matérielle
☎0487 26 72 46
aidematerielle@convivial.be

Vivre ensemble
☎0486 52 62 21
ve@convivial.be

Sensibilisation
☎0485 69 23 62
sensibilisation@convivial.be

Guidance socio-professionnelle
☎02 503 43 46
guidance@convivial.be

Service social
☎02 503 43 46
info@convivial.be

EMPLOI / FORMATION / INSERTION PROFESSIONNELLE

ACCOMPAGNEMENT

COLLECTIF DES FEMMES BRUXELLES

Maison Amazone - Rue du Méridien, 10 - 1210 Bruxelles

Ouvert les mercredi, jeudi et vendredi, sur rendez-vous.

☎ **0492 90 93 90** (Whatsapp + appel) (espagnol, français, anglais et italien)
tremplinbruxelles@collectifdesfemmes.be

VIA ASBL

Formation citoyenneté, FLE, droits et devoirs : Vivre en Belgique, Cours de français ou d'alphabétisation. Du lundi au vendredi

<http://www.via.brussels>

Pour une première inscription, vous pouvez directement vous présenter de 09h00 à 12h00 sans rendez-vous dans nos antennes de Schaerbeek et Molenbeek.

Pour rencontrer votre accompagnateur.ice social, prenez toujours d'abord contact avec elle/lui par téléphone ou mail (voir site).

☎ **02 563 52 50** ou ☎ **02 563 52 52**

Rue Kessels, 4/8 - 1030 Schaerbeek

Bd Leopold II, 170 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

info@via.brussels - français, anglais et arabe

Services offerts :

Accompagnement individuel, modules de citoyenneté et cours de français.

Horaires :

Schaerbeek: lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et jeudi 17h00 à 20h00

Molenbeek: lundi au vendredi 9h00 à 12h00 et jeudi 17h00 à 20h00

CONVIVIAL

☎ **02 503 43 46** (demandez le service guidance socio-professionnelle)
guidance@convivial.be

ACTIRIS Bruxelles

Contact Center : du lundi au vendredi
de 08:30 à 12:30 et de 13:30 à 16:30
(fermé le jeudi après-midi)

☎ **0800 35 123**

Emploi : <https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/offres-d-emploi/>
Formation : <https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/me-former/>

SIREAS ASBL

Permanences sociales

Rue du Boulet 26, 1000 Bruxelles

☎ **02 649 99 58**

sasb@sireas.be

<https://sireas.be/formations/>

« Bâtiment » : « Electricité » - « Plomberie » - « Menuiserie » - « Mécanique automobile »

Centre des Etangs Noirs (CFEN)

Rue des Etangs Noirs, 83-85, 1080 Bruxelles ☎ **02 410 89 12**

cfen@sireas.be

« Bureautique »

Rue du Boulet 26, 1000 Bruxelles

☎ **02 512 58 58**

bureautique@sireas.be

FAE asbl « Confection textile et cuir »

Rue Brogniez 46, 1070 Bruxelles ☎ **02 510 61 86** fae@sireas.be

« Horeca »

Chaussée de Waterloo 343, 1060 Saint-Gilles ☎ **02 537 94 52** cfh@sireas.be

« Éducation permanente »

Rue du Boulet 26, 1000 Bruxelles ☎ **02 645 79 36** ep@sireas.be

COURS DE FRANÇAIS (FLE) ALPHABÉTISATION

Toutes les adresses des cours de français « langue étrangère » se trouvent sur les sites:

CIRE :

<https://www.cire.be/publication/trouver-un-cours-de-fle-pour-adultes-a-bruxelles/>

<https://www.cire.be/nos-activites/ecole-de-francais/>

BRUXELLES FLE : <https://www.bruxellesfle.be/carte-des-lieux-de-formation/>

RÉPERTOIRE ASSOCIATIF BRUXELLOIS DE L'ALPHABÉTISATION ET DU FLE :

<https://www.alpha-fle.brussels/>

CIRÉ ASBL

Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers

☎ **02 629 77 10**

Rue du Vivier 80-82 - 1050 Ixelles, Accès: Gerموir(95-81) ou Natation (59)

www.cire.be/contact/

cire@cire.be

Horaires: notre accueil est ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h15

Cours de FLE (débutant·e·s complèt·e·s à A2)

Les contacter pour avoir des informations sur les inscriptions, tarifs et horaires.

ASBL FORMOSA

Cours de français langue étrangère et d'alphabétisation à Bruxelles.

Uniquement sur rendez-vous (obligatoire)

☎ **0483 41 03 04** ou ☎ **02 503 19 03**

Boulevard de l'Abattoir 28, - 1000 Bruxelles

formosa.asbl@gmail.com

asblformosa.be

PERMANENCES AU BUREAU D'AIDE JURIDIQUE BAJ / BUREAU CENTRAL DE CONSULTATION BRUXELLES

Consultations en toutes matières

Consultations spécialisées en droit des étrangers

Sur RDV via www.bajbruxelles.be

ou par téléphone au ☎ **02 519 83 05**

Rue de la Régence 63, 1000 Bruxelles

- UNIQUEMENT sur rendez-vous
- UNIQUEMENT pour consultation juridique ou désignation d'un avocat

Droit des étrangers :

Consultations exclusivement les mercredis et les vendredis de 14h à 15h30 Les rendez-vous sont pris :

- via le site : www.bajbruxelles.be
- ou par téléphone ☎ **02 519 83 05**

Entre 9h et 12h et entre 14h et 16h

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUE

Consultations en toutes matières Du lundi au vendredi, UN AVOCAT VOUS RÉPONDRA à ce numéro : ☎ **02/511 54 83**

Télébarreau - de 14h à 17h Informations mises-à jour sur le site :

<https://cajdebruxelles.be/>

Consultation juridique de première ligne :

Renseignements pratiques, information juridique, premier avis, renvoi vers un avocat, instance ou organisation

CENTRES DE PERMANENCE DÉCENTRALISÉE

ANDERLECHT - ANTENNE CENTRE

Consultations en toutes matières

Place de la Vaillance, 27 - 1070 Bruxelles

Tous les vendredis de 15h à 16h30

Sans rendez-vous

AUDERGHEM

Consultations en toutes matières

Avenue du Paepedelle 87 - 1160 Bruxelles

Tous les deuxième et quatrième mercredi du mois de 14h à 16h

Sans rendez-vous

BERCHEM-SAINTE-AGATHE - LES ALCYONS (LOCAL 25)

Consultations en toutes matières

Rue des Alcyons, 23 - 1082 Bruxelles

Tous les mercredis de 15h à 17h

Sans rendez-vous

BRUXELLES LA MADO - CPAS BRUXELLES

Consultations uniquement pour jeunes entre 11 et 22 ans

Bd Emile Bockstael, 114 - 1020 Bruxelles

1er et 3ème vendredi du mois de 10h30 à 12h30

Sur rendez-vous au ☎02 563 60 10 - ☎0490 13 85 56

BRUXELLES RUE HAUTE - CPAS BRUXELLES

Consultations en droit au logement

Consultations spécialisées en droit des étrangers

Rue Haute, 296 - 1000 Bruxelles

Tous les lundis de 10h30 à 12h30

Sur rendez-vous au ☎02 543 63 39

BRUXELLES BÉGUINAGE - CPAS BRUXELLES

Consultations en toutes matières

Rue du Béguinage, 5 - 1000 Bruxelles

1er et 3ème mercredi du mois de 14h à 16h

Sans rendez-vous

BRUXELLES BOLLEN - CPAS BRUXELLES

Consultations en toutes matières

Rue Jean Bollen, 33b - 1020 Bruxelles

3ème mercredi du mois de 10h30 à 12h30

Sur rendez-vous au ☎ **02 563 92 01**

ETTERBEEK - MAISON COMMUNALE

Consultations en toutes matières

Av. des casernes, 31/1 - 1040 Bruxelles

Tous les jeudis de 14h à 16h

Sur rendez-vous via www.etterbeek.brussels

ou par téléphone au ☎ **02 627 21 11**

FOREST - JUSTICE DE PAIX

Consultations en toutes matières

Chaussée d'Alsemberg, 296-1190 Bruxelles

2ème et 4ème vendredi du mois de 14h à 16h

Sans RDV

IXELLES - SERVICE PRÉVENTION

Consultations en toutes matières

Rue Alphonse Dewitte, 28 - 1050 Bruxelles

Tous les vendredis de 12h à 14h

Sans RDV

JETTE - JUSTICE DE PAIX

Consultations en toutes matières

Place Cardinal Mercier, 11 - 1090 Bruxelles

Tous les mardis de 12h à 14h

Sans RDV

KOEKELBERG - CPAS

Rue des Tisserands 4, 1081 Koekelberg

Tous les troisièmes vendredis du mois

De 10h à 12h

Sans RDV

KOEKELBERG - MAISON COMMUNALE

Consultations en toutes matières

Place Van Huffel, 6 - 1081 Bruxelles

Accès via porte d'entrée latérale. Rue Georges-dit-Marchal

Tous les jeudis de 17h à 19h

Sans RDV

LAEKEN

Consultations en toutes matières

Rue de Moorslede, 56 - 1020 Bruxelles

1er, 3ème et 5ème mercredi du mois de 14h à 16h

Sur RDV au ☎ **02.563.27.30**

MOLENBEEK - JUSTICE DE PAIX

Consultations en toutes matières

Rue du Niveau, 7 - 1080 Bruxelles

Tous les vendredis de 10h à 12h

Prendre RDV à la Justice de Paix

SAINT-GILLES - JUSTICE DE PROXIMITÉ

Consultations en toutes matières

Rue de Mérode, 143 - 1060 Bruxelles

Tous les mardis de 13h30 à 15h30

Sans RDV

SAINT-JOSSE - MAISON DE LA FAMILLE

Consultations en toutes matières

Rue de Liedekerke, 112 - 1210 Bruxelles

Tous les mardis de 17h à 18h

Sans RDV

SCHAERBEEK - CPAS

Consultations en toutes matières
Boulevard Reyers, 70 - 1030 Bruxelles

Tous les jeudis de 14h à 16h
Sans RDV sauf allocataires sociaux
(Prendre RDV via assisant social)

UCCLE - Justice de Paix (ancienne maison communale)

Consultations en toutes matières
Place Jean Vander Elst, 29 - 1180 Bruxelles

Tous les lundis du mois de 13h30 à 15h30
Sans RDV

WATERMAEL-BOITSFORT - Maison communale

Consultations en toutes matières
Place Antoine Gilson, 1 - 1170 Bruxelles

1er et 3ème jeudi du mois de 17h à 19h
Sans RDV

WOLUWE-SAINT-LAMBERT - Guichet social de WSL

Consultations en toutes matières
Chaussée de Roodebeek, 258 - 1200 Bruxelles

Tous les mercredis du mois de 14h à 16h
Sans Rdv

WOLUWE-SAINT-PIERRE - CPAS

Consultations en toutes matières
Avenue Charles Thielemans 44 - 1150 Bruxelles

Tous les mercredis du mois de 14h à 16h
Sans RDV

PERMANENCES JURIDIQUES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

COLLECTIF DES FEMMES BRUXELLES

Maison Amazone - Rue du Méridien, 10 -1210 Bruxelles

Ouvert les mercredi, jeudi et vendredi, sur rendez-vous.

☎ **0492 90 93 90** (Whatsapp + appel) (espagnol, français, anglais et italien)
tremplinbruxelles@collectifdesfemmes.be

CIRÉ asbl

Accueil général

Du lundi au vendredi: de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h15

☎ **02 629 77 10** *cire@cire.be*

Ou grâce au formulaire de contact : <https://www.cire.be/contact/>.

Permanence sociojuridique

☎ **02 629 77 23**

- Lundi : de 13h30 à 16h00
- Jeudi : de 9h00 à 12h00

Sur place sans rendez-vous

- Lundi et mardi : de 9h00 à 12h00
- Jeudi : de 13h30 à 16h00 Important : Accueil par ordre d'arrivée. Si beaucoup de personnes : il est possible que le CIRE ne puisse pas recevoir tout le monde.

Prise de rendez-vous

Pendant les horaires de permanence téléphonique · Par email: *cire@cire.be*
(communiquez votre numéro de téléphone)

Important : signalez le besoin d'un interprète, d'un accès facilité, de confidentialité, d'être rappelé·e par téléphone...) en prenant rendez-vous.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

SIREAS asbl (Service Internationale de Recherche d'Éducation)

SASB-asbl

Service d'Action Sociale Bruxellois

Pour toute personne d'origine étrangère, avec ou sans titre de séjour en Belgique.

Services offerts :

- informations sur les procédures de séjour en Belgique (asile, regroupement familial, séjour étudiant, régularisation humanitaire/médicale, visa court séjour, etc.)
- informations sur les droits et devoirs des personnes, dont en matière sociale
- soutien et écoute
- suivi social et administratif
- aide juridique en collaboration avec le service juridique du Sireas

AIDE AUX JUSTICIABLES DE SASB-ASBL

Aide sociale et psychologique aux détenus, ex-détenus et à leur famille, principalement d'origine étrangère

- Intervention du travailleur social à la demande du détenu lui-même, de sa famille ou d'autres professionnels (services sociaux, avocats, prisons).
- Le travail s'effectue au sein même des établissements pénitentiaires par des visites et un soutien moral, psychologique et social aux détenus.
- À l'extérieur, travail post-pénitentiaire de suivi social, psychologique et/ou juridique à la demande de l'ex-détenu ou de sa famille.
- Visites régulières à la prison de Forest, de Saint-Gilles et de Berkendael.

SERVICE D'AIDE JURIDIQUE SIREAS-ASBL

En collaboration avec le service social du SASB, dont l'ouverture des nouveaux dossiers. Services offerts :

- Informations sur toute question relative au droit des étrangers
- Conseils et assistance aux étrangers confrontés à des problèmes juridiques: - Droit de séjour - Asile et protection subsidiaire - Régularisation - Regroupement familial - État civil, etc.

Cohésion sociale et soutenu par le Service Cohésion sociale de la Commission Communautaire Française (COCOF).

SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL SASB-ASBL

Branche belge du SSI : <https://iss-ssi.org/>

- Situations personnelles ou familiales nécessitant une intervention coordonnée entre deux ou plusieurs pays.
- Demande des tribunaux, des services sociaux/avocats ou des particuliers. Si demande de l'étranger : grâce au réseau du SSI.

Services offerts :

- Exercice de l'autorité parentale
- Recherche après adoption
- Rétablissement de contact
- Bien-être de l'enfant
- Assistance juridique

HORAIRES ET CONTACTS DES PERMANENCES SOCIALES ET JURIDIQUES

Site de Bruxelles Rue du Boulet, 26 1000 Bruxelles

☎ **02 649 99 58** sasb@sireas.be

IL FAUT VENIR SUR PLACE

Pour les personnes qui se présentent pour la première fois :

- Permanence du service social :
 - les lundis, mardis, jeudis et vendredis (excepté les jours fériés)
 - distribution de tickets à 8h30 (nombre de tickets limité).
- Permanence du service juridique
 - sans rendez-vous les lundis, mardis, jeudis et vendredis (excepté les jours fériés)
 - sur rendez-vous les mercredis pour les dossiers déjà en cours au sein de nos services.
 - distribution de tickets à 8h30 (nombre de tickets limité).
- Pour les personnes qui ont déjà un dossier : Prise de rendez-vous obligatoire avec l'assistant(e) social(e) ou le/la juriste chargé(e) du dossier.
- Pour les urgences uniquement : Tous les jours ouvrables de 8h30 à 13h et de 14h à 17h00, dernière arrivée à 16h00.

QUESTIONS PAR TÉLÉPHONE OU PAR EMAIL

Pour des conseils ou des informations sur votre droit de séjour

- contactez le ☎ **02 649 99 58**
- les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 16h30
- ou envoyez un mail à l'adresse sasb@sireas.be

SERVICE D'AIDE AUX JUSTICIABLES ET SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL

- Informations et accompagnement
- Contactez l'équipe sociale
- Prenez rendez-vous **Rue du Boulet, 26 1000 Bruxelles** ☎ **02 649 99 58**
sasb@sireas.be

Site de Liège Adresse : Rue Lambert-Le-Bègue, 8 4000 Liège

☎ **04 223 58 89** sseliege@hotmail.com

<http://www.aliss.be/node/899>

Permanences sur rendez-vous : mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Centre d'Aide Sociale Générale (CAW)

Toutes questions et problèmes liés à l'aide sociale.

Pour toute demande d'aide : ☎ **0800 13 500** (numéro gratuit et accessible de 9h à 17h)

Numéro gratuit et confidentiel

Services offerts :

Logement, nourriture, situation financière ou familiale compliquée, démarches administratives et isolement

Région de Bruxelles-Capitale.

Wallonie : appelez le ☎ **718**

Flandres : appelez le ☎ **0800 13 500**

Accompagnement de professionnels pour trouver une solution.

CASA LEGAL ASBL

Téléphone : ☎ **02 880 57 37**

Whatsapp : ☎ **0491 87 67 56**

Par téléphone :

- Le lundi de 13h30 à 17h
- Le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Le mercredi et jeudi de 9h à 12h30.

Email : *info@casalegal.be*

Service médiation : *mediation@casalegal.be*

Horaires de la permanence sociojuridique :

Par téléphone : lundi de 13h30 à 17h et mercredi de 9h à 12h30

Sur place, sans rendez-vous avec une juriste ou par téléphone : mardi et jeudi de 9h à 12h30

Sur rendez-vous ou par téléphone : mardi de 13h30 à 17h

Sur rendez-vous : jeudi de 13h30 à 17h

Attention:

- Inscriptions sur place, par ordre d'arrivée, dernière inscription à 11h30.
- Nombre de place limité à 7 personnes pour temps d'écoute suffisant.
- Permanences en français et en anglais. Si besoin d'un.e interprète, contactez-nous par téléphone ou par email afin que nous puissions l'organiser.

Adresse pour les visites :

Rue des Tanneurs, 52 (4ème étage) - 1000 Bruxelles

Attention, pour tout envoi postal, envoyer le courrier à cette adresse :

58-62, rue des Tanneurs 1000 Bruxelles

CARITAS INTERNATIONAL

Service social :

rue de la Charité, 43 - 1210 Saint-Josse-Ten-Noode

☎ **02 229 36 11**, du lundi au vendredi matin et après-midi (heures variables)

Email générale : *servicesocial@caritasint.be*

Email regroupement familial : *rfg@caritasint.be*

Email détention : *detentie-detention@caritasint.be*

Permanences sociales:

Lundi :

de 8h30 à 12h30 : sans rendez-vous

de 13h30 à 15h30 : sur rendez-vous

Mardi :

de 8h30 à 12h30 : sur rendez-vous

de 13h30 à 15h30 : sur rendez-vous

Mercredi :

de 8h30 à 12h30 : sans rendez-vous

de 13h30 à 15h30 : sur rendez-vous

Jeudi :

de 8h30 à 11h30 : sur rendez-vous

Vendredi :

de 8h30 à 11h30 : sans rendez-vous

de 13h30 à 15h30 : sur rendez-vous

Services offerts : assistance pour les dossiers de regroupement familial, les retours volontaires et d'autres thèmes, orientant vers des services spécialisés si besoin.

Service Social Généraliste (Bruxelles) :

rue de la Charité, 43 - 1210 Saint-Josse-Ten-Noode

☎ **02 229 36 11**

Email : *servicesocial@caritasint.be*

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

POINTS-JUSTICE ET MAISONS DE JUSTICE

Consultez : justice.belgium.be

Trouvez un avocat : <https://www.avocats.be/>

Aide juridique de première et de deuxième ligne : <https://avocats.be/fr/tout-savoir/la-recherche-dun-premier-conseil>

DÉMOCRATIE PLUS

Services offerts : populations dans leurs démarches administratives et plus particulièrement dans l'accès à la nationalité, régularisation, réfugié politique, visas et regroupement familiaux.

Rue des deux Églises, 111 - 1210 Bruxelles

☎ **02 350 45 80** ou ☎ **0473 38 36 28**

democratie-plus@hotmail.com

Heures de permanence :

Tous les jours :

- Sans rendez-vous : de 9h30 à 12h30
- Sur rendez-vous : l'après-midi

Service Social : Informer Sur Les Droits Des Étrangers (SASB)

information sur les droits et devoirs en Belgique notamment en matière sociale ; assistance dans démarches pour permis de travail et de séjour (asile, regroupement familial, séjour étudiant, régularisation humanitaire/médicale, visa court séjour), problèmes de sécurité sociale, de logement, de santé, de scolarité, difficultés financières, démarches auprès des CPAS, ...

- Les permanences et rendez-vous : du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 17h
- Première visite : prendre 1 ticket à 8h30.
- Si déjà un dossier : prendre rendez-vous avec l'assistant.e sociale chargé.e du dossier.
- Pour les urgences uniquement : tous les jours ouvrables de 8h30 à 13h et de 14h à 17h. Dernière arrivée à 16h30.
- Qui ? Toute personne d'origine étrangère, avec ou sans titre de séjour en Belgique.
- Emails : sireas@sireas.be ou sasb@sireas.be

Service d'aide aux justiciables

Le Service Social International : assistance dans problèmes personnels ou familiaux avec intervention coordonnée entre 2 ou plusieurs pays

Le service juridique du Siréas : collaboration avec le service social du SASB.

Comité des travailleurs.ses Migrants.tes avec et sans papiers de la CSC Bruxelles (Confédération Syndicats Chrétiens)

☎ **02 557 80 69**

Rue Pléтинckx, 19 - 1000, Bruxelles

u05ejl@acv-csc.be

Personne de contact : Eva Maria Jimenez Lamas

Responsable CSC Bruxelles des Migrant.e.s/Action des Travailleur.euse.s Migrant.e.s avec et sans papiers et de la lutte contre le racisme

Services offerts :

Questions juridiques sur contrat de travail et sécurité sociale, aide en cas de litige avec l'Onem, service de première aide juridique, préavis, sécurité sociale, mutuelle, accident de travail, maladie professionnelle.

- Trouvez un bureau en fonction du lieu : <https://www.lacsc.be/contactez-nous/pagecontact/contact-telephone>

- La CSCBIE

Siège central CSC bâtiment - industrie & énergie

Rue Royale 45, 1000 Bruxelles ☎ **02 285 02 11** *bie.centrale@acv-csc.be*

- Pour toutes questions syndicales sur Bruxelles, adressez-vous à notre secrétariat de Bruxelles:

Rue Pletinckx 19, 1000 Bruxelles ☎ **02 557 85 85** *bie.bxl@acv-csc.be*

- Province de Liège : service d'aide et de conseils juridiques.

- Permanence téléphonique est assurée, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00

Pour Liège et Verviers: ☎ **04 340 72 10** *u68PAJ@acv-csc.be*

Pour la Communauté germanophone: ☎ **087 85 99 22** *csc.ostbelgien@acv-csc.be*

Sos Viol (Belgique)

Services offerts : Soutien psychologique, accompagnement social et juridique et informations.

Pour qui : Victimes de violences sexuelles (anciens ou récents), leurs proches et les professionnels.

Téléphone : ☎ **0800 98 100** (gratuit et anonyme). *info@sosviol.be*

Horaires ligne d'écoute : du lundi au vendredi, de 8h à 18h.

Sur le chat : Le lundi de 17h à 21h, le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 17h à 21h

<https://www.sosviol.be/tchat/>

Service Droit des Jeunes de Bruxelles

Accueil, suivi social et juridique des jeunes de moins de 18 ans

☎ **02 209 61 61**

Rue Émile Féron 153 - 1060, Saint-Gilles

ady@sdj.be

Pour :

- Les jeunes de moins de 22 ans
- Soucis, difficultés ou victime d'injustices
- Soutien de juristes et de travailleurs sociaux
- Les parents : besoin d'aide dans la famille et/ou rencontre avec l'enfant
- Service GRATUIT
- Intervient à la demande
- CONFIDENTIELS : aucune information révélée à la famille, à la justice ou à la police

Plate-forme « Mineurs en exil » :

- Professionnels dans le secteur de la migration
- Bilingue
- Coordination et échanges pour défendre et promouvoir les droits des Mineurs
- Etrangers Non Accompagnés (MENA)
- ☎ **02 209 61 61**
- *mineursenexil@sdj.be*

Nansen

Assistance juridique spécialisée : *dossiers@nansenrefugee.be*

Pour :

- Victimes de torture
- Personnes en détention

Rue Émile Féron 153, 1060 Bruxelles, Belgique

☎ **0487 84 65 40** *info@nansenrefugee.be*

Services offerts :

- avis supplémentaire à votre avocat.e et assistant.e social
- analyse de votre dossier
- avis juridique multidisciplinaire sur votre situation
- accompagnement pour victimes de torture et apatrides
- intervention auprès des instances nationales et internationales

POUR les personnes en :

- besoin de protection internationale (asile et apatridie), dont en détention
- Belgique ou à la frontière belge

PAS pour : regroupement familial, visa, régularisation et nationalité.

Situations prioritaires

- Personnes en situation de vulnérabilité
- Victimes de torture
- Victimes de violences liées au genre, à l'identité ou à l'orientation sexuelle
- Apatrides ou personnes qui risquent de devenir apatrides
- Jeunes de moins de 20 ans
- Femmes enceintes
- Victimes de la traite des êtres humains
- Personne enregistrées par le UNHCR à l'étranger
- Personne qui s'identifie comme LGBTQIA+
- Personne exclues du statut de protection ou dont le statut a été retiré pour des raisons d'ordre public/sécurité nationale/retour au pays d'origine.
- Personne ayant déclaré l'une des nationalités suivantes : Afghanistan, Palestine, Érythrée, Ethiopie, Somalie, Burundi

NANSEN n'est pas un bureau d'avocat et ne vous représente pas légalement directement, vous devez donc avoir un avocat

Introduction demande :

Si situation prioritaire (NANSEN), introduction de votre demande :

1. Demandez un avis juridique ou multidisciplinaire.
 - Envoi de la copie de la décision contestée
 - Sans décision ? Envoi de la copie de la carte d'identité
2. Demandez une analyse du dossier individuel et/ou une intervention auprès d'instances nationales et/ou internationales.
 - Envoi du questionnaire « Asile et le Mandat » NANSEN complétés à dossiers@nansenrefugee.be

! Pour les personnes détenues

Demandez à l'assistant social du centre fermé d'envoyer par mail à dossiers@nansenrefugee.be :

- le dossier administratif
- le mandat NANSEN rempli et signé

Puis, demandez à l'avocat de prendre contact avec NANSEN par mail à dossiers@nansenrefugee.be ou par téléphone au ☎ **0487 84 65 40**

Une fois votre dossier introduit :

NANSEN analyse les éléments du dossier.

Décision :

- intervenir dans le dossier, seul ou dans le cadre de leur partenariat académique avec les Legal Clinics de l'Université Libre de Bruxelles et de l'Université de Gand.

Ou ...

- refuser d'intervenir

Service Social des Solidarités (SESO)

☎ **02 533 39 84**

Rue de Parme, 26 - 1060, Saint-Gilles info@seso.be

www.sesoweb.org

Services offerts :

Soutien en matière de séjour, du droit des étrangers, de sécurité sociale, de droit au travail, de formation et des études, du logement, de l'endettement et de la santé.

Permanence d'urgence 38 heures/semaine :

du lundi au vendredi, de 9 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pour nouveau dossier :

Mardi : entre 9 et 11h, en espagnol

Mercredi : entre 9 et 11h, en français, néerlandais et anglais

Jeudi : entre 9 et 11h, en espagnol

ADDE - Association pour le Droit des Étrangers

Assistance des migrant.e.s dans la résolution de questions juridiques et sociales

☎ **02 227 42 41**

Rue du Boulet, 22 - 1000 Bruxelles

www.adde.be

Permanences ouvertes au public :

Service séjour (séjour, regroupement familial, asile, travail et aide sociale) :

- Permanence téléphonique : Lundi, de 9h à 11h au ☎ **02 227 42 41**
- Permanence en présentiel sans rendez-vous:
Jeudi à 9h (les 6 premières personnes par ordre d'arrivée)
Service droit familial international (droit familial et nationalité) :
- Permanence téléphonique: Mardi, de 13h à 15h au ☎ **02 227 42 41**
- Permanence en présentiel sans rendez-vous:
Mercredi à 13h30 (les 6 premières personnes par ordre d'arrivée)

Sur rendez-vous :

- dans nos bureaux
- prise de rendez-vous lors des permanences
- uniquement fixés par les juristes
- premier examen de la situation et proposition de rendez-vous si nécessaire

Questions par email :

Uniquement pour les professionnels : associations, avocats et administrations, etc.

- *servicejuridique@adde.be* pour les questions générales
- *dip@adde.be* pour le droit familial international et la nationalité

VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

COLLECTIF DES FEMMES BRUXELLES

Maison Amazone - Rue du Méridien, 10 -1210 Bruxelles

Ouvert les mercredi, jeudi et vendredi, sur rendez-vous.

☎ **0492 90 93 90** (Whatsapp + appel) (espagnol, français, anglais et italien)
tremplinbruxelles@collectifdesfemmes.be

Sister's House

Hébergement d'urgence 24h/24 à moyen ou long terme. Pour les femmes uniquement, avec ou sans enfant.

☎ **0473 32 32 89** : Numéro de la plateforme, réponse rapide
info@slsh.be

Permanences physiques tous les jours de 13:00 à 17:00, sauf mercredi

La voie des femmes

Accueil, suivi social et juridique

☎ **02 218 77 87**

Rue de l'Alliance, 20 - 1210 Saint-Josse

lvdf@lavoixdesfemmes.org

WOMAN'DO

Planning familial spécialisé dans l'accompagnement post-traumatique de femmes exilées en séjour précaire ayant fui des violences.

Chaussée de Waterloo 412F, 1050 IXELLES

Secrétariat :

☎ **0471 22 59 36** *info@womando.be*

www.womando.be

Accueil Planning Familial :

Les permanences d'accueil (pilule du lendemain et test de grossesse, première écoute, etc.) :
sur place ou par téléphone : ☎ **0471 22 59 36** :

- les mercredis de 8h30 à 13h30
- les mardis, mercredis et jeudis de 14h à 18h

Secrétariat général et lié à la spécialisation de l'accompagnement de femmes exilées:

Du lundi au vendredi de 9h à 17h :

- ☎ **0471 22 59 36**
- *info@womando.be*

Consultations :

Médicales : le mercredi de 8h30 à 13h30 sur rendez-vous.

Autres consultations juridiques, sociales, psychologiques et médico-psychiatriques :

- du lundi au vendredi
- entre 8h30 et 17h uniquement sur rendez-vous

Prendre avec soi :

- Carte d'identité
- 4 vignettes de mutuelle

Communiquer :

- si déjà patient.e
- nom et prénom
- numéro de téléphone
- date de naissance

Ulysse

Service de Santé Mentale spécialisé dans l'accompagnement de personnes exilées

Rue de l'Ermitage 52 - 1050 Bruxelles

☎ **02 533 06 70** *accueil@ulyse-ssm.be*

Nouvelle demande de prise en charge par téléphone ou à la permanence

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

lundi, mardi et mercredi jusqu'à 18h

Permanences :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 14h à 16h

Jeudi : de 10h à 12h

Le Groupe pour l'Abolition des Mutilations Génitales Féminines (GAMS)

☎ **02 219 43 40**

Rue Gabrielle Petit, 6 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

info@gams.be

Services offerts :

Soutien psychologique , psychosocial et conseils concernant les personnes ayant subi des mutilations génitales féminines en Belgique et dans le reste du monde

Prise de rendez-vous à l'adresse selon la région :

Bruxelles : *Intake-bxl@gams.be*

Namur : *Intake-namure@gams.be*

Liège : *Intake-liege@gams.be*

Flandre : *Intake-vlaanderen@gams.be*

Bruxelles

Antenne Bruxelles & Siège social du GAMS BELGIQUE

☎ **02 219 43 40** *Intake-bxl@gams.be*

Rue Gabrielle Petit, 6 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean (bâtiment B - 2ème étage)

Lundi-Vendredi, 9h à 17h

Wallonie

Antenne Namur

☎ **081 94 68 35** *Intake-namure@gams.be*

Rue Henri Lecocq 60, 5000 Namur

Lundi-Vendredi, 9h à 17h

Antenne Liège

☎ **0470 54 18 99** *Intake-liege@gams.be*

Quai de Rome 65, 4000 Liège

Lundi-Vendredi, 9h à 17h

Permanence CHR Verviers

☎ **0492 26 79 45** *Intake-liege@gams.be*

Rue du Parc 29, 4800 Verviers

Permanence : Vendredi après-midi

En Flandre :
☎ **03 547 09 27**

Antenne Anvers : De Shelter
Langstraat 102, 2140 Antwerpen *Intake-vlaanderen@gams.be*
Lundi-Vendredi, 9h à 17h

Permanences Leuven
Intake-vlaanderen@gams.be
RDV sur demande.

Permanences Gand : De Sloep VZW
Intake-vlaanderen@gams.be
Bevelandstraat 26, 9000 Gand

Permanences Hasselt : Huis van het Kind
Intake-vlaanderen@gams.be
Limburgplein 3, 3500 Hasselt

ET POUR LES AUTEURS DES VIOLENCES ...

Les personnes ayant commis des violences doivent aussi entreprendre des démarches pour prendre leurs responsabilités. Pour cela, des associations existent, dont notamment PRAXIS asbl.

PRAXIS asbl est une association qui aide les auteurs de violences conjugales et intrafamiliales et réalise un travail de responsabilisation en groupe.

Praxis Bruxelles

☎ **02 217 98 70**
Rue du Marteau, 19 - 1000 Bruxelles
bruxelles@asblpraxis.be
www.asblpraxis.be

QUITTER LE DOMICILE / MAISON D'ACCUEIL

CPVCF

Le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales de Bruxelles (CPVCF) : Accueil, suivi psychologique, social et juridique et hébergement sur une adresse confidentielle avec ou sans enfant, sans limite d'âge.

☎ **02 539 27 44** info@cpvcf.org

Boulevard de l'Abattoir, 27-28 - 1000 Bruxelles

violences.familiales@misc.irisnet.be

www.cpvcf.org

- Ligne d'écoute 24h/24 : ☎ **0800 300 30**
- Permanence téléphonique : premier contact est la porte d'entrée du centre

☎ **02 539 27 44** - Du lundi au vendredi : 9h à 18h - info@cpvcf.org

Services offerts :

- écoute téléphonique
- accueil
- accompagnement bienveillant, confidentiel et adapté : aide administrative et sociale
- espace de parole en individuel
- espace de parole collectif
- ateliers d'éducation permanente
- hébergement pour femmes (avec ou sans enfant(s)) sans limite d'âge à une adresse confidentielle

La Porte Ouverte

Maison d'accueil pour femmes de plus de 18 ans, seules ou avec enfants.

☎ **02 513 01 08** *porte-ouverte@open-deur.be*

Rue du Boulet, 30 - 1000 Bruxelles

Permanence physique 24h sur 24 :

Équipe sociale :

- du lundi au vendredi de 7h30 à 21h
- le weekend de 9h à 21h
- En dehors de ces heures, les permanents de nuits sont présents.

Talita

Maison d'accueil pour femmes sans abri avec ou sans enfant.

☎ **02 262 23 78**

Cité du Sureau, 3 - 1000 Bruxelles

info@talita.brussels

Accueil Montfort

Accueil pour femmes 18-50 ans (sans enfant - pas d'accueil d'urgence)

Rue de l'Église Saint-Pierre, 12-18 - 1090 Bruxelles

www.amontfort.be

Maison d'accueil et d'hébergement

Téléphone :

☎ **02 426 87 12** : général

☎ **02 424 17 53** : service social

accueil@amontfort.be

La maison du chant d'oiseau

Maison d'accueil pour femmes avec enfants

☎ **02 660 36 61** ou ☎ **0487 63 32 70** info@lechantdoiseau.be

Heures d'ouverture des bureaux :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 avec accueil

Avenue du Chant d'Oiseau 42, 1150 Woluwe-Saint-Pierre

La maison rue verte

☎ **02 223 56 47**

Rue Verte, 42-44 - 1210 Saint-Josse-Ten-Noode info@lamaisonrueverte.be

Du lundi au vendredi de 8:00 à 18:00

Centre d'Accueil d'Urgence Ariane

☎ **02 646 66 60 (24h/24)** info@centreariane.be

Avenue du Pont de Luttre, 132 - 1190 Bruxelles

Services offerts :

- Accueil
- Centre d'hébergement d'urgence limité dans le temps
- Animaux domestiques autorisés

/ OÙ PORTER PLAINTE ?

Rappel: Peu importe où vous vous trouvez, le numéro d'urgence de la police est le **101**.

En cas d'urgence médicale, appelez le **112**.

La Région de Bruxelles Capitale compte **6 zones de police**. Chacune regroupe plusieurs communes et dispose de ses propres règlements de police.

1/ Zone de police 5339 : Ville de Bruxelles/Ixelles

La zone de police 5339 assure la sécurité pour la Ville de Bruxelles et la commune d'Ixelles. Commissaire divisionnaire - Chef de Corps : Michel Goovaerts

☎ **02 279 79 79** ou **02 279 79 90** zpz.polbru.info@police.belgium.eu

Rue Marché au Charbon, 30 - 1000 Bruxelles

www.polbru.be

2/ Zone de police Bruxelles-Ouest 5340

La zone de police Bruxelles-Ouest 5340 assure la sécurité des communes de Molenbeek-Saint-Jean, Koekelberg, Jette, Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe.

☎ 02 412 12 12

Rue du Facteur, 2 - 1080 Bruxelles

POUR MOLENBEEK-SAINT-JEAN :

Commissariat Centre

☎ 02 412 62 08 ou 02 412 62 09

Commissariat Mettewie

☎ 02 412 64 00 ou 02 412 64 04

Chaussée de Gand, 535 - 1080 Bruxelles

Commissariat Maritime

☎ 02 412 64 30

Rue François Mus, 22-24 - 1080 Bruxelles

Commissariat Canal

☎ 02 412 63 00

Quai des Charbonnages, 30A - 1080 Bruxelles

Commissariat Marie-José

☎ 02 412 64 60

Avenue De Roovere, 3 - 1080 Bruxelles

Antenne de quartier Liverpool

☎ 02 412 65 04

☎ 02 412 65 29

Rue de Liverpool, 33 - 1080 Bruxelles

Koekelberg

☎ **02 412 65 30** ou **02 412 65 31** ou **02 412 65 32**

Rue de la Sécurité, 4 - 1081 Bruxelles

Jette

Commissariat Centre

☎ **02 412 68 06** ou **02 412 68 07**

Place Cardinal Mercier, 11 - 1090 Bruxelles

Ganshoren

☎ **02 412 67 06** ou **02 412 67 07** ou **02 412 67 08**

Avenue Van Overbeke, 163 - 1083 Bruxelles

Berchem-Sainte-Agathe

☎ **02 412 66 33** ou **02 412 66 34**

Rue des Alcyons, 15 - 1082 Bruxelles

Chef de corps : Luc Ysebaert

zpz.bruwest@police.belgium.eu

www.police.be/5340

3/ Zone de police Midi 5341 : Anderlecht/Saint-Gilles/Forest

La zone de police Midi 5341 assure la sécurité des communes d'Anderlecht, de Saint-Gilles et de Forest.

Anderlecht

☎ **02 559 80 00**

Rue Démosthène, 36 - 1070 Bruxelles

Saint-Gilles

☎ **02 559 85 00**

Rue Antoine Bréart, 104 - 1060 Bruxelles

Forest

Chef de Corps : Jurgen De Landsheer

☎ **02 559 89 00**

Rue du Patinage, 44 - 1190 Bruxelles

www.polbrumidi.be (FR/NL)

4/ Zone de police 5342 : Uccle/Watermael-Boitsfort/Auderghem

La zone de police 5342 assure la sécurité des communes d'Uccle, de Watermael-Boitsfort et d'Auderghem.

Uccle

Square Georges Marlow, 3 - 1180 Bruxelles

Watermael-Boitsfort et Auderghem

Rue des Tritomas, 7 - 1170 Bruxelles

Commissaire Chef de Corps : Michel Deraemaeker

☎ **02 563 96 39**

info@police5342.irisnet.be

www.police.be/5342

5/ Zone de police Montgomery 5343 : Etterbeek/Woluwe-Saint-Pierre/ Woluwe-Saint-Lambert

La zone de police Montgomery 5343 assure la sécurité des communes d'Etterbeek, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert.

Etterbeek

☎ 02 788 91 00

Chaussée Saint-Pierre, 122 - 1040 Bruxelles

Woluwe-Saint-Pierre

☎ 02 788 93 00

Rue François Gay, 100 - 1150 Bruxelles

Woluwe-Saint-Lambert

☎ 02 788 92 00

Rue François Debelder, 15-17 - 1200 Bruxelles

Commissaire divisionnaire Chef de Corps : Michaël Jonniaux

Dispatching zonal : ☎ 02 788 53 43

6/ Zone de police 5344 : Schaerbeek/Saint-Josse-ten-Noode/Evere

La zone de police 5344 assure la sécurité des communes de Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Noode et Evere.

☎ 02 249 22 11

Square Servaes Hoedemaekers, 9 - 1140 Bruxelles

www.polbruno.irisnet.be

Commissaire Chef de Corps : Frédéric Dauphin

SERVICES D'AIDE DIVERS

1020 LAEKEN

Société de Saint Vincent de Paul de Notre dame de Laeken. Centre d'entraide.

☎ 0483 65 87 68 ou ☎ 02 426 34 87

Rue Mellery, 14 - 1020 Laeken

svp110@vincentdepaul.be

Ouvert les mardi et jeudi de 14h00 à 16h00

Activités : Visites à domicile - Distribution mobilier - Déménagement - Prise en charge de factures - Écoles des devoirs - Démarches administratives - Accompagnement spirituel - Aides numéraires

1030 SCHAERBEEK

Centre Giraud

☎ **02 241 50 65**

Avenue Albert Giraud, 21 bte B - 1030 Schaerbeek

svp325@vincentdepaul.be

Activités : Colis alimentaires - Epicerie sociale.

1030 SCHAERBEEK

Entraide Saint-Albert et Sainte-Alice

☎ **02 733 53 74**

Rue Rasson, 50 - 1030 Schaerbeek

svp111@vincentdepaul.be

Activités : aide financière - aide administrative - aide à la digitalisation - ateliers cuisine et bien-être - factures d'énergie - établir et suivre un budget

ASBL SIMA

☎ **02 219 45 98**

Rue Brialmont, 21 - 1210 Saint-Josse-ten-Noode

info@simaasbl.be

simaasbl.be

Services offerts :

- Accueil individualisé
- Permanences psychosociales et accueil individualisé :
 - Lundi : 9h30-12h30 (sur rendez-vous)
 - Mardi : 9h30-12h30 (sur rendez-vous)
 - Vendredi : 13h30-16h30 (sur rendez-vous)
- Permanences sociojuridiques

1030 SCHAERBEEK

Les Amis de Vincent

☎ **0495 46 77 94**

Chaussée de Haecht, 600 - 1030 Schaerbeek

svp009@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires et aide administrative

1030 SCHAERBEEK

Saint-Servais

☎ **0486 36 65 15** - ☎ **022 68 03 96**

svp010@vincentdepaul.be

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 17h00

Services offerts : Visites à domicile - Prise en charge de factures - Démarches administratives

1030 SCHAERBEEK

Vestiaire

☎ **0475 52 93 37** *mariefernando701@yahoo.com*

Rue Jenatzy, 1 - 1030 Schaerbeek

svp112@vincentdepaul.be

Activités : Distribution de vêtements

1040 ETTERBEEK

Notre-Dame du Sacré-Coeur

Rue des Palmiers 18, 1150 Woluwé-Saint-Pierre

☎ **02 735 75 84** ou ☎ **0476 34 86 26**

svp103@vincentdepaul.be

Services offerts :

- Visites à domicile
- Aide financière
- Aide administrative

HISPANO BELGA ASBL

Insertion sociale des publics immigrés et belges.

Chaussée de Forest, 244-246 - 1060 Bruxelles

☎ **02 539 19 39** *accueil.hb@hispano-belga.be*

www.hispano-belga.be

Services offerts : Activités sociales, culturelles, artistiques, sportives, d'éducation permanente, école de devoirs, accueil des jeunes primo-arrivants, cours de FLE et d'alphabétisation, espace destiné aux seniors,...

1040 ETTERBEEK

Sainte-Gertrude

☎ **02 734 83 24**

Chaussée de Wavre, 295 - 1040 Etterbeek

svp143@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Déménagements

1050 IXELLES

Sainte-Croix

☎ **02 648 23 21**

svp241@vincentdepaul.be

Services offerts : Aide administrative - Aides financières

1070 ANDERLECHT

La Rosée

☎ **02 523 30 25**

Rue de la Rosée, 7 - 1070 Anderlecht

svp313@vincentdepaul.be

Services offerts :

- Distribution colis alimentaires
- Distribution vêtements
- Distribution articles ménagers
- Distribution mobilier
- Aide administrative
- Ecole de devoirs
- Aide à la digitalisation
- Activités sociales et excursions
- Autres: service socio-juridique pour migrants, reconnu par la cohésion sociale, alphabétisation pour femmes, accueil extrascolaire reconnu par l'ONE et cohésion sociale

1070 ANDERLECHT

Saint-François d'Assise - Réfugiés

☎ **02 782 17 79 ou 0479 27 10 35**

svp237@vincentdepaul.be

Activités : Visites à domicile - Colis Alimentaires - Prise en charge de factures - École des devoirs - Démarches administrative - Accompagnement spirituel - Aides financières

1200 WOLUWÉ-SAINT-LAMBERT

Notre-Dame de l'Assomption

☎ **0477 89 24 47 ou 0470 85 10 81**

Rue de la Chapelle, 35 - 1200 Woluwe St-Lambert

svp072@vincentdepaul.be

Activités : Distribution de pains - Aide financière - Accompagnement spirituel

1200 WOLUWÉ-SAINT-LAMBERT

Saint-Henri

☎ **0479 70 11 84**

Avenue Georges Henri 383, 1200 Woluwé-Saint-Lambert

svp116@vincentdepaul.be

Services offerts :

- Visites à domicile
- Distribution colis alimentaires
- Aide financière
- Aide administrative

1081 KOEKELBERG

Télé Sainte-Anne

☎ **0499 16 49 66**

Rue Emile Sergijsels 2, 1081 Koekelberg

svp109@vincentdepaul.be

Activités : Colis Alimentaires

1140 EVERE

Notre-Dame Immaculée et Saint-Vincent

Rue J.B. Desmeth 7, 1140 Evere

☎ **0473 36 40 15**

svp255@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution colis alimentaires - Distribution vêtements - Distribution articles ménagers - Aide administrative - Autres: Semya, peines alternatives

1140 EVERE

Saint-Joseph - Paduwa

☎ **0495 38 40 01**

Avenue de la Quiétude, 11 - 1140 Evere

svp104@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution colis alimentaires - Distribution vêtements - Distribution articles ménagers - Aide administrative

1150 WOLUWÉ-SAINT-PIERRE

Notre-Dame des Grâces - Chant d'Oiseau

☎ **02 761 42 07**

Avenue du Chant d'Oiseau, 2 - 1150 Bruxelles

svp274@vincentdepaul.be

Services offerts : Aide financière

ASBL SAWA

Lutte contre la traite des êtres humains et la prostitution par l'accompagnement et la prévention.

☎ **0470 35 97 48**

Rue du Finistère, 26 - 1000 Bruxelles

sawa.asbl@gmail.com

1150 WOLUWÉ-SAINT-PIERRE

Notre-Dame de Stockel

☎ **02 772 87 37** et ☎ **0477 69 54 58**

Rue Henri Vandermaelen, 25 - 1150 Bruxelles

svp117@vincentdepaul.be

Services offerts :

- Visites à domicile
- Distribution colis alimentaires
- Distribution vêtements
- Aide financière
- Aide administrative
- Ecole de devoirs
- Autres: chèques Match de 25 euro

1160 AUDERGHEM

Entraide Saint-Julien

☎ **0475 75 47 33**

Avenue des Héros, 40A - 1160 Bruxelles

svp096@vincentdepaul.be

Services offerts :

- Distribution colis alimentaires
- Aide financière
- Aide administrative

1200 WOLUWÉ-SAINT-LAMBERT

Agence Immobilière Sociale Frédéric Ozanam

☎ **02 502 73 20**

Chaussée de Roodebeek, 407 - 1200 Bruxelles

svp307@vincentdepaul.be

Services offerts : Logements sociaux

L'ÎLOT - LE CLOS CENTRE DE JOUR

En maison d'accueil d'urgence

Pour un homme à Bruxelles : ☎02 217 68 44

Pour femmes et familles à Bruxelles : ☎02 538 59 09

- Accueil et hébergement d'urgence 24h/24 selon les disponibilités

En Centre d'accueil de jour

Rue de l'Église Saint-Gilles, 73 - 1060 Saint-Gilles ☎02 537 33 33

- Ouverture 5 jours/7 - mardi de 8h30 à 13h30, mercredi et jeudi de 8h30 à 17h, samedi et dimanche de 8h30 à 16h. Attention : fermé les lundis, vendredis et mardis après-midi.
- Services de 1ère nécessité : petits déjeuner, repas du midi, douches, laverie, consignes, espace de repos

Centre CIRCÉ - Uniquement pour femmes*

Parvis de Saint-Gilles, 33A - 1060 Saint-Gilles ☎02 883 63 15

CIRCÉ : Communautaire, Inclusif, Révolutionnaire, Créateur d'Émancipation féminine.

Le Centre de jour CIRCÉ de L'Îlot est un espace créé par des femmes pour des femmes et qui leur est entièrement dédié.

Son équipe a été formée aux particularités liées au genre et se veut résolument féministe.

Les services proposés au Centre de jour CIRCÉ de L'Îlot :

- Accompagnement psycho-social
- Repas
- Consigne
- Douche
- Lessive

Le centre est ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 11 à 16h. Attention : mardi : permanence sur rendez-vous et fermé le week-end.

HOBO

HOBO est un centre de jour.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 15h.

Rue du Boulet, 24 - 1000 Bruxelles

☎ **02 346 37 73**

contact@hobo.brussels

Services : Activités sociales - Accompagnement vers l'emploi - Orientation -
Sensibilisation - Rechargement de téléphone, Ordinateur et Wifi

1210 SAINT-JOSSE

Saint-Vincent de Paul

☎ **0478 79 30 72**

Rue de la Poste, 67 - 1210 Bruxelles

svp076@vincentdepaul.be

Activités : Colis alimentaires - Démarches administratives - Aides numéraires

CHEZ NOUS - BIJ ONS ASBL

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 10h30.

Rue des Chartreux, 60 - 1000 Bruxelles

☎ 02 513 35 96

Services :

- Distribution de petit-déjeuner de 7h00 à 10h30 (gratuit)
- Colis alimentaire : vente des tickets les vendredis à 9h30 et retrait des colis à 14h00 le jour même
- Distribution de repas chaud à 12h00 - prix: 1€ (gratuit à partir de 14h)
- Distribution de boissons (thé, café, eau) de 9h00 à 14h00 - prix: de la gratuité à 20 centimes
- Chargement GSM
- Accès Wifi
- Accès au téléphone (faire la demande à la personne de la permanence)
- Permanence sociale : lundi - mercredi - vendredi : 9:30 - 13:00 (sans rendez-vous, aide dans la vie quotidienne)
- Toilette accessible de 7h00 à 16h00
- Chiens admis

FRIGOS SOLIDAIRES

Dans certains lieux publics, des frigos en libre-service ont été installés, avec un concept simple et pratique : chacun.e peut donner ses surplus alimentaires (invendus, produits frais, secs). Ainsi, toute personne dans le besoin peut venir en prendre gratuitement, sans jugement, favorisant ainsi l'entraide, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le lien social.

Frigo de Forest

La distribution des invendus alimentaires a lieu : le mardi - jeudi - samedi - dimanche de 10h à 12h.

☎ **0496 91 31 15**

Rue du Monténégro, 138 à Forest

info@sharefood.be

Pas besoin de preuve ou motif particulier.

FreeGo - le frigo solidaire anti-gaspi d'Etterbeek

☎ **0476 34 38 90**

Chaussée de Wavre, 422 - 1040 Etterbeek

Tous les lundis et jeudis

Les Cagettes

Services communautaires à but non lucratif

☎ **0479 59 33 77**

Rue Akarova, 21bis - 1050 Ixelles

www.facebook.com/frigoixelles

dominique@collectifrecup.be

Horaires

Mardi : 10:00 - 12:00 et 20:00 - 20:30*

Jeudi : 10:00 - 12:00

Vendredi : 10:00 - 12:00

Samedi : 20:30 - 21:00

* Distribution réservée aux étudiant·e·s

OPEN FREE GO UCCLE (OFGU)

Frigo solidaire en libre-service où l'on peut déposer et prendre des produits frais
Ponctuellement : Vide-dressing et donnerie

☎ **02 368 48 17**

Chaussée d'Alseberg, 1065 - 1180 Uccle

openfreego@gmail.com

SHARE FOOD (SF)

Récupération de denrées alimentaires invendues auprès des commerces et redistribution via des organisations du secteur de l'aide alimentaire et des restaurants sociaux. Frigo solidaire où l'on peut déposer et recevoir des colis alimentaires après évaluation des besoins particuliers des usagers.

☎ **0495 55 99 32**

Rue Arthur Diderich, 34 - 1060 Saint-Gilles

info@sharefood.be

www.sharefood.be

<https://www.facebook.com/sharefoodbrussels>

Pour tous du mardi au samedi de 10:00 à 12:00

CAFE BOOM

☎ **0495 55 99 32**

Rue Pletinckx, 7 - 1000 Bruxelles

Le jeudi à 17h00

OPERATION THERMOS OPERATIE - FRIGO POUR TOUS

Mise à disposition d'un frigo solidaire pour toutes personnes dans le besoin.

☎ **0471 01 00 25**

Rue du Canal, 12 - 1000 Bruxelles

frigo@operationthermos.be

www.operationthermos.be

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

FREE GO WOLUWÉ-SAINT-PIERRE (FRIGO GO WSP)

Avenue Orban, 54 - 1150 Woluwé-Saint-Pierre

info@freegowsp.be

www.freegowsp.be

CORVIA MAT EN ALINE - FREE GO (SCHAERBEEK)

☎ **0800 555 02**

Boulevard Lambert, 444 - 1030 Scharbeek

pelsersmathilde@gmail.com

www.vzw-asbl-corvia.be

FRIGORECUP 1170

Espace de Lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire. Création de lien social.

Rue de l'Elan, 70 - 1170 Watermael-Boitsfort

Frigo solidaire : distribution d'invendus (prix libre)

Événements : animations ludiques et ateliers en lien avec l'alimentation durable

Permanence : info via e-mail ou Facebook OU Sur place : jeudi de 18h30 à 19h30 et samedi de 17h à 18h.

Pas de téléphone - *frigorecup117@gmail.com*

ANTENNE RESTO DU CŒUR DE LAEKEN -

LES COLIS DU COEUR - L'AUTRE TABLE

Distribution de colis alimentaires les mardis, mercredis et jeudis de 10h à 17h.

Vestiaire : du lundi au jeudi, de 10h à 16h, petite brocante et vêtements de seconde main

Personne de contact : Sohade

Rue de la Vrière, 67 - 1020 Laeken

☎ **02 420 60 87** ou ☎ **0490 14 12 46**

sohade.elfahidi@cpasbxl.brussels

RÉPERTOIRE DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Toutes les informations sur ce site :

Repertoire_Aide_Alimentaire_Bruxelles.pdf (fdss.be) par ordre alphabétique
https://www.fdss.be/wpcontent/uploads/Repertoire_Aide_Alimentaire_Bruxelles.pdf?msclkid=00bebeb3c6f11ecaf0e6b9e4cf263a6

RESTO DU COEUR EN BELGIQUE

Sur toute la Belgique : Aide alimentaire - Distribution de colis alimentaires - Aide scolaire - Vêtements - Aide au logement - etc.

<https://restosducoeur.be/fr/nos-restos>

RESTO DU COEUR SAINT-GILLES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Rue de Bosnie, 22 - 1060 Saint-Gilles

☎ **02 538 92 76** ou service social ☎ **0490 67 22 98**

info@restoducoeur1060.be

Services offerts :

- Repas chauds du lundi au vendredi, de 11h à 13h
- Distribution de colis alimentaires, (après rendez-vous avec notre A.S.) Du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h Adresse : Rue de Bosnie, 1, 1060 Saint-Gilles
- Distribution de colis d'hygiène et de produits d'entretien si en stock
- Petits déjeuners du lundi au vendredi, de 8h30 à 10h
- Accueil de soirée et collation du lundi au vendredi, de 16h30 à 19h
- Service social : Permanences : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h à 13h Service Social : (accompagnement, suivi,...) sur rendez-vous
- Espace numérique accessible aux heures d'ouverture
- Activités collectives socio-culturelles

CROIX-ROUGE BELGIQUE / AIDE ALIMENTAIRE / ÉPICERIE SOCIALE / COLIS ALIMENTAIRES

Espace Henry Dunant

☎ **105 (numéro gratuit)**
Boulevard Ernest Mélot, 42 - 5000 Namur

CROIX ROUGE DE BELGIQUE

Hôpital Joseph Bracops
Rue Dr Huet 79, 1070 Anderlecht
☎ **0496 26 70 98**

- 1. Bruxelles-Centre (1000 Bruxelles)**
Rue du Rem des Moines 78, 1000 Bruxelles
du lundi au vendredi : de 13h à 16h
☎ **02 512 59 00**
- 2. Saint-Gilles (1060 Bruxelles)**
Chaussée de Forest 49, 1060 Saint-Gilles
jeudi à 18h
☎ **0492 46 71 54**
- 3. Etterbeek (1040 Bruxelles)**
Rue Général Leman 95, 1040 Etterbeek
mercredi à 10h
☎ **02 512 12 41**
- 4. Auderghem (1160 Bruxelles)**
Chaussée de Wavre 1171, 1160 Auderghem
☎ **0493 40 04 70**
- 5. Schaerbeek (1030 Bruxelles)**
Rue Anatole France 31, 1030 Schaerbeek
☎ **02 215 43 96**

Lieu	Adresse	Jours	Heures	Repas chauds ?
Maison Croix-Rouge Bruxelles-Centre	Rue du Rempart des Moines 78, 1000 Bruxelles	Lun → Ven	13h00 → 16h00	Boissons chaudes / accueil, repas chauds via maraudes (pas sur place)
Maison Croix-Rouge Saint-Gilles	Chaussée de Forest 49, 1060 Saint-Gilles	Jeudi	Dès 18h00	Pas de repas chauds sur place
Maison Croix-Rouge Auderghem	Chaussée de Wavre 1171, 1160 Auderghem	Mercredi	Dès 10h00	Aide alimentaire, pas de repas chauds
Maison Croix-Rouge Schaerbeek	Rue Anatole France 31, 1030 Schaerbeek	Non publié	Non publié	Aide alimentaire, pas de repas chauds
Maison Croix-Rouge Etterbeek	Rue Général Lemans 95, 1040 Etterbeek	Non publié	Non publié	Aide alimentaire, pas de repas chauds
Les Cuisines Bruxelloises	Av. Jean Sobieski 13, 1020 Bruxelles	Lun → Ven	Jusqu'à 16h00	Oui - repas chauds solidaires
Chaudron - Restaurant solidaire (Les Gastrosophes)	Rue du Chaudron 20, 1070 Anderlecht	Lun → Ven	Jusqu'à 16h00	Oui - repas chauds solidaires
Lunch Concept	Pass. du Nord 25, 1000 Bruxelles	Lun → Sam	Jusqu'à 19h00	Repas chauds (mais pas solidaire)
Oda Kitchen	Rue de l'Enseignement 68, 1000 Bruxelles	Lun → Sam	12h00-14h30 / 18h00-...	Repas chauds (mais pas solidaire)
Marty's Bun	Rue de la Madeleine 55, 1000 Bruxelles	Lun → Sam	12h00-15h00 / 18h00-...	Repas chauds (mais pas solidaire)

CHAUFFOIR / BAR À SOUPE

Rue Henri Vandermaelen, 23 - 1150 Woluwe-Saint-Pierre

barasoupe.sl.wsp@croix-rouge.be ou *sl.wsp@croix-rouge.be*

Ouvert tous les dimanche de 13h à 16h, sauf en juillet, août et septembre.

Services : Distribution de boissons chaudes - Lien social - Suivi social - Jeux de société - Wifi - Chargement de téléphone

CHAUFFOIR PHAREYERS

Lieu d'accueil convivial pour les personnes sans-abris, pour se réchauffer et prendre une boisson chaude.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h, sauf mercredi de 12h à 16h.

Boulevard Auguste Reyers, 106 - 1030 Schaerbeek

☎0490 47 62 48

dispositif.hivernal@cpas-schaerbeek.brussels

Facebook

<https://www.NotAllowedScript69c29bb55a86cffacebook.com/cpas1030ocmw/>

Services : Distribution de boissons (thé, café, eau, jus de fruit) - Distribution de tartines et de soupe - Distribution de vêtements - Distribution de produits d'hygiène - Accompagnement social - Accompagnement par une psychologue - Accès téléphone / pc - Chargement téléphone - Accès internet - Activités et ateliers - Toilettes

AIDE MÉDICALE

CENTRE ATHÉNA

Si tu es malade, tu peux te rendre dans ce centre médical sans prendre de rendez-vous.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Boulevard Bischoffsheim, 33 - 1000 Bruxelles

☎ 02 244 53 02

CROIX ROUGE DE BELGIQUE

Centre médical

Rue de Birmingham 110, 1070 Anderlecht

Centre médical, le « Refugee medical point » de la Croix rouge

Boulevard Pachéco 42

PSYBRU

Trouver un.e psychologue à Bruxelles.

psybru.be/fr

ASSOCIATION BELGE DE L'ORDRE DE MALTE - LA FONTAINE

Pour te soigner et voir une infirmière tu peux appeler pour prendre un rendez-vous ou te rendre directement sur place. Tu peux également y faire une pédicure ou y recevoir un accompagnement psycho-social.

Tu pourras aussi : prendre une douche, laver ton linge, te couper les cheveux, aller à la cafétéria et avoir accès au Wi-Fi.

Rue Haute, 346 – 1000 Bruxelles

☎ 02 510 09 10

Services proposés : (gratuit mais sur rendez-vous et douche obligatoire)

- Lessive
- Pédicure médicale
- Traitement anti-parasites
- Dispensaire infirmier (pour bénéficier des soins infirmiers, la douche n'est pas obligatoire)
- Chargement GSM
- Accès wifi
- Accès au téléphone (demande à l'accueil, uniquement dans le cadre de démarches administratives)
- Possibilité de se faire couper les cheveux (hommes et femmes) - à la demande

EXIL ASBL

Centre de Santé Mentale, spécialisé dans la réhabilitation de réfugié.e.s ayant été victimes de tortures et/ou de violence organisée dans leur pays d'origine. Propose des accompagnements psycho-médico-social individuel, familial ou en groupe. Pour les enfants, adolescents, les MENA et les adultes.

Avenue de la Couronne, 282 - 1050 Bruxelles

☎ 02 534 53 30

info@exil.be

Professionnels : Médecins - Psychiatres - Psychologues - Psychothérapeutes - Assistants sociaux - Tuteurs - Fasciathérapeute - Thérapeute psychocorporelle - Service d'interprétariat

CONTACTS UTILES
EN WALLONIE

AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT

COLLECTIF DES FEMMES - TREMLIN POUR LA VIE

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sur rendez-vous.

Accueil et accompagnement de proximité pour femmes et hommes réfugié.e.s et demandeur.euse.s d'asile.

Langues parlées, sur RDV : français, anglais, tigrigna, espagnol, arabe,...

Avenue du Grand Cortil, 15A - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ **010 46 06 11** (Louvain-la-Neuve) ou ☎ **0492 90 93 90** (Bruxelles)

☎ **0468 38 22 00** (Cathy)

tremplinbruxelles@collectifdesfemmes.be

Facebook : Un tremplin pour la vie

Services : Aide au logement, à l'emploi et à la formation, conseils juridiques, formations en français et citoyenneté, suivi médicosocial, aide administrative.

AMONSOLI Asbl (Action Mondiale pour la Solidarité)

du lundi au vendredi de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 19:30

☎ **087 42 05 36** ou **0491 91 16 91** *info@amonsoli.be*

Rue aux Laines, 22 - 4800 Verviers

Accueil et Hébergement pour les mineurs en situation de précarité

Rue du Palais 145, 4800 Vervier

L'HIRONDELLE - PERWEZ

☎ **081 34 34 36** ou **0497 83 08 03**

servicesocial@hirondelleasbl.be

www.hirondelleasbl.be

Public : toutes personne étrangère ou d'origine étrangère : demandeur d'asile, réfugié, migrant en séjour légal ou illégal, sans-abris, etc.

Permanences :

- Du lundi au jeudi : de 9h à 13h
- Le vendredi : de 9h à 17h
- Le samedi : de 9h à 13h
- Fermé le dimanche

EMPLOI / FORMATION INSERTION PROFESSIONNELLE ACCOMPAGNEMENT

COLLECTIF DES FEMMES

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sans rendez-vous.

Rue des sports, 19 - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ **010 47 47 69**

accueil@collectifdesfemmes.be

Services : Orientation professionnelle, formations de base (alphabétisation, français langue étrangère, remise à niveau), formations à un métier, Cours de français langue étrangère, permanences juridiques spécialisées en droit des étrangers, orientation socioprofessionnelle, permanences sociales, formation à la citoyenneté.

ACCESS2UNIVERSITY (UCLouvain, Louvain-la-Neuve)

Access2University est un programme d'un an destiné aux personnes réfugiées, demandeuses d'asile ou sous protection internationale souhaitant reprendre des études supérieures. Il combine trois axes : un apprentissage intensif du français à visée académique, une immersion progressive dans l'université (cours suivis en élève libre) et un accompagnement personnalisé. Les participants bénéficient de cours au sein de l'Institut des Langues Vivantes, de tandems linguistiques et du soutien d'un buddy étudiant. Le programme offre aussi une orientation académique, un suivi administratif et un appui psychosocial. Créé en 2017, il vise à lever les obstacles linguistiques et institutionnels qui freinent l'accès à l'enseignement supérieur et constitue aujourd'hui un outil majeur d'intégration et de transition vers des études ou une insertion professionnelle durable.

UCLouvain - Louvain-la-Neuve Programme Access2University

Place de l'Université 1, 1348 Louvain-la-Neuve

access2university@uclouvain.be

<https://uclouvain.be/access2university>

FOREM en Wallonie

Recherche d'emploi, formation professionnelle, réinsertion professionnelle, chômage

www.leforem.be

Emploi : www.leforem.be/particuliers/inscription-demandeur-emploi.html

Formation : <https://www.leforem.be/particuliers/formations-forem.html>

Wallonie Emploi Formation

Liste des formations professionnelles :

<https://emploi.wallonie.be/home/formation/cisp.html>

Accueil et promotion immigrés asbl

CRIC (Centre régional d'intégration de Charleroi). Service social, organise des cours de français langue étrangère.

☎ **071 20 98 60**

Rue Hanoteau, 23 - 6060 Charleroi

info@criccharleroi.be

<http://www.criccharleroi.be/>

CRIBW (Centre Régional d'intégration du Brabant Wallon)

Accompagnement social d'intégration.

☎ **067 79 04 60**

Rue Henri Pauwels, 2 1400 Nivelles

☎ **067 33 15 69**

info@cribw.be ou parcours@cribw.be

“ **Bienvenue en Brabant wallon** ” : Petit guide des bonnes adresses du secteur de l'intégration et du secteur social accessible via le lien ci-dessous :

<https://www.cribw.be/bienvenue-en-brabant-wallon/>

Point III. Vie éducative et professionnelle page 1 à 40

Cap Migrants

Service d'accompagnement pour étranger.e.s : accompagnement social, cours de français langue étrangère, accompagnement jeunes primo-arrivants, formation citoyenneté, accompagnement à la réinsertion professionnelle.

☎ **04 222 36 16**

Rue Simonon, 8B - 4000 Liège

info@capmigrants.be

www.capmigrants.be

L'accueil est accessible tous les matins, sauf le jeudi, de 9h à 12h30. Vous pouvez également les joindre par mail ou téléphone tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 16h, sauf le jeudi.

CINL: Centre des immigrés Namur-Luxembourg ASBL

ASBL qui propose un accompagnement social, administratif et juridique dont notamment : Procédure d'asile, droit au séjour, demande de régularisation, droit à une aide sociale.

Numéro de contact général : ☎ **061 29 25 18**

<http://www.cinl.be>

Service sociojuridique :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h00 à 16h00.

Rue de l'Ancienne Poste 24, 6900 Marloie (La Vieille Cense)

ssj@cinl.be

Renseignez votre nom, prénom, la ville et numéro de téléphone.

Les mails dispatchés au sein de notre équipe chaque jeudi.

Permanences sociales :

Marloie: Lundi, mardi, vendredi de 9h30-12h30

Vielsalm: Sur rendez-vous

Permanences juridiques :

Marloie: Jeudi 9h30-12h30

Namur: Mardi Sur rendez-vous

MARLOIE

☎ 061 29 25 18

Rue de l'Ancienne Poste 24, 6900 Marloie (La Vieille Cense)

NAMUR

☎ 061 29 25 18

Place l'Ilon, 13 - 5000 Namur

VIELSALM

☎ 061 29 25 18

Rue de l'Hôtel de Ville, 7A - 6690 Vielsalm (dans la "Maison du Parc")

Service droit des jeunes (Arlon, Charleroi, Liège, Mons, Namur, Verviers)

Information et accompagnement juridique et social en droit des jeunes, des enfants et de la famille.

<http://www.sdj.be>

ARLON

☎ 063 23 40 56

Grand Rue, 28 - 6700 Arlon

luxembourg@sdj.be

BRUXELLES

☎ 02 209 61 61

Rue Emile Féron, 153 - 1060 Bruxelles

bruxelles@sdj.be

CHARLEROI

☎ 071 30 50 41

Boulevard Alfred Defontaine, 17 - 6000 Charleroi

charleroi@sdj.be

LIÈGE

☎ 04 222 91 20

Rue du Laveu, 63 - 4000 Liège

liege@sdj.be

MONS

☎ 065 35 50 33

Rue de la Tour Auberon, 2A - 7000 Mons

mons@sdj.be

NAMUR

☎ 081 22 89 11 ou 0498 53 53 86

Rue Godefroid, 26 - 5000 Namur

namur@sdj.be

Picardie Laïque asbl - Relais de Mons

Service spécialisé dans l'accompagnement individuel et collectif des personnes migrantes (aide administrative, sociale, socio-juridique et psychothérapeutique, activités socioculturelles et formations)

☎ 065 31 64 19

Rue de la Grande Triperie, 44 - 7000, Mons

picardie.laique@laicite.net

Aide aux personnes déplacées : aide sociale, administrative, assistance juridique

Namur : ☎ 081 83 39 51 ou 0492 73 19 75

Rue Saint-Nicolas, 84 - 5000 Namur

Permanences ouvertes : Mercredi 8h30 - 12h30 et Jeudi 8h30 - 12h30

Permanences sur rendez-vous : Lundi 8h30 - 12h30

Liège : ☎ 04 342 14 44 (+ cours de FLE)

Rue Jean d'Outremeuse, 93 - 4020 Liège

Permanences ouvertes : Lundi 9h - 12h30 et Mercredi 9h - 12h30

Permanences sur rendez-vous : Mercredi 14h - 17h30 et Jeudi 9h - 12h30

Permanences téléphoniques :

158 Lundi 14h - 16h, Mercredi 14h - 16h, Jeudi 14h - 16h et Vendredi 14h - 16h

AIDE PSYCHOLOGIQUE

Équipe mobile Constellation BW

Soutien psychologique à domicile

Pour toute nouvelle demande : ☎ 0470 99 58 69

Super réactifs – avec ou sans papiers

Équipe mobile longue durée

☎ 02 386 09 19

info@constellation-bw-ouest.be

Équipe mobile de crise

☎ 0474 11 24 93

constellationbw@cspo.be

AIDE MÉDICALE

Médecins du monde

Soins médicaux, psychologique et aide administrative dans ce domaine

☎ 02 225 43 00

Namur : **Place Monseigneur Heylen, 15 – 5000 Namur**

Le jeudi de 12h à 14h

La Louvière : **Rue du Moulin, 79 – 7100 La Louvière**

Le mercredi de 9h à 12h

Blé en herbe (planning familial) : **Espace Kegeljan, Rue Henri Lecocq, 47 – 5000 Namur**

Service d'aide aux migrants (SAM)

☎ 04 250 42 20

☎ 0465 66 52 56

Rue César Franck, 20 - 4000 Liège

info@sam-asbl.be

<http://www.sam-asbl.be>

Time Out et phase 3 (MENA) :

☎ 04 250 42 20 et ☎ 0465/70 26 65

Rue César Franck, 20 - 4000 Liège

pamex@sam-asbl.be

GUIDANCE Jeunes et phase 3 (Mise en autonomie MENA) :

Rue Paradis, 62 - 4000 Liège

☎ 04 264 39 27

mena@sam-asbl.be

Formation, Citoyenneté et table de conversation :

☎ 0471 94 78 35

Quai des Ardennes, 7, 4020 Liège

coordination.fle@sam-asbl.be

Social et juridique :

☎ 0471 83 08 61

Quai des Ardennes, 7, 4020 Liège

sociojure@sam-asbl.be

COURS DE FRANÇAIS (FLE) ALPHABÉTISATION

Pour trouver un cours d'alphabétisation/FLE en Wallonie :

<https://lire-et-ecrire.be/Trouver-un-lieu-d-alphabetisation?lang=fr>

COLLECTIF DES FEMMES

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sans rendez-vous.

Rue des sports, 19 - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ **010 47 47 69**

accueil@collectifdesfemmes.be

Services : Orientation professionnelle, formations de base (alphabétisation, français langue étrangère, remise à niveau), formations à un métier, Cours de français langue étrangère, permanences juridiques spécialisées en droit des étrangers, orientation socioprofessionnelle, permanences sociales, formation à la citoyenneté.

Yambi développement asbl

☎ **010 86 24 59** ou ☎ **0470 48 31 15**

Rue Lambert Fortune, 39 - 1300 Wavre

www.yambideveloppement.be

yafriasbl@yahoo.fr ou *accueil@yambideveloppement.be*

ALPHA CHASTRE

Maximum 3 apprenant·es par cours.

Le faible nombre d'heures est compensé par l'individualisation. Horaire à la demande (environ 3h par semaine) et suivant les disponibilités.

Samedi : exceptionnellement.

f.biefnot@gmail.com

Avenue des Bouleaux, 21 - 1450 Chastre

ALPHA NAMUR

☎ **081 43 55 31** (permanence le jeudi matin de 9h30 à 12h)

Place Gustave Falmagne 5 - 5000 Namur

portailalphafle@observatoireintegration.be

ALPHA TUBIZE

Cours d'alphabétisation et de FLE (tous niveaux)
34h/semaine, cours individuels ou collectifs (gratuit + 7euros pour l'assurance)

Mr Johann Duplat ☎ **0473 37 83 60** ou Mr Roberto De Zorzi ☎ **0472 28 90 38**

☎ **02 355 14 19** (Permanence le mardi matin de 9h30 à 11h30)

Rue des Frères Taymans, 32/201, 2ème étage - 1480 Tubize

roberto.dezorzi83@gmail.com

100 NEUF - BRAINE L'ALLEUD

Cours de FLE niveau débutant et intermédiaire

☎ **02 354 10 09** (lundi - vendredi de 9h30 à 16h00)

Pl. Cardinal Mercier 18 - 1420 Braine-l'Alleud

www.100-neuf.blog4ever.com

GENERATION ESPOIR - OTTIGNIES

Cours de FLE et d'alphabétisation : niveau débutant à intermédiaire (B1)

☎ **010 41 22 03** (inscription sur RDV, par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 15h)

Avenue des Combattants, 40 - 1340 Ottignies

L'HIRONDELLE - PERWEZ/JODOIGNE/HELECINE

FLE niveau A1 à A2 et tables de conversations. Inscriptions possibles toute l'année. Lundi à jeudi de 9h à 13h et vendredi de 9h à 17h

☎ **081 34 34 36**

secretariat@hirondelleasbl.be

Rue de la Station, 28 - 1360 Perwez

Avenue des Combattant, 34/36 - 1370 Jodoigne

Chaussée de Wavre, 2A/6 - 1360 Perwez

www.hirondelleasbl.be

CADRECI - TUBIZE

Cours d'alphabétisation et de FLE

☎ **02 355 45 16** (du lundi au vendredi de 9h à 16h) ou ☎ **0475 75 65 80**

Rue de la Déportation, 141 - 1480 Tubize

LIRE ET ECRIRE BRABANT-WALLON

Lire et écrire propose des formations gratuites en alphabétisation pour des personnes de plus de 18 ans, non scolarisées, qui n'ont pas acquis le niveau de compétences du CEB.

☎ **0800 124 94** de 9h à 16h (Gratuit)

Lire et Écrire - Le Mouvement

Lire et Écrire Communauté française

☎ **02 502 72 01**

Rue des Vétérinaires 42A bte 4 - 1070 Bruxelles

www.lire-et-ecrire.be

lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire - Bruxelles

☎ **02 412 56 10**

Rue de la Borne 14 bte 9 - 1080 Bruxelles

bruxelles.lire-et-ecrire.be

bruxelles@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire - Namur

Pour toute inscription en formation d'alpha : Donika - agent d'accueil et de guidance.

☎ **0498 17 27 00** ou ☎ **081 74 10 04**

Rue des Rêlîs Namurwès 1 - 5000 Namur

namure@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire - Verviers

☎ **087 35 05 85**

Boulevard des Gérardchamps 4 - 4800 Verviers

verviers.lire-et-ecrire.be

verviers@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire - Brabant wallon

☎ **067 84 09 46** ou ☎ **0499 69 68 68**

boulevard des Archers, 21 - 1400 Nivelles

brabant-wallon.lire-et-ecrire.be

brabant.wallon@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire - Wallonie picarde

☎ **069 22 30 09** ou ☎ **0479 623 443**

Rue du Cygne, 7 - 7500 Tournai

wallonie-picarde.lire-et-ecrire.be

wallonie.picarde@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire - Charleroi Sud-Hainaut

☎ **071 30 36 19**

Rue de Marcinelle, 42 - 6000 Charleroi

charleroi-sud-hainaut.lire-et-ecrire.be

charleroi.sud.hainaut@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire - Liège Huy Waremme

☎ **04 226 91 86**

Rue Wiertz, 37b - 4000 Liège

liege-huy-waremme.lire-et-ecrire.be

liege.huy.waremme@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire - Centre Mons Borinage

☎ **064 31 18 80**

Place Communale, 2a - 7100 La Louvière

centre-mons-borinage.lire-et-ecrire.be

centre.mons.borinage@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire - Luxembourg

☎ **061 41 44 92**

Rue du Village 1a 6800 Libramont

luxembourg.lire-et-ecrire.be

luxembourg@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire - Communauté française

☎ **02 502 72 01**

Rue des Vétérinaires, 42A bte 4 - 1070 Bruxelles

communaute-francaise.lire-et-ecrire.be

lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be

Lire et Écrire - Wallonie

☎ **081 24 25 00**

Rue Artoisenet, 7 - 5000 Namur

wallonie.lire-et-ecrire.be

coordination.wallonne@lire-et-ecrire.be

TA'AWUN COOPERATION - WAVRE

Cours d'alphabétisation et de FLE : niveau débutant à A1 + remise à niveau

☎ **010 22 52 19**

taawun1300@gmail.com

Avenue des Déportés, 79/2 - 1300 Wavre

VIOLENCES FONDÉES SUR LE GENRE

Collectif des Femmes - Violences Pluri'elles

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sans rendez-vous.
Langues parlées, sur RDV : espagnol, anglais, français

Rue des sports, 19 - 1348 Louvain-la-Neuve

☎ **010 39 50 85** (de 9h à 16h)

accueil@collectifdesfemmes.be

Instagram : *violencesplurielles*

Services : Accompagnement psycho-médico-social de femmes victimes de violences conjugales, intrafamiliales, de genre, physiques, psychologiques et/ou sexuelles.

Psychologue clinicienne : Mme Eloïse Lallemand
eloiselallemand@collectifdesfemmes.be

Assistante sociale : Mme Naèle Kottong
naelekottong@collectifdesfemmes.be

Art-thérapeute : Mme Roxana Alvarado
roxanartiste@hotmail.com

Médecin et psychothérapeute : Mme Christine Bonnier
violencesplurielles@collectifdesfemmes.be

Assistante sociale et directrice du Collectif des Femmes : Mme Christiane De Wan
christiane.dewan@hotmail.com

Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (CVFE)

☎ **04 223 45 67** ou Ligne d'écoute et d'urgence CVFE (24/7) : ☎ **0800/30.030**
Rue Maghin, 11 - 4000 Liège

Les Tamaris

Service d'aide aux victimes de violences conjugales de 1ère ligne, juridique et psychologique

☎ **0460 24 50 71** (Sandrine Job) (Entre 9h et 17h, les jours ouvrables)
Rue de Marbais, 61B - 1495 Villers-La-Ville

- *Permanences dans les CPAS*
 - *Avec ou sans papiers*
- info@lestamaris.be*

QUITTER LE DOMICILE / MAISONS D'ACCUEIL

LES MAISONS SPÉCIALISÉES :

L'Églantier

☎ **02 385 00 67**
Avenue Alphonse Allard, 80 - 1420 Braine-l'Alleud
info@leglantier.be

Direction

☎ **02/386 11 15** - *direction@leglantier.be*

Service administratif et financier

☎ **02/386 11 15** - *i.lebacq@leglantier.be*

La Maison d'accueil

Permanence téléphonique 24h/24: ☎ **02 385 00 67**

Parle & Moi

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 10 heures à 17h: ☎ **02 384 78 63**

Consultations gratuites sur rendez-vous:

- psychologiques (adultes)
- psychologiques (enfants)
- juridiques
- sociales

Rue de la Croix, 54 - 1420 Braine-l'Alleud

La Ressourcerie La Fol'Fouille

Permanence téléphonique du lundi au samedi, de 9h à 17h: ☎ **02 385 24 35**

info@folfouille.be

Rue Jean Volders 218 - 1420 Braine-l'Alleud

La maison maternelle du Brabant wallon asbl

☎ **010 40 12 60** (24h/24 en cas d'urgence)

info@mamabw.be

www.mamabw.be

Directrice : *direction@mamabw.be*

Service social : *cd.social@mamabw.be*

La Maison Maternelle Paul Henricot

☎ **010 61 13 58** (24h/24)

Rue de Neufbois, 1 - 1490 Court-Saint-Étienne

directrice@paulhenricot.be

Solidarité Femmes

☎ **064 21 33 03** (24h/24)

Rue de l'olive, 43/A - 7100 La Louvière

Les 4 vents (homme/femme)

☎ **067 21 70 04**

Rue des choraux, 17 - 1400 Nivelles

Le Goéland

☎ **067 21 90 27**

Baubourg de Bruxelles, 57 - 1400 Nivelles

La Maison'elle

☎ **02 652 04 13**

Avenue Fond Jean Rosy, 32 - 1330 Rixensart

CPVS Liège

Au CHU de Liège, entrée par le service des urgences CHU Liège : Urgences des Bruyères

Rue de Gaillarmont, 600 - 4032 Chênée

☎ **04 367 93 11**

cpvs@chu.ulg.ac.be

**ATTENTION, en cas d'urgence,
il faut appeler le 101 pour la police
et le 112 pour une aide médicale !**

OÙ PORTER PLAINTE ?

LES SERVICES D'ASSISTANCE POLICIÈRE

AUX VICTIMES (SAPV)

Contacts et Zones SAPV en Brabant wallon :
Zone de Police des Ardennes brabançonnaises, Police à Grez-Doiceau

☎ **010 23 27 77**

Chau. de Wavre, 107 - 1390 Grez-Doiceau

SAPV Brabant Wallon Ouest (Ittre) :

☎ **067 89 59 08**

Rue Neuve, 13 - 1460 Ittre

SAPV Brabant Wallon Est (Jodoigne) :

Permanences du lundi au vendredi de 08h à 18h et le samedi de 09h à 13h (sur rendez-vous).

Police Fédérale - SAPV Brabant Wallon (Baulers) :

☎ **067 28 25 41**

Avenue Jean Monnet, 12 - 1401 Baulers

Missions principales du SAPV :

- Accueil et écoute : Soutien immédiat après des faits traumatisants (violences, vols, accidents, décès).
- Aide pratique et juridique : Informations sur les droits, les démarches administratives et judiciaires.
- Orientation : Relais vers des services spécialisés de deuxième ligne (aide aux justiciables, maisons d'accueil, etc.).
- Intervention : Le service peut intervenir à la demande de la police ou des victimes.

Le Brabant Wallon compte 10 zones de polices. Certaines zones couvrent plusieurs communes. La police fédérale dispose également d'un SAPV.

ZP BRAINE-L'ALLEUD

☎ **02 389 44 00**

Avenue Albert 1er, 117 - 1420 Braine-l'Alleud

ZP BRABANT WALLON EST

Jodoigne : Hélecine/Orp Jauche/Ramillies/Perwez

☎ **010 23 95 30**

Chaussée de Tirlemont, 6 - 1370 Joidogne

ZP LA MAZERNE

La Hulpe/Lasne/Rixensart

☎ **02 651 11 11**

Commissariat central situé Route de Genval, 157-159 - 1380, Lasne

ZP NIVELLES/GENAPPE

☎ **067 88 92 11**

Chaussée de Charleroi, 71 - 1400 Nivelles

ZP OUEST BRABANT WALLON

Braine-le-Château/Ittre/Rebecq/Tubize

Chaussée de Mons, 475 - 1480 Tubize

Division centrale : ☎ **+32 2 367 27 00**

Police de Braine-le-Château : ☎ **+32 2 366 92 67**

Police d'Ittre : ☎ **+32 67 64 75 78**

Police de Rebecq : ☎ **+32 67 41 12 20**

Police de Tubize : ☎ **+32 2 390 90 05** (uniquement en matinée)

ZP ORNE-THYLE

Court-Saint-Étienne/Villers-la-Ville/Mont-Saint-Guibert/Chastre/Wallain

Assistance aux victimes ☎ **010 65 38 00** - Violence conjugale ☎ **0800 30 030**

Rue Edouard Belin, 14 - 1435 Mont-Saint-Guibert

ZP OTTIGNIES/LLN

☎ **010 43 63 65**

Ottignies :

Rue de Monument, 54 - 1340 Ottignies

Louvain-la-Neuve :

Voie des Hennuyers, 1 - 1348, LLN

ZP WATERLOO

☎ **02 854 17 17**

Rue François Libert, 28 - 1410 Waterloo

ZP WAVRE

☎ **010 88 52 85** (24h/24)

Chaussée de Louvain, 34 - 1300 Wavre

POLICE FÉDÉRALE DE NIVELLES

☎ **067 28 24 11**

Avenue Jean Monnet, 12 - 1400 Nivelles

ET POUR LES AUTEURS DES VIOLENCES?

Les personnes ayant commis des violences doivent aussi mettre en oeuvre des démarches afin de prendre leurs responsabilités. Pour cela, des associations existent, dont notamment PRAXIS asbl.

Praxis asbl est une association qui aide les auteurs de violences conjugales et intrafamiliales grâce à la responsabilisation en groupe.

PRAXIS BRUXELLES

☎ **02 217 98 70**

Rue du Marteau, 19 - 1000 Bruxelles

bruxelles@asblpraxis.be

PRAXIS LIÈGE

☎ **04 228 12 28**

Rue Puits-en-Stock, 63 bte 22/32B - 4020 Liège

liege@asblpraxis.be

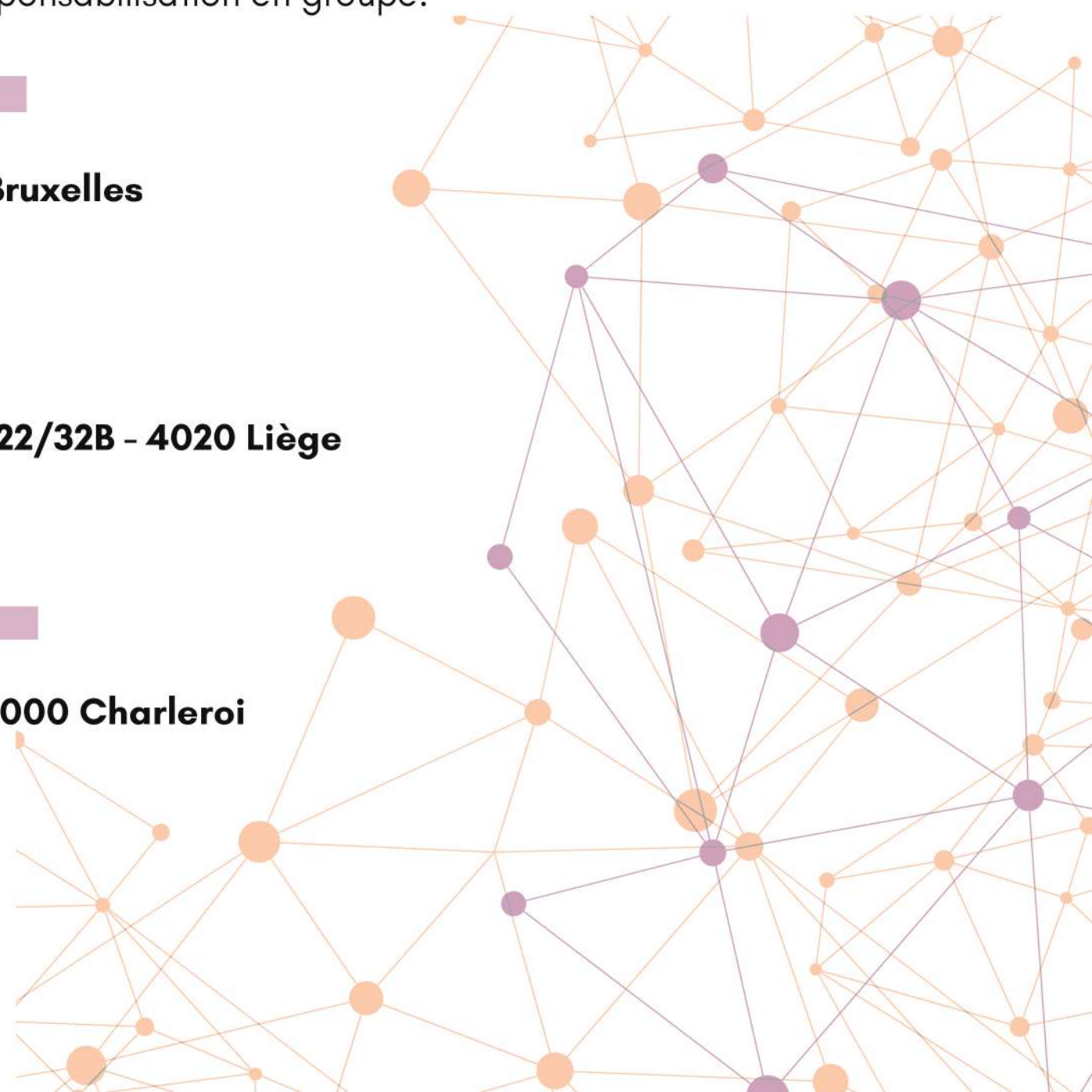
Lundi à Vendredi de 9h à 17h

PRAXIS CHARLEROI

☎ **071 49 84 79**

Rue Emile Tumelaire, 67 - 6000 Charleroi

hainaut@asblpraxis.be



COLIS ALIMENTAIRES ÉPICERIES SOCIALES SERVICES DIVERS

CRIBW

“**Bienvenue en Brabant Wallon**”, point VII. Page 1 à 6 accessible via le lien :

<https://www.cribw.be/bienvenue-en-brabant-wallon/>

Épicerie sociale et magasins seconde main - Donneries - Échanges de services

Entraide de Blocry asbl

☎ **0487 67 44 48**

Clos du Quadrille, 4/0001 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Activités : Aide alimentaire, aide matérielle et morale

SAINT VINCENT DE PAUL : COLIS ALIMENTAIRES ET SERVICES DIVERS

BRABANT WALLON

1310 LA HULPE Saint-Nicolas

☎ **02 652 14 48 ou 0495 58 75 79**

Terhulpensesteenweg, 708 - 3090 Overijse

svp133@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires -
Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Aide financière -
Aide administrative.

Autres : Cours maths/sciences, recherche de logements

1330 RIXENSART

Sainte-Croix

☎ **02 653 55 08**

Rue de la Gare, 21 - 1330 Rixensart

svp190@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Aide financière - Aide administrative

1340 OTTIGNIES - MOUSTY

☎ **0477 26 56 99**

Boulevard Martin, 19 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

svp046@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Distribution de mobilier - Aide financière - Aide administrative - Aide à la digitalisation

1340 OTTIGNIES - PETIT RY - LIMELETTE

Saint-Pie X

☎ **0479 57 69 66**

Avenue Saint-Pie X, 1 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve

svp088@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Aide financière - Aide administrative - Activités sociales et excursions
Autres : Prise en charge frais de déménagement (location de camionnette)

1410 WATERLOO - CHENOIS

☎ **0472 09 00 34**

Salle Notre-Dame, Avenue des Paveurs, 50 - 1410, Waterloo

svp125@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Distribution de mobilier - Aide financière - Aide à la digitalisation

1410 WATERLOO - CENTRE

Saint-Joseph

☎ **0477 72 33 89**

Avenue Reine Astrid, 11 - 1410 Waterloo

svp124@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Épicerie solidaire - Aide financière - Aide à la digitalisation

1420 BRAINE-L'ALLEUD

Saint-Étienne

☎ **02 387 37 82 ou 0488 38 48 52**

Avenue Napoléon, 37 - 1420, Braine-l'Alleud

svp120@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Aide financière - Aide administrative - Accompagnement spirituel

1420 BRAINE-L'ALLEUD

Saint-Sébastien

☎ **0478 65 27 18**

Rue Ernest Laurent, 157 - 1420 Braine-l'Alleud

svp121@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Épicerie sociale - Aide financière - Aide administrative - Transport occasionnel de personnes, aide scolaire

1421 BOIS-SEIGNEUR-ISAAC - OPHAIN - LILLOIS

Chapelle Notre-Dame

☎ **0471 89 02 03**

Rue Armand de Moor, 2 - 1421 Bois-Seigneur-Isaac

svp086@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - activités sociales et excursions - Aide financière - Aide administrative

1435 MONT-SAINT-GUIBERT

Saint-Vincent de Paul

☎ **0475 26 66 01**

Rue de l'Église, 8 - 1435, Mont-Saint-Guibert

svp086@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Aide administrative - Autres distributions vêtements, mobilier & articles ménagers

1440 BRAINE-LE-CHÂTEAU - WAUTHIER-BRAINE - NOUCELLES

Saint-Rémy

☎ **0486 86 05 99**

CPAS - Rue de la Libération - 1440 Braine-le-Château

svp082@vincentdepaul.be

Services offerts : En cours de réorganisation

1470 GENAPPE

Saint-Jean l'Évangéliste

☎ **0479 10 15 18**

Rue de Bruxelles, 61 - 1470 Genappe

svp194@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires -
Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Aide administrative

1495 VILLERS-LA-VILLE

Notre-Dame de la Visitation - 1495 Villers-la-ville

☎ **0475 60 21 68**

svp045@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires -
Co-voiturage, animation maison de repos

HAINAUT

6001 MARCINELLE

Notre-Dame des Sept Douleurs

☎ **071 43 67 39**

Rue Defuisseaux, 20-27 - 6001 Marcinelle

svp205@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Distribution de vêtements
- Prise en charge de factures - Démarches administratives

6030 MARCHIENNE-DOCHERIE

Saint-Vincent de Paul

☎ **0491 97 32 64**

Place Reine Astrid, 26 - 6030, Marchienne Docherie

svp261@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier

6032 MONT-SUR-MARCHIENNE

Saint-Vincent de Paul

☎ **0473 39 95 72**

Rue de l'Église, 51 - 6032 Mont-sur-Marchienne

svp154@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Prise en charge de factures - Démarches administratives - Aides numéraires

6040 JUMET - GOHISSART

Saint-Vincent de Paul

☎ **071 34 06 01**

Rue François Dewiest, 131 - 6040 Jumet

svp200@vincentdepaul.be

Services offerts : Lavoir - Atelier couture - Prise en charge de factures - Démarches administratives

6040 JUMET - HEIGNE

Saint-Vincent de Paul

☎ **0486 96 09 16**

Place du Prieuré, 16 - 6040 Jumet

svp064@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Démarches administratives - Accompagnement spirituel

6040 JUMET - HOUBOIS - CHEF LIEU - TRY-CHARLY

Saint-Vincent de Paul

☎ **0496 21 10 56** ou ☎ **0491 63 02 87**

Place du Chef-Lieu, 1 - 6040 Jumet

svp201@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements

6040 JUMET - HAMENDES - RANSART

Saint-Vincent de Paul

☎ **071 35 02 87**

Rue Paul Pasture, 53A - 6043 Ransart

svp252@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Démarches administratives

6040 GILLY - SART-CULPART

Notre-Dame de Lourdes

Rue Sart-Culpart, 90 - 6060 Gilly

svp090@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Démarches administratives - Visites à domicile - Prise en charge de factures - Accompagnement spirituel

6060 - GILLY - SACRÉ-COEUR

Saint-Remy

☎ **0472 46 42 55**

Sacré-Coeur - 6060 Gilly

svp192@vincentdepaul.be

Services offerts : Prise en charge de factures - Visites à domicile - Aides numéraires - Écoles des devoirs

6140 - FONTAINE L'EVÊQUE

Entraide Saint-Vincent de Paul

☎ **071 54 02 96** ou **0478 69 82 90**

Place de la Wallonie, 16 - 6140 Fontaine-l'Évêque

svp291@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Centrale d'achat alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Démarches administratives - Accompagnement spirituel

6200 - CHATELET

Entraide Saint-Vincent de Paul

☎ **071 39 41 22**

Place de l'Hôtel de Ville, 21 - 6200 Châtelet

svp302@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Démarches administratives - Atelier cuisine - Logements - Déménagement - Prise en charge de factures - École des devoirs - Aides numéraires

6210 VILLERS-PERWIN

Saint-Mutien-Marie

☎ **0485 93 75 08**

Place Commandant Bultot, 10 - 6210 Villers-Perwin

svp084@vincentdepaul.be

Services offerts : Prise en charge de factures - Visites à domicile - Colis alimentaires - Atelier cuisine - Distribution de vêtements - Atelier couture - Logements - Distribution de mobilier - Déménagement - Démarches administratives

6220 - FLEURUS - CENTRE ST VICTOR

Saint-Joseph

☎ **0470 92 22 78 ou 0471 49 34 68**

Centre St Victor - Rue Émile Vandervelde, 5 - 6220 Fleurus

svp107@vincentdepaul.be

Services offerts : Prise en charge de factures - Visites à domicile - Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Démarches administratives

6230 - PONT-À-CELLES

Saint-Jean-Baptiste

☎ **0476 41 40 94**

Rue de Gaudimont, 13 - 6230 Pont-à-Celles

svp150@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Aide financière - Accompagnement spirituel

6240 - PIRONCHAMPS

Saint-Vincent de Paul

☎ **071 39 38 50**

Rue du Bois, 46 - 6240 Pironchamps

svp263@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Démarches administratives

6250 - AISEAU

Saint-Martin

☎ **0496 11 99 44**

Rue D'Oignies, 3 - 6250 Aiseau

svp062@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Visites à domicile

6560 - ERQUELINNES

Sainte-Famille

☎ **0476 42 63 03**

Rue Waroquier, 13/A - 6560 Erquelles

svp152@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Centrale d'achats alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Déménagement - Prise en charge de factures - Démarches administratives

6590 - MOMIGNIES

Entraide Pause-Café

☎ **060 51 16 51 ou 0479 72 42 82 ou 0479 90 24 19**

Rue Nordon, 2 - 6590 Momignies

svp049@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Démarches administratives - Accompagnement spirituel

7012 - JEMAPPES

Saint-Vincent de Paul

☎ **0475 62 40 00**

Rue du Marché, 27 - 7012 Jemappes

svp015@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires

7060 - SOIGNIES

Saint-Vincent de Paul

☎ **0496 35 69 75**

Rue Général Henry, 25B - 7060 Soignies

svp020@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Centrale d'achats alimentaires

7070 - LE ROEULX

Entraide Saint-Vincent de Paul

☎ **0498 80 27 46**

Place de la Chapelle, 2 - 7070 Le Roeulx

svp102@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements
- Distribution de mobilier

7080 LA BOUVERIE

Saint-Joseph

☎ **065 67 34 86**

Rue Apollon, 8 - 7080 La Bouverie

svp16@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires

7080 FRAMERIES

Sainte-Waudru

☎ **0479 67 92 96**

Rue de l'Église, 7080 Frameries

svp209@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Prise en charge de factures - Démarches administratives - Aides numéraires

7100 LA LOUVIÈRE - BOUVY

Saint-Antoine

☎ **064 60 18 77**

Place René Pêtre, 7 - 7100 La Louvière

svp149@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Prise en charge de factures

7100 HAINE-SAINT-PAUL

Saint-Vincent de Paul des 2 Haine

☎ **0497 02 42 47**

Chaussée de Mons, 16 - 7100 Haine-Saint-Paul

svp254@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Prise en charge de factures - Visites à domicile - Démarches administratives - École des devoirs - Accompagnement spirituel

7110 MAURAGE

Coeurs en Cordée

☎ **0497 15 85 29**

Rue Dr Coffé, 70 - 7110 Strépy-Braquegnies

svp047@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Accompagnement spirituel

7110 JOUDENS-AIMERIES

Louise de Marillac

☎ **0496 11 66 92**

Rue de la Tombelle, 38 - 7110 Houdeng-Aimeries

svp217@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Prise en charge de factures - École des devoirs - Démarches administratives - Aides numéraires

7140 MORLANWELZ

Fraternité de Saint-Vincent de Paul

☎ **064 33 16 75**

Rue Pierre Cocquiart, 14 - 7141 Mont-Sainte-Aldegonde

svp219@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires

7160 PIETON

Saint-Vincent de Paul

☎ **0477 37 80 97**

Rue de la Commanderie, 5/3 - 7160, Piéton

svp208@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Démarches administratives

7170 MANAGE

Saint-Catherine

☎ **0477 73 79 52**

Place Albert 1er, 13 - 7170 Fayt-lez-Manage

svp191@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Démarches administratives - Logements - Prise en charge de factures - Aides numéraires

7180 SENEFFE

Saint-Cyr - Saint-Juliette

☎ **0496 16 29 20**

svp220@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Démarches administratives - Prise en charge de factures - Distribution de vêtements - Accompagnement spirituel

7190 ECAUSSINNES

Saint-Remy - Un pas vers l'autre

☎ **0477 73 52 62**

Rue de la Marlière, 34 - 7190 Ecaussinnes

svp293@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Atelier cuisine - Atelier couture - Déménagement - Démarches administratives - Prise en charge de factures - Accompagnement spirituel - Aides numéraires

7301 HORNU

Le Moulin de Vincent

☎ **0468 09 74 90** ou **065 51 04 44**

Rue Grande, 83 - 7301 Hornu

svp320@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Déménagement - Démarches administratives - Accompagnement spirituel

7330 SAINT-GHISLAIN

Saint-Vincent de Paul

☎ **0497 65 69 48** ou **065 78 47 25**

Grand-Place, 47/2 - 7330 Saint-Ghislain

svp21@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Aide administrative

7340 COLFONTAINE

Saint-Vincent de Paul

☎ **0473 78 73 03**

Rue du Dragon, 46 - 7340 Colfontaine

svp050@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Démarches administratives - École des devoirs - Prise en charge de factures

7600 PERUWELZ

Les ouvriers du coeur

☎ **0472 85 63 00**

Rue de Sondeville, 37 - 7600 Péruwelz

svp074@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements
- Atelier couture - Distribution de mobilier - Déménagement - École des devoirs

7700 MOUSCRON

L'Estrella

☎ **0472 81 98 17**

Rue du Nouveau-Monde, 182A - 7700 Mouscron

svp341@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements
- Distribution de mobilier - Déménagement - École des devoirs - Centrale
d'achats alimentaires - Atelier cuisine - Démarches administratives - Aides
numéraires

7700 MOUSCRON-CENTRE

Le Contact

☎ **056 95 62 25 ou 0476 51 61 80**

Avenue des Archers, 25 - 7700 Mouscron

svp006@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements

7700 MOUSCRON

Entraide Shalom

☎ **0475 72 31 79**

Rue de Menin, 95 - 7700 Mouscron

svp091@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements

7700 MOUSCRON LE TUQUET

Sainte Famille

☎ **0471 27 36 59**

Rue du Couët, 38 - 7700 Mouscron le Tuquet

svp214@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Visites à domicile
- Démarches administratives - Accompagnement spirituel

7700 MOUSCRON - LUINGNE

Septentrion

☎ **0471 49 36 08**

Rue Louis Dassonville, 36 - 7700 Luingne

svp043@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Articles ménagers - Aide administrative -
Activités sociales & excursions

7711 DOTTIGNIES

Saint-Léger

☎ **0478 44 38 56**

Place de la Main, 11 - 7711 Dottignies

svp022@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Atelier cuisine

7712 HERSEAUX

Les Trois Clochers

☎ **0477 50 46 85**

Boulevard du Champ d'Aviation, 52 - 7712 Herseaux

svp148@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de mobilier

7800 ATH - PAYS - VERT - BRUGELETTE - CHIÈVRES

Saint-André

☎ **068 28 37 09 ou 0470 55 53 87**

Rue des Tailleurs de Pierre, 9 - 7810 Maffle

svp063@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de mobilier - Distribution de vêtements - Prise en charge de factures - Démarches administratives - Aides numéraires

7860 LESSINES

Saint-Vincent de Paul

☎ **0471 58 63 57**

Rue Saint-Pierre, 1ter - 7860 Lessines

svp216@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Logements - Distribution de vêtements - Démarches administratives

7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Saint-Vincent de Paul

☎ **0487 97 46 06** ou ☎ **069 86 63 69**

Rue Saint-Martin, 12 - 7900 Leuze-en-Hainaut

svp299@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Visites à domicile
- Distribution de mobilier - Prise en charge de factures - Démarches administratives - École des devoirs

LIÈGE

CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE

Contact : Philippe Jodogne

☎ **04 264 65 23**

Rue de l'École Technique, 14 - 4040 Herstal

liege@vincentdepaul.be et *ssvp.liege@gmail.com*

www.vincentdepaul-liege.be

4000 LIÈGE

Accueil Botanique

☎ **0486 34 62 93** ou ☎ **04 221 28 80**

Rue de l'Evêché, 12-14 - 4000 Liège

svp315@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements
- Aide administrative - Accompagnement spirituel - Logements - Distribution d'articles ménagers - Aide financière

4000 LIÈGE

Maison de Fragnée

☎ **0494 39 49 02** ou ☎ **0470 52 28 12** ou ☎ **04 254 12 35**

Place des Franchises, 11 - 4000 Liège

svp83@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Aide administrative - Distribution de mobilier - École des devoirs - Activités sociales et excursions

4000 ROCOURT

Saint-Léon - Saint-Joseph

☎ **0497 46 26 11**

Rue des Héros, 34 - 4000 Rocourt

svp175@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Aide financière - Distribution d'articles ménagers - Aide administrative - Distribution de mobilier

4000 LIÈGE

☎ **0477 18 60 87**

svp169@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Aide financière - Aide administrative - Accompagnement spirituel

4000 LIÈGE

Sainte-Walbruge

☎ **04 226 45 50**

Rue Sainte-Walbruge, 168 - 4000 Liège

svp171@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide financière - Aide administrative - Accompagnement spirituel

4000 LIÈGE - CENTRE

St Christophe - St Jacques - St Jean - St Denis

☎ **0475 20 72 51 ou 04 223 71 14**

Rue Duvivier, 13 - 4000 Liège

svp260@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide financière

4020 LIÈGE

La Tchicass

☎ **04 342 52 50 ou 0498 12 22 64**

Place Sainte-Barbe, 16 - 4020 Liège

svp304@vincentdepaul.be

Services offerts : École des devoirs - Aide administrative - Activités sociales et excursions

4020 WANDRE

Saint-Étienne

☎ **0477 29 01 46 ou 04 370 17 80**

Rue Tesny, 12 - 4020 Liège

svp185@vincentdepaul.be

Services offerts : Accompagnement spirituel - Distribution de vêtements

4020 LIÈGE

Saint-Vincent

☎ **0499 20 44 74**

svp170@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide financière - Aide administrative - Accompagnement spirituel - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers

4020 JUPILLE - BOIS-DE-BREUX

Saint-Vincent de Paul

☎ **0491 87 13 93** ou ☎ **0490 62 88 58**

Rue du Couvent, 145 - 4020 Jupille-sur-Meuse

svp165@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide financière - Aide administrative - Accompagnement spirituel - Distribution de vêtements - Colis alimentaires - Aide à la digitalisation

4020 LIÈGE

Service d'Entraide Amercoeur - St Remacle - St Pholien - St Nicolas - St Louis

☎ **0492 78 53 64**

Rue St Remacle, 20 - 4020 Liège Amercoeur

svp189@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution de mobilier - Aide financière - Aide administrative - Accompagnement spirituel - Distribution de vêtements - Colis alimentaires - Aide à la digitalisation

4030 GRIVEGNÉE

Sainte-Famille

☎ **0477 83 67 27**

Rue de Cracovie, 66 - 4030 Grivegnée

svp075@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution de mobilier - Aide financière - Aide administrative - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Activités sociales et excursions - Distribution de jouets - Dépôts et échanges de livres

4030 GRIVEGNÉE

Sainte-Joseph Belleflamme

☎ **04 343 50 92**

svp288@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Accompagnement spirituel - Aide à la digitalisation

4031 ANGLEUR

Sainte-Hubert - Sart-Tilman

☎ **04 380 17 45 ou 0494 12 55 41**

svp290@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Aide financière - Aide administrative

4031 ANGLEUR

Saint-Vincent de Paul

☎ **0474 79 57 31**

Place Jadoulle, 3 - 4031 Angleur

svp126@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de vêtements - Aide administrative - Colis alimentaires - Accompagnement spirituel

4032 CHÊNÉE

Saint-Pierre - Saint-Jean-Marie Vianney

☎ **04 365 12 13**

Rue de l'Église, 115 - 4032 Chênée

svp131@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires

4040 HERSTAL

Unité Pastorale

☎ **04 240 30 44 ou 0477 58 03 66**

Rue Saint-Lambert, 31 - 4040, Herstal

svp068@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Aide administrative

4041 LIERS - MILMORT

Saint-Vincent de Paul

☎ **0476 22 35 48**

Rue Saint-Lambert, 31 - 4040, Herstal

svp078@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Aide financière - Aide administrative

Autres : Colis et vêtements via La Cordée - Prise en charge de factures via la conférence de Roncourt - Déménagement

4051 VAUX-SOUS-CHEVREMONT

Notre-Dame

☎ **0477 39 34 46**

Rue de la Coopération, 1A - 4051 Vaux-sous-Chèvremont

svp273@vincentdepaul.be

Services offerts: Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier

4100 SERAING

La bulle d'air - Sainte-Thérèse

☎ **0495 81 68 78**

Avenue des Champs, 3 - 4100 Seraing

svp294@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide financière - Aide administrative - Accompagnement spirituel - École de devoirs - Activités sociales et excursions

4100 SERAING

Vivre Solidaire

☎ **04 337 39 69 ou 0495 92 21 80**

Quai Sadoine, 16 - 4100 Seraing

svp324@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide administrative - École de devoirs - Activités sociales et excursions - Distribution de vêtements - Colis alimentaires - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Aide à la digitalisation - Soins esthétiques

4102 OUGRÉE

Accueil et Partage

☎ **04 337 98 67**

Rue Biez du Moulin, 81 - 4102 Ougrée

svp314@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide administrative - Distribution de vêtements - Colis alimentaires - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Aide à la digitalisation - Épicerie sociale

4130 ESNEUX

Saint-Hubert

☎ **0470 17 73 09**

Ferme Cocquier - Chemin de Roue - 4130 Esneux

svp097@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide administrative - Colis alimentaires - Accompagnement spirituel

4190 FERRIÈRES

Saint-Martin

☎ **04 262 87 62 ou 0496 64 69 60**

Rue Mont de Fontaine, 11 - 4190 Xhoris (Ferrières)

svp092@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide administrative - Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Accompagnement social

4217 HÉRON

Père Damien

☎ **0477 88 15 36**

Rue de Surlemez, 4 - 4218 Surlemez

svp100@vincentdepaul.be

Services offerts : Aide administrative - Colis alimentaires - Accompagnement spirituel

4400 AWIRS - FLÉMALLE

Saint-Étienne

☎ **04 275 12 74 ou 0485 49 74 30**

Rue Hena, 2 - 4400 Flémalle

svp137@vincentdepaul.be

Services offerts : Aide administrative - Aide financière - Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Médicaments - chauffage - matériel scolaire - mutuelle

4420 MONTEGNÉE

Saint-Lambert

☎ **0497 05 17 57**

Rue d'Angleur, 20 - 4420 Saint-Nicolas

svp066@vincentdepaul.be

Services offerts : Aide administrative - Colis alimentaires - Distribution de vêtements

4430 ANS - GLAIN

Entraide et Partage - Saint-Vincent de Paul

☎ **04 226 30 84**

Rue Walthère Jamar, 107 - 4430 Ans

svp301@vincentdepaul.be ou *svp193@vincentdepaul.be*

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Aide financière - Aide administrative

4432 ALLEUR

Saint-Remy

☎ **04 247 16 63** ou **0498 54 12 60**

svp138@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Aide financière - Aide administrative

4460 HORION-HOZEMONT

Saint-Sauveur

☎ **04 250 17 96** ou ☎ **0478 22 28 32**

4460 Horion-Hozémont

svp163@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Aide financière - Aide administrative

4480 ENGIS

La Traille

☎ **04 275 47 50**

Rue Joseph Wauters, 19 - 4480 Engis

svp303@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Aide administrative - Aide à la digitalisation

Autres : Logements

4500 HUY - CENTRE

Saint-Vincent de Paul Unité Pastorale Huy Centre

☎ **0477 40 24 21**

Rue des Foulons, 2 bte A - 4500 huy

svp135@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Aide financière - Aide administrative - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Accompagnement spirituel - École de devoirs - Activités sociales et excursions

4500 HUY - STATTE

Saint-Étienne

☎ **085 21 20 74 ou 0496 23 74 34**

Rue René Dubois, 11 - 4500 Huy

svp238@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Aide financière - Aide administrative - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Accompagnement spirituel

4500 TIHANGE

Saint-Gérard - Sainte-Marguerite

☎ **0494 50 05 86**

Rue du Centre, 26 - 4500 Huy - Tihange

svp236@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Aide financière - Visites à domicile

4520 ANTHEIT - WANZE

Horizons Nouveaux

☎ **085 23 40 88 ou 0477 77 76 43**

Rue de Leumont, 118 - 4520 Antheit-Wanze

direction@horizons-nouveaux.be

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Aide financière - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Aide administrative - Accompagnement spirituel - École de devoirs - Aide à la digitalisation - Logements

4540 AMAY

Saint-Georges - Sainte-Ode

☎ **0474 04 73 79**

Chaussée Roosevelt, 10A - 4050 Amay

svp079@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Distribution de vêtements - Aide administrative - Aide financière - Colis Saint-Nicolas et Noël - fourniture repas hebdomadaires de janvier à mars via le CPAS

4540 AMPSIN

Saint-Vincent de Paul

☎ **0494 72 08 10** ou ☎ **085 31 10 35**

Rue Vinâve, 5 - 4540 Ampsin

svp248@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Aide financière - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Saint-Nicolas - petits cadeaux de Noël

4550 NANDRIN - TINLOT

Saint-Martin

☎ **0473 54 81 65**

Rue de l'État - 4557 Tinlot

svp257@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers

4550 SAINT-SEVERIN

Saint-Séverin

☎ **0478 39 11 48**

Rue de l'Église, 23 - 4557, Soheit-Tinlot

svp136@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Aide financière - Aide administrative - Accompagnement spirituel

4570 MARCHIN - VYLE-ET-THAROUL

Saint-Hubert

☎ **0477 88 66 45**

Place de Belle-Maison, 9 - 4570 Marchin

svp099@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Aide financière - Aide administrative

4600 VISÉ

Visé Basse-Meuse

☎ **0470 32 81 11**

Avenue Albert 1er, 35B - 4600 Visé

svp326@vincentdepaul.be

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Aide administrative - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier - Distribution d'articles ménagers

4610 BEYNE-HEUSAY

Saint-Laurent

☎ **0474 07 88 69**

Rue Cardinal Mercier, 28 - 4610 Beyne-Heusay

svpvise@gmail.com

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Aide administrative - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Aide financière - Visites à domicile

4620 FLERON

Entraide Saint-Vincent de Paul de Fléron asbl

☎ **04 289 14 02**

Rue de la Vault, 27/1 - 4621 Réтинne

svp156@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Distribution de colis alimentaires - Aide administrative - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Aide financière - Distribution de mobilier - Accompagnement spirituel - École des devoirs

4700 EUPEN

Vinzenz Verein Eupen (Société de Saint-Vincent de Paul)

☎ **0497 97 11 97**

Judenstraße, 18 - 4700 Eupen

www.vinzenz.be

Services offerts : Distribution de colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Distribution de mobilier

4720 LA CALAMINE - KELMIS

Saint-Vincent de Paul

☎ **087 65 77 31**

Kirchplatz, 3A - 4720 La Calamine

svp080@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide financière - Activités sociales et excursions

4728 HERGENRATH

Saint-Martin

☎ **087 65 35 74 ou 0473 76 28 25**

svp038@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide financière - Aide administrative -
Activités sociales et excursions

4800 VERVIERS

Entraide Verviers-Centre

☎ **0495 27 32 59**

Rue Pierre David, 12 - 4800, Verviers

svp36@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires

4800 VERVIERS

Saint-Vincent de Paul Verviers-Est

☎ **0496 86 61 38**

Rue Saint-Remacle, 31/1 - 4800 Verviers

svp310@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Aide administrative

4800 VERVIERS

L'Accueil

Pour femmes en difficulté sociale et leurs enfants. Accessible 24 h/24, toute l'année et offre les services suivants : - Un accueil par un service social compétent - Différentes solutions d'hébergement : 47 maison d'accueil et 4 lits d'urgences

☎ **087 31 07 10** (7 j/7, 24 h/24)

Rue de Hodimont, 276 - 4800 Verviers

www.accueil-asbl.be

social@accueil-asbl.be (accessible aux travailleurs sociaux)

Services offerts : Accueil et hébergement de toutes femmes en difficulté et des enfants qui les accompagnent - Capacité agréée de 51 lits - La durée du séjour est en principe limitée à 9 mois - L'Accueil est reconnu en tant qu'Association de Promotion du Logement (14 logements)

4800 VERVIERS

Relais Saint-Joseph

☎ **087 31 21 85 ou 0494 46 87 17**

Rue Mangombroux, 54 - 4800 Verviers

svp308@vincentdepaul.be

Services offerts : Aide administrative - Colis alimentaires - Accompagnement - Suivi social par les assistantes sociales de Reveral

4801 SEMBERT

Saint-Nicolas

☎ **0473 30 17 84 ou 0486 72 07 43**

svp292@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires

4820 DISON

Solidarité-Dison

☎ **087 31 34 19** ou **0494 46 98 88**

Rue Léopold, 26 - 4820 Dison

manu.devos@voo.be

Services offerts : Colis alimentaires – Épicerie sociale – Aide administrative

4821 ANDRIMONT

Solidarité 600

☎ **0471 65 88 37** ou ☎ **0478 84 12 66**

Rue des Franchimontois, 12 bte 0001 - 4821 Andrimont

svp338@vincentdepaul.be ou *eddsolidarité@gmail.com*

Services offerts : École de devoirs

4840 WELKENRADT

Saint-Jean Baptiste

☎ **0498 37 13 58**

Rue de l'église, 23 - 4840 Welkenradt

svp243@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile – Colis alimentaires – Aide financière

4850 MONTZEN

Saint-Étienne

☎ **0471 11 87 64**

4850 Montzen

svp087@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile – Aide administrative – Aide financière

4850 MORESNET-CHAPELLE

Accueil Saint-François

☎ **0475 72 29 63**

Rue Sier, 2 - 4850 Mores net-Chapelle - Plombières

svp106@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements

4860 PEPINSTER

Frédéric Oznam

Aide alimentaire et accompagnement social des personnes défavorisées tendant à une autonomie sociale.

☎ **0476 65 80 42**

Rue Lieutenant, 25 - 4860 Pepinster

oceane.drooghaage@gmail.com

Services offerts : Magasin de seconde main « fringue et vous » Permanences sociales sur rendez-vous. Colis alimentaires. 2 studios de transit.

Colis alimentaires (pas lors de la permanence sociale) : mardi et jeudi de 13h30 à 16h.

Magasin de seconde main « Fringues & vous »: de mardi au samedi de 14h à 18h
rue Neuve, 39 - 4860 Pepinster

Permanence sociale sur rendez-vous le lundi de 13h à 17h, les mardis et jeudis de 8h30 à 16h30

4870 TROOZ

Sainte-Marie - Léopold Bentein

☎ **0495 77 73 06 ou 04 351 65 81**

Rue de l'Église, 7 - 4870 Trooz

svp298@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide administrative - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Aide à la digitalisation

4880 AUBEL

Saint-Vincent de Paul

☎ **0455 12 51 52** ou ☎ **0493 19 64 32**

Rue de Battice, 15 - 4480 Aubel

svp119@vincentdepaul.be

Services offerts : Épicerie sociale

4900 SPA

Saint-Remacle

☎ **0495 76 09 27**

Rue Hanster, 8 - 4900 Spa

svp176@vincentdepaul.be ou *godfirnon.henri@gmail.com*

Services offerts : Colis alimentaires

4910 THEUX

Solidarité Saint-Vincent de Paul - Saint-Hermès - Saint-Alexandre

☎ **0475 68 60 88**

Rue de la Chaussée, 50 - 4910 Theux

svp297@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Aide financière - Aide administrative - Accompagnement spirituel - Activités sociales et excursions

4920 AYWAILLE

Saint-Vincent de Paul Ourthe-Amblève

☎ **0492 42 56 71**

Rue du Chalet, 68 - 4920 Aywaille

svp029@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Aide administrative - Accompagnement spirituel - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier

4970 STAVELOT

Saint-Sébastien

☎ **080 86 20 05** ou **0477 59 05 42**

Rue Gustave Dewalque, 24 - 4970 Stavelot

svp266@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile

4970 STAVELOT

Saint-Vincent de Paul

☎ **0497 85 18 32**

Route de l'Ablève, 31 - 4987 Stoumont

svp123@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires

4980 TROIS-PONTS

Saint-Vincent de Paul

☎ **0497 85 18 32**

Avenue de la Salm, 170 - 4980 Trois-Ponts

weybenoit@gmail.com

Services offerts : Colis alimentaires

4990 LIERNEUX

Saint-Vincent de Paul

☎ **0479 66 19 00**

Rue du Centre, 126 - 4990 Lierneux

henry.bra@skynet.be

Services offerts : Colis alimentaires

NAMUR

Conseil provincial de Namur

Contact : André Lorand

namure@vincentdepaul.be

4880 AUBEL

Société de Saint-Vincent de Paul - Église Ste Julienne

☎ **081 73 73 63 ou 0496 10 66 65**

Rue Sainte-Julienne s/n - 5000 Namur - Salzinnes

svp235@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Aide administrative - École de devoirs - Activités sociales et excursions

4900 SPA

Saint-Vincent de Paul

☎ **081 73 86 63 ou 0473 99 81 22**

Rue Marcel Vandy, 47 - 5020, Flawinne

svp033@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile

4910 THEUX

Saint-Vincent de Paul

☎ **081 44 00 28 ou 0479 22 88 24**

Fond de Malonne, 127 - 5020 Malonne

svp225@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Aide financière

4920 GEMBLoux

Saint-Vincent de Paul

☎ **081 61 10 72**

Rue Monseigneur Heylen, 2 - 5030 Gembloux

svp223@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Aide financière - Aide administrative - Accompagnement spirituel

4970 STAVELOT

Saint-Vincent de Paul

☎ **0496 30 48 89** ou ☎ **0470 93 07 88**

Rue de Falisolle, 88 - 5060 Avelais

svp222@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Aide administrative - Accompagnement spirituel - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Activités sociales et excursions

5060 TAMINES - FALISOLLE - MOIGNELÉE

Service d'Entraide

☎ **0491 04 51 34**

Rue du Foyer, 34 - 5060 Tamines

svp061@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Épicerie sociale - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers

5070 FOSSES-LA-VILLE

Saint-Vincent de Paul

☎ **0479 80 35 64**

Avenue des Combattants, 11 - 5070, Fosses-la-Ville

svp295@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile

5100 WÉPION

Notre-Dame de l'Assomption

☎ **081 85 60 32 ou 0472 49 11 45**

Rue A. de Wasseige, 34 - 5100 Wépion

svp232@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile - Distribution de vêtements - Aide financière

5100 JAMBES

Saint-Vincent de Paul

☎ **0494 44 44 19**

Chaussée de Liège, 335 - 5100 Jambes

svp224@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires

5170 PROFONDEVILLE

Saint-Vincent de Paul

☎ **081 41 22 75** ou ☎ **0477 28 45 51**

Rue Colonel Bourg, 3 - 5170 Profondeville

svp228@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Visites à domicile

5190 JEMEPPE-SUR-SAMBRE

Saint-Vincent de Paul

☎ **0475 20 59 18**

Rue du Brûlé, 36 - 5190, Jemeppe-sur-Sambre

svp221@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Accompagnement spirituel

5300 SEILLES - ANDENNE

Saint-Vincent de Paul

☎ **085 82 57 81** ou **0472 37 02 72**

Rue du Château, 16A - 5300 Seilles - Andenne

svp230@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Aide financière - Aide administrative

5310 EGHEZÉE

Solidarité Saint-Vincent de Paul

☎ **0478 57 51 65** ou ☎ **081 81 13 03**

Route de la Bruyère, 62 - 5310 Longchamps-Eghezée

svp065@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires

5500 DINANT

Notre-Dame

☎ **082 21 39 83** ou ☎ **0477 71 77 28**

Avenue Cadoux, 7 - 5500 Dinant

svp281@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier - Aide financière - Aide administrative - Accompagnement spirituel - École de devoirs

5500 BOUVIGNES-SUR-MEUSE

Notre-Dame

☎ **0477 98 00 75**

Rue des Potiers, 1 - 5500 Bouvignies-sur-Meuse

svp098@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Aide financière - Accompagnement spirituel

5500 ANSEREMME - NEFFE - RIVAGES

Sainte-Anne

☎ **082 22 49 38**

Place Baudouin Ier, 1 - 5500 Anseremme

svp179@vincentdepaul.be

Services offerts : Colis alimentaires - Aide financière - Aide administrative

5530 YVOIR - ANHÉE

Saint-Vincent de Paul - Les Colis du Coeur

☎ **0473 42 05 41**

Rue Puits du Champs, 1A - 5530 Yvoir

svp060@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Distribution de vêtements - Distribution d'articles ménagers - Distribution de mobilier

5560 HOUYET

Entraide Houyet

☎ **082 66 61 14 ou 0474 64 88 93**

Rue de l'église, 33 - 5560 Houyet

svp071@vincentdepaul.be

Services offerts : Momentanément pas d'activité

5580 ROCHEFORT

Saint-Vincent de Paul

☎ **084 21 20 76 ou 0476 58 46 02**

Rue de Behogne, 45 - 5580 Rochefort

svp229@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Aide financière - Accompagnement spirituel - Aide administrative - Aide pour payer les factures de pharmacie

5590 CINEY

Saint-Nicolas

☎ **083 21 17 45 ou 0479 41 35 16**

Rue Sainte-Barbe, 27 - 5590 Ciney

svp187@vincentdepaul.be ou andremarie.viroux@gmail.com

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Aide financière - Aide administrative - École de devoirs

5621 MORIALME

Saint-Vincent de Paul

☎ **071 68 91 07 ou 0475 63 63 11**

Rue du Moulin, 180 - 5621 Morialmé

svp226@vincentdepaul.be

Services offerts : Visites à domicile - Colis alimentaires - Aide administrative - Distribution de vêtements

5640 BIESME - METTET

Saint-Vincent de Paul

☎ **071 79 90 63 ou 0498 54 81 99**

Rue de Pontaury, 51 - 5640 Mettet

svp247@vincentdepaul.be ou theresejadin@gmail.com

Services offerts: Colis alimentaires - Distribution de mobilier - Distribution de vêtements

FRIGOS SOLIDAIRES

Waterloo

☎ **0478 46 93 15**

Rue Emile Dury, 86 à B - 1410 Waterloo

frigowooisam@gmail.com

- Lundi - Mercredi - Vendredi : 10h30-12h30 et 15h-18h
- Mardi - Jeudi : 15h-18h
- Samedi : 10h30-12h30

Frigo Solidaire - Braine-l'Alleud (FSBla)

Grand Place Baudouin 1er, 12 - 1420 Braine-l'Alleud (Lundi : 14h00-16h00)

Arbre des Refuges ASBL - Braine-l'Alleud

Rue des Jambes 19, 1420 Braine-l'Alleud

☎ **0495 44 27 33** (WhatsApp recommandé)

larbredesrefuges@gmail.com

Participation : 2 € par personne (colis alimentaires)

Horaires de distribution des colis alimentaires

- Mercredi : 13h00 - 14h30
- Samedi : 10h00 - 12h00

Le service est ouvert à tous, sans condition, dans la limite des stocks.

Services offerts : Colis alimentaires variés selon les arrivages : viande, légumes, fruits, plats préparés, poisson, pâtisseries, pain, produits laitiers, féculents, conserves - Vêtements à petit prix - Une aide essentielle pour les familles en difficulté

Wavre

Rue de Bruxelles, 20 - 1300 Wavre (le long du bâtiment du CPAS)

Personne relais: Carine Decuyper (Limal) et Nathalie Everard (Wavre)

frigosolidaire.wet@gmail.com

POUR LES SANS-PAPIERS

COLLECTIF DES FEMMES

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, sans rendez-vous.

Rue des sports, 19 -1348 Louvain-la-Neuve

☎ **010 47 47 69** (appeler pour prendre rdv, du lundi au vendredi de 9h à 17h)

accueil@collectifdesfemmes.be

www.collectifdesfemmes.be

COORDINATION DES SANS-PAPIERS

Un réseau autonome qui regroupe tous les collectifs sans-papiers en lutte en Belgique. Les portes paroles de la Coordination et leurs coordonnées sont les personnes suivantes :

coordinationsanspapiersbruxelles@riseup.net

<http://sans-papiers.be>

www.facebook.com/CoordinationdesSansPapiersdeBelgique/

Le comité des femmes sans-papiers

Activités différentes avec les femmes sans-papiers.

<https://www.facebook.com/comitefemmesSP/>

nicole.dontot@gmail.com

Services offerts : ateliers, actions, soutien juridique, mobilisation féministe

La voix des sans-papiers de Verviers

voixdessanspapiersdeverviers@gmail.com

La voix des sans-papiers Bruxelles

voixsp1@hotmail.com

Facebook : « Voix des Sans-Papiers Bruxelles »

VSP Family

tous.vsp.fm@gmail.com

Facebook : Pages VSP Bruxelles et VSP Family

La voix des sans-papiers de Liège

vspliege@gmail.com

Facebook : Page VSP Liège

La voix des sans-papiers de Saint-Josse

mamadou2014d66@gmail.com

Collectif des afghans sans-papiers/ zonder papieren Afghaans Collectief

azimazad00@gmail.com





DIVERS

Mentor-Escale

Association qui a pour mission d'accompagner les Mineurs Étrangers Non Accompagnés (MENA) et anciens MENA dans le processus d'intégration et du cheminement vers la vie en autonomie.

Bruxelles

☎ **02 505 32 32** info@mentorescale.be

Rue Souveraine, 19 - 1050 Bruxelles

<https://www.mentorescale.be>

Permanence sociale : du lundi au vendredi : de 12h à 17h30 et mercredi : de 12h à 20h

Namur

☎ **081 22 40 17** infonamur@mentorescale.be

Avenue Sergent Vrithoff, 141 / Bte 11 - 5000 Namur

Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

Services offerts : Accompagnement individuel - démarches administratives - scolarité, formation, emploi - logement - santé mentale et bien-être - gestion budgétaire - accès aux droits sociaux

Accompagnement collectif : ateliers, activités, camps - repas collectifs - espace d'accueil et de rencontre - ateliers artistiques, cuisine, sport

Fondation Samilia : Contre la traite des êtres humains

☎ **02 733 00 94** info@samilia.org

Chaussée de Saint Job, 719 - 1180, Uccle

www.samilia.org (et non one.be)

du lundi au vendredi : de 09h00 à 17h00

ONE Office de la naissance et de l'enfance

Institution publique francophone pour la santé, l'accueil et le soutien aux familles.

☎ **02 542 12 11** info@one.be

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

www.one.be

CONTACTS UTILES
EN FLANDRE

LES INCONTOURNABLES

ANVERS (ANTWERPEN)

OCMW Antwerpen (CPAS d'Anvers)

Lange Gasthuisstraat 29, 2000 Antwerpen

☎ 03 338 20 20

<https://www.antwerpen.be/ocmw>

Services offerts : aide financière - logement / hébergement d'urgence - carte médicale / mutuelle - orientation travail

Aide alimentaire

Ter Lood - Voedselbedeling (Foodbank locale)

Ommeganckstraat, 47 - 2018 Antwerpen

Accès : sur rendez-vous - colis selon revenus - orientation possible via OCMW ou associations locales

Voedselbank Antwerpen (Banque alimentaire régionale)

Noorderlaan, 133 - 2030 Antwerpen

Accès : via OCMW ou via une association reconnue - pas de distribution directe au public - banque régionale desservant Gand

Repas chauds / aide de première ligne

Poverello Antwerpen

Sint-Antoniussstraat, 8 - 2000 Antwerpen

Services offerts : soupe + repas chauds tous les jours - accueil social - vêtements selon disponibilités

Douches / vêtements / accueil sans-abri

Daklozenopvang - Kloosterstraat

Kloosterstraat, 71 - 2000 Antwerpen

Services offerts : douches gratuites - vêtements - orientation sociale - accueil de jour

Centre pour les personnes sans abri.

CAW Antwerpen (Centrum Algemeen Welzijnswerk)

Plusieurs antennes dans la ville Site : <https://www.caw.be>

Services offerts : accueil social - écoute - orientation - aide psychologique - aide administrative

CAW : pour toute personne en difficulté.

GAND (GENT)

OCMW Gent (CPAS de Gand)

Korenmarkt, 1 - 9000 Gent

☎ 09 266 82 00

<https://www.ocmw.gent>

Services offerts : hébergement d'urgence - accompagnement familial - soutien alimentaire (via partenaires) - inscription mutuelle / médecin - aide financière - orientation travail

Le CPAS ne distribue pas directement de colis, mais oriente vers KRAS, Voedselbank et autres partenaires.

Aide alimentaire

KRAS vzw - Réseau alimentaire principal de Gand

Plusieurs antennes selon ton quartier

☎ 0493 84 04 86

<https://www.krasgent.be>

krasgent@gmail.com

De Centrale - Voedselverdeel (ancien point de distribution)

Kraankindersstraat, 2 - 9000 Gent

Statut mis à jour : Ce point n'est plus une distribution ouverte au public. Il fonctionne désormais via orientation KRAS / OCMW.

Repas chauds / accueil de jour

Poverello Gent

SintColetastraat, 18 - 9000 Gent

☎ 09 223 38 31

gent@poverello.be

www.poverello.be

Services offerts : repas chauds du lundi au vendredi - soupe, café, boissons à bas prix - lunchpacks - accueil social - orientation vers services professionnels

Ouvert de 10h à 15h - Fermé samedi, dimanche, jours fériés

Douches / machines à laver / accueil social

CAW OostVlaanderen - Gent

Tarbotstraat 57, 9000 Gent

<https://www.caw.be>

Services offerts : douches - machines à laver - écoute / orientation - aide administrative - accueil de jour

KRAS vzw - Antennes locales

Plusieurs adresses selon le quartier

Services offerts : douches - repas solidaires - colis alimentaires (selon zonage)

LOUVAIN (LEUVEN)

OCMW Leuven (CPAS de Louvain)

Diestsevest, 25 - 3000 Leuven

☎ 016 27 26 11

<https://www.leuven.be/ocmw>

Services offerts : hébergement d'urgence - aide financière (si aucun revenu ou situation précaire) - tickets repas / bons alimentaires - inscription mutuelle / médecin - accompagnement social - orientation travail

Le CPAS ne distribue pas directement de colis, mais oriente vers Foodsavers,

Aide alimentaire

Voedselbank VlaamsBrabant (Banque alimentaire)

Distribution uniquement via OCMW Leuven ou via une association reconnue.

Colis mensuels selon situation sociale.

Pas de distribution directe au public.

Foodsavers Leuven

Werkhuizenstraat, 3 - 3000 Leuven

<https://www.foodsaversleuven.be>

Services offerts : colis antigaspillage - produits frais récupérés (fruits, légumes, pain, plats, etc.) - distribution via réseau de partenaires sociaux - très bon plan pour les personnes à faibles revenus

L'accès se fait via un service social (OCMW, CAW, etc.), pas en libressevice.

Poverello Leuven

Brusselsestraat, 247 - 3000 Leuven

<https://poverello.be>

Services offerts : soupe + repas chauds à prix symbolique (≈ 1 €) - accueil social - boissons chaudes - aide de base

Ouvert du lundi au samedi (horaires variables selon les jours)

Douches / accueil de jour / services sociaux

CAW Leuven - Inloopcentrum (Centre d'accueil)

Redingenstraat, 54 - 3000 Leuven

<https://www.caw.be>

Services offerts : douches - vêtements - machines à laver (selon disponibilité) - écoute / orientation - aide administrative - accueil de jour

Inloopcentrum Kamillus (Kamillus Inloopcentrum)

Vaartstraat, 10 - 3000 Leuven

<https://www.kamillus.be>

Services offerts : repas chauds - café / boissons - accueil social - espace de repos - orientation vers services professionnels

Essentiel pour les personnes sans abri ou isolées.

BRUGES (BRUGGE)

OCMW Brugge (CPAS de Bruges)

Ruddershove, 4 - 8000 Brugge

☎ 050 44 20 20

<https://www.ocmw-brugge.be>

Services offerts : hébergement d'urgence - aide financière - tickets repas / bons alimentaires - inscription mutuelle / médecin - accompagnement social - orientation travail

Le CPAS ne distribue pas directement de colis, mais oriente vers Voedselbank, Sociale Kruidenier et d'autres partenaires.

Aide alimentaire

Voedselbank Brugge (Banque alimentaire)

Distribution uniquement via OCMW Brugge ou via une association reconnue.

Colis mensuels selon situation sociale.

Pas de distribution directe au public.

SintMichiels Sociale Kruidenier

Koning Albert Ilaan, 112 - 8200 SintMichiels (Brugge)

<https://www.sociaalhuisbrugge.be>

Services offerts : épicerie sociale - produits à prix très bas - accès via orientation sociale (OCMW, CAW, etc.)

Poverello Brugge

Ezelstraat, 33 - 8000 Brugge

<https://poverello.be>

Services offerts : repas chauds tous les jours - soupe, boissons chaudes - accueil social - aide de base

Ouvert généralement de 11h30 à 14h00 (variable selon les jours)

Douches / accueil de jour / services sociaux

CAW NoordWestVlaanderen - Inloopcentrum

Gistelse Steenweg, 199 - 8200 SintAndries (Brugge)

<https://www.caw.be>

Services offerts : douches - lessive (machines à laver) - vêtements - écoute / orientation - aide administrative - accueil de jour

Centre essentiel pour les personnes sans abri.

Inloopcentrum De Balsemboom

Wulfhagestraat, 43 - 8000 Brugge

<https://www.balsemboom.be>

Services offerts : café / boissons - repas chauds - douches - accueil social - espace de repos - orientation vers services professionnels

Ouvert en journée.



Collectif des
FEMMES

Louvain-la-Neuve

☎ **010 47 47 69**

Rue des sports, 19 - 1348 Louvain-la-Neuve

accueil@collectifdesfemmes.be

www.collectifdesfemmes.be

Avec le soutien de :



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES